

L'APOTRE



ANNOULD

NOTRE SEIGNEUR ET SAINT JEAN

MAGAZINE CATHOLIQUE
Lecture pour tous, jeunes et vieux.

SOMMAIRE

MARS 1924

TEXTE

Page		
289 — Pas de centralisation		THOMAS POULIN
290 — Sous les griffes de la panthère		P. R. (<i>Le Missionnaire indien</i>)
292 — La danse des avocats		J. LORTEL (<i>La Maison</i>)
295 — Un naufrage		M.-R.-C. DÉCARIE, ptre
296 — La schola des Petits-Pieds-Nus		JEAN VÉZÈRE
299 — La légende de Robert le Diable		MARCEL D'ENTRAYGUES
302 — Lettre ouverte à M. l'abbé Th. Moreux		Joseph-B. MIGNAULT ptre (<i>Les Annales térésiennes</i>)
302 — Le petit improvisateur		(<i>L'Ami des enfants</i>)
304 — L'avenir de Willy		(<i>Le Voyageur catholique</i>)
305 — Pédagogie en action		(<i>Le Bulletin salésien</i>)
308 — Eugène Labiche		C. LECIGNE (<i>Le Noël</i>)
311 — Chronique littéraire : " L'Expiation "		FERDINAND BÉLANGER
313 — Ephémérides canadiennes : février 1924		
316 — La machine humaine : les cheveux		LE VIEUX DOCTEUR
318 — Radio : Comment syntoniser		L.-M. BOLDOC, ptre
321 — Patrons de broderie, marque " Gorey "		
322 — L'ordre		JEANNE LEFRANC
322 — Boîte aux lettres		JEANNE LEFRANC
323 — Mélancolie		VIOLETTE DE L'IMMACULÉE
323 — La cuisine		(<i>La cuisine à l'École primaire</i>)
325 — Une enquête intéressante sur la participation aux bénéfices		
326 — Un règlement d'apprentissage		
329 — Le premier mot (poésie)		CH. LAFONT
329 — La belle histoire de Jean Nicolet		RENÉ CLEM (<i>L'Action française</i>)
331 — Quand l'âme est droite (<i>feuilleton</i>)		MAURICE RIGAUX

ILLUSTRATIONS

294 — Vue de la salle du Sénat à l'Hôtel du Parlement canadien
298 — L'hiver à Québec : Différents travaux de glace faits à l'occasion du carnaval
301 — L'hiver à Québec : Porte de glace avec tour, faite par les élèves du Petit Séminaire de Québec
313 — Vue du pont de glace qui s'est formé devant Québec
314 — Feu l'abbé L.-A. Grenier
314 — Feu l'abbé O. Cantin
314 — Feu F.-X. Drolet
320 — Une nouvelle invention
324 — Vue du couloir de la salle du Sénat à l'Hôtel du Parlement fédéral
327 — Des partisans de l'avance de l'heure

" L'Apôtre " est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté du 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. " L'Apôtre " répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. " L'Apôtre " veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. " L'Apôtre " publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME V

QUÉBEC, MARS 1924.

No. 7

Pas de centralisation

DOIT-ON centraliser plus ou décentraliser la censure cinématographique? C'est une question que l'on se pose et qui devra être résolue un jour dans l'une ou l'autre de ces deux directions.

Les mères de famille de Québec sont du côté de la décentralisation. Elles veulent et demandent une censure locale des affiches de théâtre, afin de préserver les enfants qui ne peuvent s'empêcher de voyager dans nos rues et qui, un peu partout, ont sous leurs yeux des affiches, les unes inoffensives, les autres risquées et d'autres, malheureusement, de par trop suggestives.

De leur côté les producteurs cinématographiques et ceux qui vivent de ce commerce se disent déjà gênés par la censure provinciale. Ils se plaignent que certaines vues qui passent sans difficultés dans les autres provinces sont horriblement mutilées lorsqu'elles sortent du Bureau de la censure provinciale de Québec. Plusieurs vues qui sont acceptées dans les autres provinces sont tout simplement refusées dans Québec. Les affaires des producteurs et des agents de pellicules cinématographiques en souffrent et les intéressés se plaignent.

Les plaintes ne se font pas seulement entendre chez nous, elles nous parviennent même d'Angleterre, où on nous trouve bien trop scrupuleux. A entendre ces plaintes il y aurait en Angleterre une censure suffisamment sévère et, cependant, plusieurs vues acceptées là-bas sont refusées ici. Ce qui n'est pas mauvais en Angleterre, disent les avocats de la centralisation, devrait ne pas l'être plus pour les spectateurs des colonies. Il arrive donc encore que les producteurs anglais en souffrent et que pour aggrandir leur marché,

ils proposent tout simplement l'établissement d'une censure internationale.

* * *

Nous nous trouvons donc en face de la cause suivante : Les Mères de familles voulant protéger leurs enfants *vs* les producteurs de pellicules cinématographiques des États-Unis et d'Angleterre voulant étendre leurs bénéfices. La cause est déjà portée devant le tribunal de l'Opinion publique et ce tribunal ne peut hésiter à faire gagner les Mères.

Nos efforts doivent tendre vers la décentralisation, non pas parce que la morale puisse être différente dans les divers pays, mais parce qu'on ne l'interprète pas partout de la même manière.

Si notre censure est plus sévère que celles des autres provinces, l'établissement d'une censure fédérale bonne pour tout le pays serait donc un compromis dans lequel nous serions les perdants. Il ne faut pas se faire d'illusions et croire que le Bureau fédéral serait plus sévère ; si cela devait arriver on ne demanderait pas son institution, puisqu'on recherche un plus grand marché pour la production cinématographique.

Pour la même raison une censure internationale nous serait désavantageuse.

Les avocats du Bureau international nous disent : Mais qu'auriez-vous à vous plaindre? Vous seriez représentés dans ce bureau.

Alors, leur demandons-nous à notre tour : Est-ce pour nous protéger plus que vous proposez un bureau international? Croyez-vous réellement que cette représentation minoritaire dans ce bureau nous protégerait mieux que le bureau local qui est censé ne pas représenter autre chose que nos intérêts?

Et pour nous marquer ce niveau de morale confédérale ou internationale, qui nommeriez-vous ?

Si vous voulez un contrôle moins sévère, vous choisirez sans doute des gens plus larges et cette morale internationale, d'ailleurs, ne serait-elle pas bientôt entre les mains des Juifs ? Ne sont-ils pas un peu en arrière de ce mouvement ?

Ils ont comme mot d'ordre de s'emparer des organes de publicité, croyez-vous qu'ils seraient lents à pénétrer dans votre bureau ? D'ailleurs, ne sont-ils pas déjà un peu les maîtres du cinéma américain ?

* * *

Non, cet argument affirmant que ce qui peut passer en un endroit peut aussi passer dans les autres n'est admis par personne, pas même par les Anglais eux-mêmes, qui se réjouiraient sans doute s'ils pouvaient nous inonder de leur propagande. Il y a, en effet, des livres qui circulent librement en Angleterre et à qui, cependant, on ne permet pas de traverser les mers. On ne les laisse pas traverser, parce qu'on ne veut pas que les Canadiens lisent certaines choses qui y sont dites.

Les Américains ont inventé, par exemple, la désormais fameuse pellicule cinématographique *Flaming Youth*. Ils l'ont ensuite vue avec admiration. Dans notre pays elle a aussi été exhibée, mais à Québec, grâce au geste courageux d'un magistrat, elle a été confisquée. Elle a été jugée immorale par la cour.

Qui pourrait alors nous protéger le mieux contre la répétition de semblables représentations : une censure locale ou une censure fédérale ?

La réponse n'est pas difficile à trouver.

* * *

Que l'on institue une censure internationale, nous n'y avons pas d'objection, à condition qu'elle ne serve que de sas de première instance. Que l'on établisse ensuite une censure fédérale nous ne nous y opposons pas encore, mais à la condition qu'elle ne soit qu'une épreuve intermédiaire. Tenons-nous en à notre bureau provincial et cherchons de plus en plus à obtenir un bureau local, si l'autre reste incapable de répondre aux besoins de chez nous.

En cela comme en bien d'autres domaines, craignons les projets de centralisation. Toujours ils ont pour but d'uniformiser et toujours en uniformisant ils nous proposent des compromis plus ou moins honorables.

La centralisation de l'école nous imposerait une école plus anglaise, peut-être neutre avant longtemps ; la centralisation des lois nous enlèveraient nos lois françaises ; la centralisation de la censure cinématographique nous donnerait pire encore.

Ne nous laissons jamais prendre aux paroles mielleuses des centralisateurs.

Thomas POULIN.

Sous les griffes de la panthère

— J'ai l'honneur de vous présenter M. Jansen me dit le Père Chevallet, curé de Rajahmundry, tout fier d'un de ses meilleurs paroissiens.

— M. Jansen, je suis heureux de vous voir, votre nom ne m'est pas inconnu.

Tandis que, tout confus, le petit ingénieur du Madras-South Mahratta Railway s'approche pour baiser l'anneau de l'évêque, son excellent curé ne tarit pas sur lui.

— C'est un chrétien exemplaire, un conseiller sûr, un ami dévoué, ce qui ne l'empêche pas d'être un shikari (chasseur) émérite...

— Que de qualités en un seul homme ! Alors, M. Jansen, vous aussi vous taquez le tigre et la panthère ?

— A mes heures, Monseigneur, avec un bon fusil et sans compagnon.

— Tout seul ? Sans compagnon ? Et pourquoi ?

— Parce que je crains moins les fauves qu'un compagnon maladroit et peureux. J'ai d'ailleurs pris la résolution de chasser seul après la chasse la plus émotionnante et la plus malheureuse que j'ai jamais faite.

— M. Jansen, vous avez éveillé ma curiosité ; racontez-moi cela, s'il vous plaît.

On rapprocha les chaises pour mieux l'entendre et le chasseur s'exécuta de très bonne grâce, ce qui augmenta encore mon estime pour lui.

— Monseigneur, il s'agit d'une panthère, commença-t-il.

— Va pour la panthère, on tuera les tigres une autre fois.

— Elle s'était établie dans un bois de casiarinas, à proximité d'un village. De là, dès qu'il lui prenait fantaisie, elle tombait soudainement sur veaux, moutons et chèvres. Plusieurs personnes l'avaient même échappé belle. L'abattage se multipliant, les villageois n'y tinrent plus. Aussitôt qu'ils connurent mon arrivée dans la localité, ils m'envoyèrent une députation.

— De grâce, ayez pitié de nous ! Prenez votre meilleur fusil et venez... La panthère vient justement d'entrer dans un bois, après avoir fait le tour du village.

J'avais bien l'ordre de Mme Jansen de ne pas me laisser aller à ce genre de sport, mais quand les fauves rôdent dans les alentours, c'est plus fort que moi, je ne puis dormir avant de leur avoir rendu visite.

— Madame Jansen n'a pas tout à fait tort, insinuai-je.

— Sans doute, mais est-on toujours raisonnable, Monseigneur. Je ne le fus pas cette fois-là. Le temps de prendre mon fusil, dis-je au villageois, et je suis à vous.

— Moi aussi j'en suis, s'écrie M. Lancy, mon ingénieur en chef, qui était en visite chez nous ce jour-là.

Je savais l'ingénieur nerveux, facilement effrayé, immédiatement abattu. Des compagnons de ce genre sont un danger plus qu'une aide, mais un supérieur est un supérieur. Il voulait venir, il vint crânement ; je ne pouvais m'y opposer.

— Par ici, dit le groupe de villageois.

Pendant quelque temps, nous longeâmes la lisière du bois. Les arbres étaient jeunes encore et les branches inférieures n'avaient jamais été coupées. Elles traînaient à terre et faisaient un fourré difficile à passer.

— Lancy, à quatre pattes ! criai-je, sans cela on n'avancera pas.

Et nous voilà à plat ventre, rampant sous les branches le fusil à la main, avançant difficilement. On avait l'œil ouvert, comme vous pouvez vous l'imaginer, et le cœur nous battait fort. Soudainement, à travers les branches claires, la panthère apparaît... Elle était couchée à une quinzaine de mètres, complètement au repos, comme endormie. C'était une belle bête avec une magnifique fourrure. Du coude, j'avertis mon compagnon et nous épaulâmes tous les

deux. Deux détonations suivies de grognements sinistres. On vit aussitôt la panthère se rouler sur elle-même, se tordre comme un homme dans les convulsions. A ces cris de douleur et de colère, mon compagnon est atterré, je le vois immédiatement changer de couleur... il devient blanc comme un linge... il tremble de tout son corps... L'animal s'étant remis debout, je lui envoie une seconde décharge et me retourne pour consulter Lancy. A ma grande surprise, il venait de quitter sa cachette sans me prévenir. Je le vis qui s'éloignait sous les branches. Effrayé, il avait hâte de sortir du bois et fuyait comme hors de lui. Par ses mouvements, il avait malheureusement attiré l'attention de la bête blessée. Aussitôt découvert, la panthère était sur lui. Se croyant perdu, au lieu de vendre chèrement sa vie, Lancy lâche son fusil, s'assied, s'enroule le bras autour de la tête comme pour la protéger, et se rendit comme un prisonnier sans défense. Je vis la panthère, l'œil en feu, la gueule en sang, tomber sur lui, le renverser, lui déchirer les bras et la tête, puis bondir et disparaître dans le fourré. Ce fut l'affaire d'un clin d'œil. Avant d'avoir eu le temps de porter secours à mon infortuné compagnon, le mal était fait. Et puis, comment tirer pendant que les deux roulaient ensemble?... Je courus à lui immédiatement, excédé de ce que j'avais vu.

— Lancy, Lancy, mon pauvre ami, comment es-tu ?

— Perdu... je suis perdu...

— Bah ! On va te soigner, tu verras, tu vivras...

— Je vivrai ? Regarde...

Et disant cela, il sanglotait.

La panthère lui avait fait d'affreuses blessures. Les deux bras cassés... la nuque ouverte par un coup de griffe... C'était sérieux, mais avant tout, il s'agissait de relever le courage de Lancy.

— En somme, rien de grave, fis-je solennellement. Lève-toi et hâtons-nous.

Les villageois qui étaient arrivés après les deux détonations, emportent le blessé sous ma tente. On lave ses blessures soigneusement, et, par le premier train, nous étions à proximité d'une gare, le blessé est envoyé au grand hôpital de Madras où il arrivait 4 heures après l'accident.

— Je pense que vous étiez guéri du démon de la chasse, après cet accident.

— A vrai dire, l'émotion m'avait gagné. Il n'y a rien de plus déprimant que l'exemple. La peur se communique. Mais le démon de la chasse a la vie dure. Le lendemain, je reprenais le sentier. La panthère avait reçu trois coups de feu ; elle m'appartenait. Un de mes subordonnés fit le vert et le sec pour me suivre, m'assurant que je m'exposais en allant seul. Je fus encore assez faible pour accepter son concours. Les villageois nous avaient prévenus que la panthère blessée s'était réfugiée dans un gros buisson de cactus, dans un terrain vague. Mon compagnon, avec les rabatteurs, prit cette direction. Pour moi, je tournai le buisson à une certaine distance pour couper la retraite à l'animal, pensant bien qu'il chercherait à s'échapper du côté où il n'y aurait personne.

Le dénouement ne fut pas long. Toujours furieuse, aussitôt qu'elle vit les chasseurs, la panthère sortit de sa cachette et fit un bond vers eux. Effrayé, mon compagnon de lâcher son fusil et de grimper sur l'arbre le plus proche. En moins d'une minute, elle était à ses trousses. J'avais justement contourné le buisson. Je la vis se dresser contre l'arbre et s'efforcer de happer le chasseur qui, heureusement, était hors d'atteinte. Je tire aussitôt... Elle tombe fracassée par une balle. Les villageois la portèrent aussitôt en triomphe vers ma tente. Tout le village défila devant la panthère redoutée qui avait tant de crimes sur la conscience. Les insultes les plus corsées, les expressions les plus salées lui furent adressées en passant, selon la coutume indienne. Devant ma tente, en enlevant la peau, nous trouvâmes que les chevrotines n'avaient qu'effleuré la chair. Les cartouches étant vieilles, elles n'avaient qu'excité la bête.

— Et qu'était-il advenu de M. Lancy ? fîmes-nous, tout anciens.

— Le pauvre garçon fut très bien soigné à l'hôpital. On tenta l'impossible pour le sauver, mais les blessures étaient trop mauvaises. La gangrène s'y mit, et, au bout de trois jours, il mourut d'un empoisonnement du sang.]

M. Jansen termina en disant : « Cet accident m'a servi de leçon. Depuis lors, je chasse toujours seul. Au moment du danger, il est plus

facile de prendre soin d'une personne que de deux. »

P. R.

— Le *Missionnaire indien*, messenger des Missionnaires de S. Frs de Sales dans l'Inde. On s'abonne chez Mme R. Cantin, 340, rue St-Olivier, Québec.

La danse des avocats

LORSQU'EN 1627, au château de Maule, à l'occasion du mariage de Mlle de Rechinevoisin, nièce de Mlle de Lorges, la spirituelle fondatrice de l'*Académie du coin du feu*, deux jeunes avocats, MM. de Montauron et de Saint-Brice dansèrent une bourrée chartraine à grand renfort de hautbois, de basses et de violons, aux chaleureux applaudissements du prince de Weimar et de l'élite de la noblesse française, ils ne songèrent pas à ce qu'allait leur coûter ce succès chorégraphique.

Le barreau du XVIII^e siècle était très rigoriste. Toutes les danses, sans exception, étaient interdites aux confrères de saint Yves, patron des avocats. En conséquence, aussitôt que le Conseil de l'Ordre connut l'équipée des deux jeunes gens, il s'empressa de les citer devant sa barre.

Siégeant dans l'une des salles du Grand-Parquet, il était présidé par Me de la Cormière, bâtonnier en service, ayant pour assesseurs M. Antoine Arnaud, doyen de l'Ordre (le doyen étant en ce temps membre du Conseil de discipline), François Pinson, Lucien Sœfve, Ploust Angran et Martin Husson, tous en robes avec l'épitoge.

Aussitôt la séance ouverte, on demanda aux inculpés de chercher en leur âme et conscience ce qu'ils avaient fait de contraire "à la dignité et aux règles professionnelles". Ils répondirent que depuis cinq ans qu'ils avaient l'honneur d'appartenir à l'Ordre, ils ne pensaient pas avoir jamais enfreint ses statuts.

Me Antoine Arnaud, une des gloires du barreau et que sa fameuse plaidoirie pour l'Université contre les Jésuites avait rendu célèbre, se sentait plein de mansuétude pour ce qu'il consi-

dérait comme péché très véniel, étant donné l'âge des coupables, et il leur expliqua doucement que chez Mme de Lorges ils avaient enfreint le XIX^e commandement de l'Ordre, interdisant de "mener un train de vie dissipé et contraire à la modestie et à la gravité de l'état".

Me Lucien Sœfve, fort austère, trouvant trop bénigne la mercuriale de Me Arnaud, prit à son tour la parole, et leur reprocha en termes véhéments de s'être conduits en baladins. Puis, pensant avoir suffisamment impressionné ses confrères, il permit aux inculpés de se défendre.

Me de Montauron répondit fort sincèrement qu'en réalité il avait complètement oublié l'interdiction de danser, mais que si même il y avait songé, il aurait peut-être passé outre, estimant "qu'il y a une différence notable entre danser ostensiblement et ridiculement en public et danser déceimment, dans une maison privée, au milieu de personnes du plus haut rang et de première qualité".

M. de Saint-Brice, entendu à son tour, accentua les dires de son ami, en ajoutant "que la danse en elle-même n'avait rien de contraire aux mœurs, à la bienséance, à la gravité magistrale."

Outré de cette désinvolture, le sévère Lucien Sœfve interrompit l'orateur pour lui faire remarquer "qu'il n'avait point à discuter les statuts de l'Ordre". Mais l'avocat, trop habitué à défendre les autres pour ne pas savoir se défendre lui-même, poursuivait sans se laisser démonter. Appelant à la rescousse les textes sacrés, il cita le saint roi David dansant devant l'arche pendant qu'il la promenait dans les campagnes de Judée. Le sage roi Salomon qui "sautait des journées entières au milieu de ses femmes sur le cheval que lui avait envoyé en présent un empereur d'Ethiopie", et passant alors au Nouveau Testament, il évoqua le souvenir des grands hommes savants, des plus grands saints et des plus éloquents docteurs. "L'Église dit-il, ne considère-t-elle pas la danse comme un exercice innocent et salutaire? — Saint Jérôme et saint Augustin ne dansèrent-ils pas?" Antoine Arnaud trouvant qu'il allait un peu loin, l'arrêta en répondant que ni l'un ni l'autre n'étaient encore alors des Pères de l'Église, et que, certes, le premier n'eût pu écrire ses traités contre Pélage et contre Jovinien, pas plus que le second sa *Cité de Dieu* et ses *Confessions*, s'ils se fussent adonnés à une distraction "... inno-

cente en elle-même si on veut, mais qui conduit presque toujours et insensiblement à la perte de la pudeur, de la tempérance et de la simplicité; la danse n'étant certes pas un vice, mais pouvant être considérée par rapport à lui comme les bateleurs sur les tréteaux peuvent l'être par rapport au théâtre : ils font entrer".

Me Arnaud s'empressa de demander aux deux amis s'ils promettaient d'être plus circonspects à l'avenir. Ils le jurèrent, et le Conseil se retira pour délibérer sur leur sort.

Au bout d'une demi-heure, les avocats-magistrats rentrèrent, et debout, tête nue, tandis que seul le bâtonnier, coiffé de sa toque, était assis, ils infligèrent le blâme à huis clos avec exhortation (lisez injonction) de verser quelques aumônes aux pauvres pour effacer radicalement la faute commise et la réparer en bons catholiques."

Heureux d'en être quittes à si bon compte, les deux amis cherchèrent à exécuter dignement la sentence de leurs pairs, et ils pensèrent y réussir par une fondation qui perpétuerait le souvenir de l'erreur et de la réparation.

Il existait alors dans l'impasse de Sainte-Marine, proche de leur habitation, dans l'île de la Cité, une petite église servant de paroisse aux domestiques de l'archevêché. Cette petite église, après avoir servi en 1851 à un théâtre de marionnettes, est tombée en ruines depuis, et ses archives ont été détruites ou brûlées en 1793. Elles contenaient, au XVII^e siècle, un acte remontant au XII^e siècle, qui autorisait son vicaire à marier par autorité de justice de malheureuses filles-mères. Par une bizarre et humiliante coutume, ces épousées recevaient en guise d'anneau nuptial une bague de paille, qui les stigmatisait à jamais.

Précurseurs du féminisme, ce fut à faire cesser cet état de choses que MM. de Montauron et de Saint-Brice résolurent de consacrer "leur amende".

Par-devant Me Frangin, notaire au Châtelet, ils dressèrent l'acte suivant : "L'anneau de paille bénit et donne à chaque fille mariée par autorité de justice, et sur le visa de l'Officialité de Paris, au maître-autel de l'église Sainte-Marine, sera, à compter de la présente année 1627, changé en anneau d'argent.

Chaque fille qui prouvera qu'une année au moins avant la célébration du mariage elle est restée spontanément et de son plein gré dans

la voie de la vertu, recevra une dot de cinquante écus (plus de cinq cents francs de notre monnaie.)

Un fonds de vingt-quatre mille écus est affecté par le susdit contrat à cette fondation, laquelle somme a été reçue comptant et employée en achats de vignes et de maisons au hameau de Courbevoye-lez-Paris.

Un Conseil, composé du Curé de l'église de Sainte-Marine, de deux marguilliers, d'un conseiller au Parlement et de deux avocats au Parlement, et ayant pour président M. le grand pénitencier de Notre-Dame, sera appelé chaque année à discuter les droits des prétendantes à l'anneau d'argent.

Le nombre de mariages célébrés de cette façon ne pourra pas dépasser six.

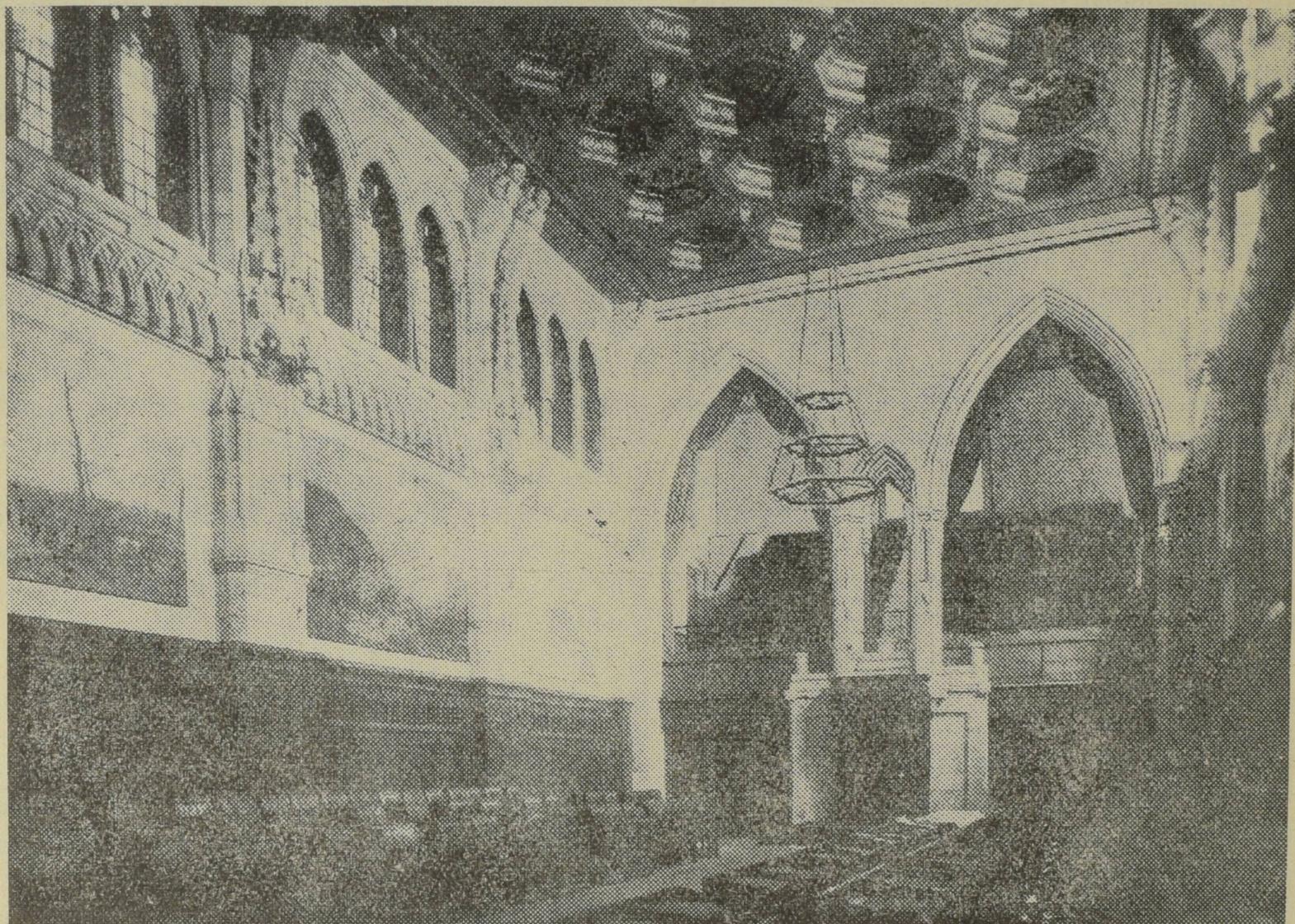
La présente fondation, faite en vue de la religion et de l'humanité, est mise pour les siècles qui vont suivre sous la protection de Dieu, de l'Église et du Parlement de Paris.

L'institution nouvelle fut baptisée " la danse des avocats ", et cette affaire, jointe au talent très réel des fondateurs, leur valut une grande notoriété et attira sur eux l'attention du cardinal de Richelieu, qui fit de M. de Montauron un avocat général de la Cour, et de M. de Saint-Brice, un substitut au procureur général du Parlement de Paris, après les avoir mariés aux deux nièces du célèbre jurisconsulte Bélièvre.

Quarante ans plus tard, MM. de Lamoignon et de Novion ne manquaient jamais d'assister aux " noces de Sainte-Marine " et de rappeler aux néophytes du palais que c'étaient les fondateurs de la " Danse des avocats " qui leur avaient enseigné les premiers éléments de l'art de la plaidoirie dans lequel ils s'illustrèrent.

J. LORTEL.

[*La Maison.*]



VUE DE LA SALLE DU SÉNAT À L'HÔTEL DU PARLEMENT CANADIEN

UN NAUFRAGE

LETTRE DE FEU LE CHAN. M.-R.-C. DÉCARIE

La lettre si pleine d'intérêt que nous publions ci-après, a été écrite au cours d'un voyage à Rome et en Terre Sainte que fit le chanoine Décarie, ancien curé de Saint-Henri de Montréal, décédé en 1920. Le destinataire en est inconnu. Elle a été trouvée lors de l'incendie de la Basilique de Québec, dans les papiers de la cure de Notre-Dame.

10 février 1898.

RÉVÉREND.

MON CHER,

J'ai encore à vous raconter une autre aventure. Mais n'en parlez pas trop ; je ne pourrais plus trouver passage à bord d'aucun bateau. Oui encore un naufrage et cette fois, pas dans Caribée, mais au beau milieu de l'Atlantique ! Avez-vous jamais entendu parler du beau steamer *Veendam* de la Cie Hollandaise ? C'est sur ce steamer que s'embarquent ceux qui rendus à Rotterdam n'ont pas le temps de revenir au Havre pour prendre la ligne française.

Eh bien ! le pauvre *Veendam* est aujourd'hui un sujet de curiosité pour les monstres qui habitent les profondeurs de l'Océan. Et voici : Dimanche le 6 courant vers cinq heures, le Capitaine du *Veendam* saluait joyeusement un autre steamer de la même Cie qu'il rencontrait venant de New-York et lui faisait connaître que tout allait au mieux à son bord. Mais voilà que vingt minutes après on entend un bruit de tonnerre dans les entrailles du *Veendam*. Le malheureux vaisseau est secoué par le choc formidable, puis un silence de mort. Les machines sont arrêtées. Qu'y a-t-il ? Tout le monde est sur le qui-vive, tout le monde s'effraie, chacun a une explication à donner. Enfin on apprend que c'est l'hélice qui est brisée ou plutôt l'arbre de couche de l'hélice. Mais les officiers commandent à tout le monde de rester tranquille, il n'y a aucun danger. Cependant après quelques minutes on installe tout un système de pompes et on demande aux émigrants de prêter secours. Tout le monde se met à tour de rôle, aux pompes, l'eau gagne et cependant on continue à dire qu'il n'y a pas de danger. En se brisant, l'arbre avait déchiré en trois endroits les flancs du navire et l'eau gagnait sur les pompes. C'est donc maintenant une question d'heures ou de minutes. Et il est aisé de s'en rendre compte malgré les protestations des officiers. Il est six, sept, huit, neuf, dix heures et l'on pompe toujours, et l'eau monte toujours. Il faut donc se résigner, car enfin on ne peut pas toujours pomper, puis il est facile de voir qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver le navire. C'est donc inévitable, il faut voir la

mort entre les deux yeux ; et quand on est plein de santé, c'est dût de se résigner ! A minuit, on se décide à dire qu'il ne faut pas perdre courage, mais pomper toujours, car il est possible de rencontrer quelque navire. Puis le *Saint-Louis* de la ligne américaine ne tardera pas à être en vue. En voilà des consolations ! Mais on ne se décourage pas encore, on pompe avec vigueur. A une heure a. m., rien encore. Et pendant ce temps le malheureux navire est affreusement secoué par les vagues qui le battent avec furie. On essaye une chaloupe. Elle se brise contre le bateau... une autre subit le même sort. C'est donc fini : il faut en passer par là et la mer lance jusqu'au ciel ses vagues écumantes qui balayent le pont du navire désemparé. Oh ! que les minutes sont longues alors. On aimerait autant en finir de suite. Tout à coup, cependant, on entend la vigie qui crie : Une lumière à l'horizon ! une lumière ! Tout le monde tressaille et semble sortir d'un engourdissement mortel. Une lumière, mais que peut faire un autre navire si on ne peut mettre les chaloupes à l'eau... N'importe on sent qu'il y a là encore une lueur d'espérance. La vie revient. Peut-être eux pourront-ils mettre leurs chaloupes à la mer. Quelques minutes après le Capitaine annonce que c'est bien le *St-Louis*.

Courage, dit-il, pompez toujours. Le navire peut résister encore quelques heures. Assez pour être secourus. De suite on met les signaux de détresse. On lance des fusées. Mais il semble que le *St-Louis* ne voit rien. Répétez toujours les signaux ! Le *St-Louis* file vingt-un nœuds à l'heure ; mais comme ça va encore lentement au gré des pauvres malheureux qui voient toujours la mort en face. Répétez les signaux car ils ne nous voient pas, ou ils ne veulent pas venir. Cependant le *St-Louis* est là. On s'aperçoit que déjà les chaloupes sont à l'eau ! Les cœurs bondissent d'espérance ! Dieu bénisse le *St-Louis* ! Déjà le premier officier du *St-Louis*, M. Segrave, est à portée de parler. C'est lui qui commande le sauvetage. Il ne peut pas trop approcher pour ne pas briser sa chaloupe contre le *Veendam* ! Les femmes d'abord crie le Capitaine puis les enfants. On prend la première femme qui se présente, on lui passe un câble sous les bras, puis sans cérémonie on la soulève et la lance au-dessus de la chaloupe. On la baisse, mais un coup de mer a dérobé la chaloupe ! La pauvre femme plonge dans l'eau glacée. Le mouvement du navire la retire de l'eau. On la descend de nouveau et cette fois, elle est dans les bras des matelots du *St-Louis*. Puis une autre, puis une autre. Quelques-unes attrapent qui un bain de siège, qui un bain de pieds, qui un bain complet. Enfin la chaloupe est u complet ; quatre chaloupes font le service. Au *St-Louis* tout se fait dans un ordre parfait. On est si bien pourvu de tous les engins de sauvetage que tout se fait sans difficultés. Enfin

tout le monde à son tour, deux cent vingt personnes, tous sont sauvés. On met le feu au pauvre *Veendam* pour s'assurer qu'il va bien disparaître au plus vite puis nous reprenons notre route, car j'oubliais de vous dire que moi j'étais sur le *St-Louis* pendant tout ce temps.

J'avais pris le *St-Louis* à Southampton le 5 février, et nous étions là juste à temps pour sauver ces deux cent vingt personnes qui auraient autrement péri infailliblement. Nous arrivons enfin à New-York sains et saufs. Au revoir mon cher Père. A bientôt.

M.-R.-C. DÉCARIE,
ptre, curé.

New-York, 11 fév. 1898.

St-Henri, 24 février 1898.

MON CHER PÈRE,

Je trouve ce matin, en défaisant ma valise, cette lettre que je croyais vous avoir envoyée de New-York. Je ne sais comment il se fait. Je suis arrivé à St-Henri et j'étais fier de revoir mon peuple et mon église. Je me remets à l'ouvrage. Ce voyage m'a reposé. . . Je suis très bien. Au revoir et bon courage. Je n'ai fait que passer en France. Après avoir visité Jérusalem, on ne prend guère intérêt aux autres lieux que l'on visite. Tout à vous,

M.-R.-C. DÉCARIE, ptre, curé.

La schola des Petits-Pieds-Nus



Il était une fois une jeune fille, qui s'ennuyait. . . Dix-huit ans, à peine échappée du couvent, de l'esprit, de la gaiété, de l'enthousiasme à en revendre, mais un visage irrégulier auquel on accordait à peine la beauté du diable, et pas un sou vaillant. C'est assez pour tenir à distance les épouseurs.

— Ils ne viendront pas, disait-elle en rêvant à la fenêtre de son manoir, un manoir délabré, moitié ferme, moitié château, où de vieilles tours en poivrières, sillonnées de lézardes, n'abritaient plus que la gent roucouillante des pigeons et des tourterelles. Ils ne viendront pas. Je vais les attendre en vain, deux ans, cinq ans, dix ans, en festonnant d'interminables broderies. L'attente ne convient pas à mon caractère. La patience de Pénélope n'est point mon fait. Trop de vie bouillonne en moi ; il faut qu'elle se dépense. Hier encore, au pensionnat, Mère sainte Thècle nous conseillait de faire du

bien autour de nous. . . Personne ne s'occupe de nos paysans. Mettons-nous à l'œuvre !

— A l'œuvre, gémit tante Palmyre, quand sa jeune nièce lui développa ses plans de bataille ; y penses-tu, Geneviève ? Nos paysans se moquent bien des catéchismes et des persévérances. Demande au grand Sylvestre, du Pré-Haut. Il te dira que son dieu, à lui, ce sont les louis d'or. . . Tu perdrais ton temps et ta peine, ma petite. . .

— Pourtant ma tante. . .

— Il n'y a rien à faire, ma nièce. J'ai essayé, moi aussi, quand j'avais ton âge et tes illusions. Si nous avions un peu d'argent, les enfants viendraient peut-être pour manger nos bonbons et nos gâteaux, mais l'argent manque. . . et ton père, qui chasse du matin au soir au lieu de surveiller ses terres, n'est pas homme à nous en procurer. Quitte ces chimères et vient m'aider à surveiller la cuisson de mes confitures. . .

Quitter ses chimères, quand on a dix-huit ans, et de l'ardeur, de l'enthousiasme à rendre !. . .

. . . Il était une fois une jeune fille qui s'ennuyait. . .

* * *

Elle s'ennuyait de plus en plus. Un an passa, puis deux. Le prince charmant restait invisible. Tante Palmyre devenait un peu plus grincheuse chaque jour, le maître de céans chassait plus que jamais, et Geneviève était blasée sur le plaisir d'aligner les points de sa broderie ou de coiffer de rondelles de papier les pots de gelées et de marmelades.

Un jeudi d'avril, où le gai soleil, réveillant sa jeunesse assoupie, lui rappela tout à coup qu'elle avait vingt ans, elle s'avisa de rouvrir son piano.

C'était un très vieux piano, aux touches jaunies, qui, depuis de nombreux lustres, n'avaient point vu d'accordeur. Geneviève était une musicienne médiocre. Les gammes et les exercices avaient été le cauchemar de son enfance, les études et les sonates lui avaient coûté bien des larmes. Cependant, une douceur glissa dans son âme quand, sous ses doigts légers, le vieux piano fit entendre une musiquette grêle et charmante, comme celle des clavecins du bon vieux temps.

— J'avais tort de ne pas jouer, songea-t-elle, ce sera une distraction. . .

— Ce sera une distraction, répéta la jeune fille.

Et, préludant par quelques arpèges, elle entonna de sa voix fraîche une romance d'autrefois. Une villanelle suivit, puis un menuet, puis une sérénade, pleine de clair de lune et de gondoles. Jamais le salon du manoir n'en avait tant entendu.

Piqués d'émulation, les oiseaux s'égosillaient dans les branches. La musicienne se pencha vers la fenêtre ouverte pour les cher-

cher des yeux, sur les marronniers et les tilleuls. Mais elle eut vite fait d'oublier les oiseaux devant le spectacle inattendu qui s'offrait à ses regards.

Massés derrière le portail, juchés sur la grille, à califourchon sur le mur de clôture, tous les enfants du voisinage étaient là, déguenillés, mal mouchés, les pieds nus ou chaussés de gros sabots, ceux de la métairie du Fayard et de la ferme du Pré-Haut, ceux du Moulin-Neuf et de la Pierre-qui-vire. Silencieux, attentifs, les yeux rivés sur la fenêtre d'où sortaient des flots d'harmonie, ils écoutaient, saisis d'un mystérieux ravissement.

Geneviève courut au portail, les fit entrer, joua et chanta devant eux. D'abord intimidés, ils s'enhardirent jusqu'à fredonner les airs qu'ils avaient appris à l'école.

Tante Palmyre, émue par cet étrange concert, fit irruption dans le salon et pâlit d'épouvante en apercevant ces gamins malpropres. Geneviève leur donnait congé, les invitant à revenir le dimanche et le jeudi pour apprendre des chansons nouvelles.

— Que signifie ? s'enquit tante Palmyre quand la troupe enfantine eut disparu dans le jardin.

Mais Geneviève, radieuse, esquissait une pirouette.

— Tante Palmyre, je vais organiser une schola...

— La schola des va-nu-pieds ?

— Oh ! la désobligeante épithète ! Non chère tante... Mais si vous le voulez bien, la schola des Petits-Pieds-Nus...

— Cette schola t'ennuiera vite...

— Au contraire, tante Palmyre... Grâce à la schola, il y aura bientôt, dans ces vieux murs, une jeune fille qui ne s'ennuiera plus !...

* * *

S'ennuyer ?... Il eût fallu en avoir le temps ! Geneviève se vit bientôt la jeune fille la plus occupée de France et de Navarre. Les Petits-Pieds-Nus amenèrent d'autres Petits-Pieds-Nus. Il en vint de tous les coins de la paroisse. On apprit d'abord de belles chansons, puis un peu plus tard, de beaux cantiques, et plus tard encore des hymnes et des psaumes. C'est M. le curé qui fut bien étonné, ainsi que tante Palmyre, quand les échos de la vieille église se réveillèrent aux accents de toutes ces voix pures, et que la nef, autrefois déserte, s'emplit de coiffes blanches et de blouses bleues... N'était-il pas tout naturel que les bons paysans vinssent entendre chanter leurs petits gas ?...

On connut alors des mois de Marie champêtres, des nuits de Noël où l'on crut voir l'étable de Bethléem autour de laquelle chantaient les anges. Il y eut des processions qui firent époque, des premières communions inoubliables,

des fêtes d'Enfants de Marie où l'on avait envie de pleurer, des messes de départ où les petits jalousaient leurs aînés, tant cela leur semblait beau d'être soldats de France...

Les années passèrent, transformant l'humble village. Les premiers chanteurs avaient grandi, mais chez la demoiselle du château accouraient toujours de nouveaux Petits-Pieds-Nus. Non, certes, la jeune fille ne s'ennuyait pas, et pourtant les rides allaient sillonner son visage, les fils d'argent courir dans ses cheveux noirs. Elle s'ennuyait si peu, que lorsque le prince charmant se présenta, ce prince charmant qu'elle n'attendait plus, elle refusa de le suivre.

— Fonder une famille ? dit-elle... Mais j'en ai cent !... Toutes les familles de ma paroisse sont ma famille.

* * *

Y a-t-il encore, en notre siècle, des jeunes filles qui s'ennuient ? S'il en existe, c'est pour elles que j'écris ces lignes. Puissent-elles leur souffler tout bas le secret de se rendre heureuses en travaillant au bien des autres ! Secret très simple, à la portée de toutes... Il n'y faut qu'un médiocre talent de pianoteuse, un filet de voix, quelques chansons, et... beaucoup d'amour de Dieu.

Jean VÉZÈRE.

DÉBUT DE MUSICIEN

Jacques vient de commencer sa troisième année à l'école paroissiale de P... Comme il manifeste beaucoup de dispositions pour la musique, ses parents lui font prendre des leçons de piano depuis un an. Les progrès sont très sensibles et le goût croît en même temps que la science. Non seulement il étudie les morceaux des maîtres, mais il compose.

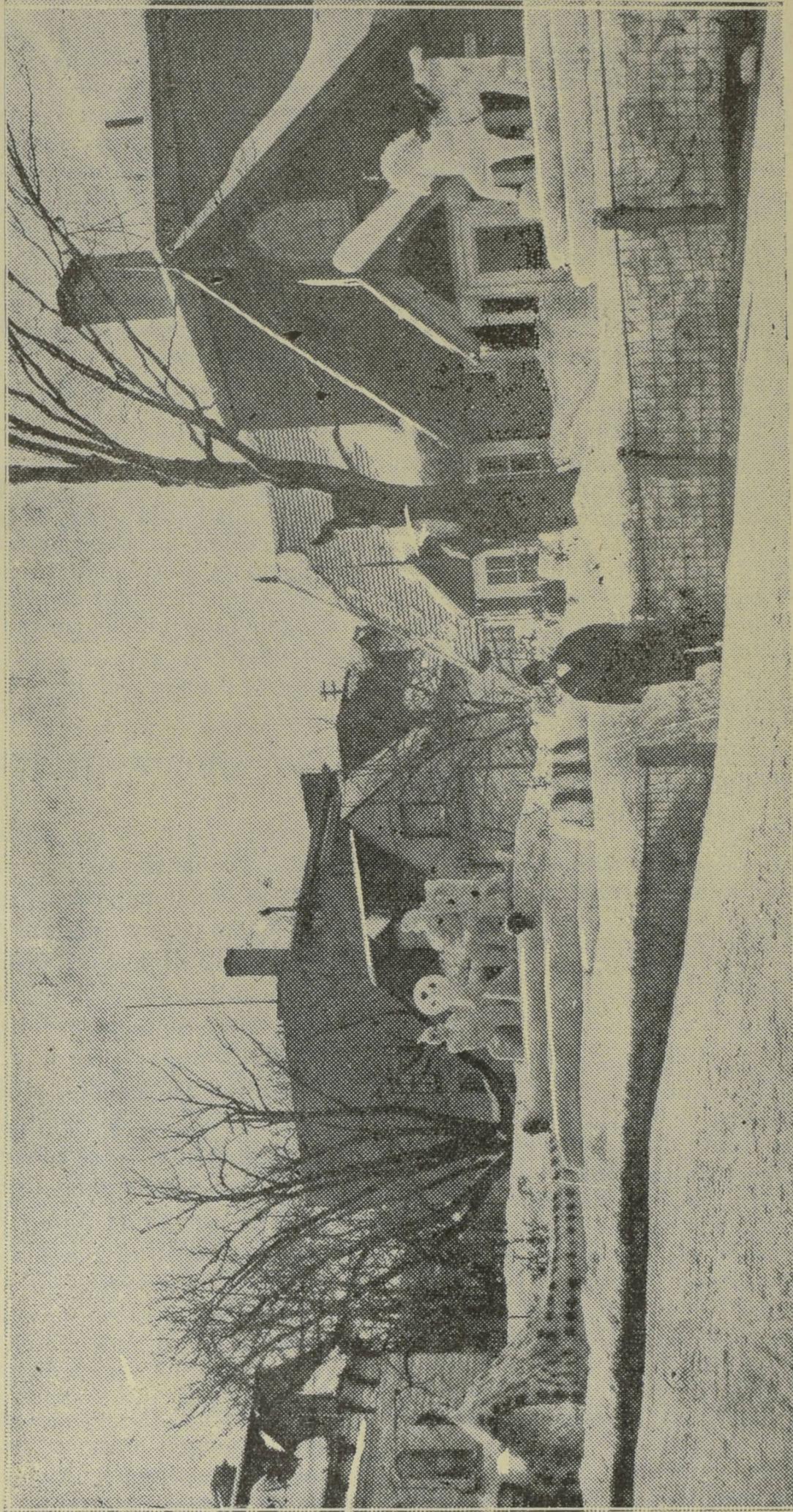
— Voudrais-tu me dire si dans ma composition j'ai mis assez de flamme, demandait-il un jour à Robert, de 5 ans plus âgé que lui.

— Crois-moi, mon Jacques, lui répondit celui-ci, ce n'est pas de la flamme qu'il faut mettre dans ta composition ; c'est la composition qu'il faut mettre dans la flamme."

Le bon Dieu n'a pas besoin d'années pour faire son œuvre d'amour dans une âme : un rayon de son cœur peut en un instant faire épanouir sa fleur pour l'éternité.

Bse Sr THÉRÈSE DE L'ENF.-JÉSUS.

L'HIVER À QUEBEC



DIFFÉRENTS TRAVAUX DE GLACE FAITS À L'OCCASION DU CARNAVAL

La légende de Robert le Diable

Au début du Xe siècle vivait en Normandie un duc puissamment riche et valeureux entre tous, qui s'appelait Guillaume aux grands yeux.

Toutes les félicités paraissaient lui être échues en partage. Il était beau, intelligent et fort instruit pour un homme de son époque. Sa femme, la duchesse Berthe, était douce, charitable et gracieuse, et pas un nuage n'aurait obscurci leur bonheur si la Providence leur eût envoyé un enfant.

Mais, hélas ! les années passaient, et la famille ne s'augmentait pas. La race menaçait de s'éteindre, et la tristesse assombrissait l'âme des infortunés seigneurs.

Un jour que le duc Guillaume se trouvait dans la grande salle de son château, fort occupé à dresser un plan de campagne, tandis que la duchesse filait la laine à ses côtés, il interrompit sa besogne, et poussant un long soupir :

— Ma dame, dit-il, je me demande parfois pourquoi je m'évertue ainsi à lutter contre nos ennemis. Je suis très fortuné. Notre duché est vaste, nos vassaux fidèles nous aiment et payent la dîme sans se plaindre. Nous jouissons tous deux d'une santé parfaite, et je n'ai rien à gagner à guerroyer ainsi. Nul ne me succédera sur le trône de mes pères, et je n'aurai pas la chance de voir galoper à mes côtés, fièrement dressé sur son palefroi de bataille, un petit chevalier dont je serais le père.

— Certes, mon seigneur, nous fûmes bien cruellement éprouvés... Je crains bien que tout espoir nous soit refusé désormais... et...

— Et pourtant, je désirerais bien un fils ! Dussé-je le donner au diable, je l'appelle de tous mes vœux.

— Au diable ! qu'avez-vous dit, Messire ?

— Oui, au diable ! je le répète...

Un éclat de rire strident fusa derrière la lourde tapisserie qui recouvrait la porte.

— Seigneur, dit la pieuse duchesse, avez-vous entendu ?

— C'est quelqu'un de nos pages qui joue avec un lévrier ; ne vous tourmentez pas ainsi, ma dame, vous êtes toute pâle.

— J'ai eu tellement peur !...

— Pauvre faible femme ! ricana le duc.

Et ce disant, il quitta la pièce.

* * *

Un an après, le palais était en liesse. Un bel enfant rose et blanc, aux larges yeux de velours noir, était venu égayer de sa présence les murs épais du grave manoir, et le duc, tout

à sa joie paternelle, ordonna sur ses domaines fêtes, festins et tournois.

Puis les derniers invités partis, il s'enferma au logis, restant de longues heures penché sur le berceau dans lequel son fils, le petit duc Robert, s'essayait à sourire et à gazouiller.

Et les jours passèrent doux et graves jusqu'au moment où l'enfant, commençant à grandir, risqua ses premiers pas dans la maison.

Subitement méchant et cruel, il poursuivait les bêtes, frappant les chiens et les chats de rudes coups de trique, et mentant lâchement pour faire punir les petits pages chargés de surveiller ses jeux.

Ce fut dès ce jour, une existence intolérable pour tous ceux qui s'approchèrent de lui.

Dès le matin retentissaient des cris de rage, des hurlements de colère, des plaintes et des sanglots, coupés çà et là de rires sinistres et de galopades insensées.

C'était l'héritier du nom qui donnait la chasse à ses valets, mordant les suivantes et arrachant leur voile aux demoiselles en hennin.

Plus il grandissait, plus il devenait féroce, et sans pitié pour les larmes de sa mère ; sans respect pour les réprimandes de son père, il sacageait tout ce qu'il rencontrait sur son chemin.

Très habile à tous les jeux du corps, Robert était vite parvenu à la perfection dans le métier des armes. Cavalier adroit et solide, il défiait à la course tous ceux qui lui faisaient déclaration de combat. Il devint bientôt invincible, et nul n'osa plus se mesurer avec lui.

A force d'incendier les moissons, de ravager les vignes, de piller les monastères, de dérober le trésor des basiliques, d'attaquer les passants, de détrousser les pèlerins et de blasphémer du soir au matin en faisant ripaille dans les cabarets malfamés, il était arrivé à se faire détester de tous. La duchesse Berthe refusait de le voir. Son père l'avait chassé, et les enfants du village, qui le reconnaissaient de loin, grâce au chapeau de velours rouge dont il était toujours affublé, le huaient et le poursuivaient à coups de pierre en criant :

— Hou ! hou ! le vilain diable !...

Le surnom de Robert le Diable lui était resté, et nul dans la province ne l'appelait autrement.

* * *

Cependant ses crimes devinrent si nombreux, que le duc ne put les tolérer plus longtemps ; il résolut de mettre un frein à ses désordres.

Pour cela il refusa tout subside à son fils, lui faisant dire par son fidèle intendant qu'il se sentait prêt à lui pardonner et à l'accueillir, s'il promettait de s'amender et de rompre toute relation avec les chenapans de la contrée.

Mais Robert reçut fort mal ces propositions de sagesse. Il roua de coups le vieillard envoyé en ambassade, tondit ses cheveux et sa barbe, et

le jeta à la rue après l'avoir dépouillé de tout l'or que renfermait son escarcelle.

Quand le duc Guillaume apprit le résultat de cette démarche, il comprit que tout était désormais fini. Alors, prenant le deuil de son enfant, il le considéra comme mort, et défendit qu'on prononçât son nom devant lui.

Les années passèrent.

Afin de subsister, le mauvais fils s'était mis à la tête d'une bande de coupeurs de bourse, et s'emparant par surprise d'un couvent consacré aux filles de Sainte-Catherine, il en expulsa les occupantes, puis il établit dans le cloître son quartier général ; dès lors, ses crimes ne firent qu'empirer.

Les malheureux parents, honteux de l'existence indigne que menait leur unique rejeton, n'osaient bouger de leur manoir.

— C'est ma faute, disait le duc à sa femme. C'est moi, qui dans un moment de colère l'ai voué au diable ! . . .

— Oui, vous fûtes imprudent, mon cher seigneur, mais je veux calmer vos inquiétudes et tâcher d'arranger les choses. J'irai vers notre enfant. Je lui parlerai avec tout mon cœur, et je suis certaine de le ramener au bien.

— Allez, Madame, allez. Je suis moi, hélas ! bien sûr de votre défaite . . . Mais je ne veux pas vous retenir . . . Que Dieu vous protège !

La noble créature se mit en route, accompagnée d'une nombreuse escorte, et deux jours après elle arrivait au camp des bandits.

Le cortège était signalé, et les malandrins, conduits par Robert lui-même, se préparaient à l'attaque, lorsque la duchesse s'avança, la main droite haut dressée.

— Mon fils, dit-elle, vous êtes un grand coupable, et vos crimes sont innombrables. Je vous aime cependant malgré tout. Mais le duc votre père, est âgé, malade, il vieillit chaque jour, et le récit de vos exploits l'achemine rapidement vers la tombe. Je suis venue vous chercher afin de vous conduire auprès de lui.

— Madame, répondit Robert je n'ai pas oublié votre sollicitude envers moi, et je vous suis fort reconnaissant, mais une force plus puissante que tout me pousse au crime, et je me sens impuissant à lui résister.

— Robert, vous êtes le dernier héritier d'une vaillante lignée de preux et de paladins. Vos ancêtres étaient des guerriers célèbres. Vous vous devez à cette race de fiers soldats. Repentez-vous, faites pénitence, et revenez à l'amour de la justice.

— Madame, vous êtes bonne. Votre démarche me touche, et je vous obéirai. Ma conscience est souillée, et je dois me purifier. A qui m'adresserai-je ?

— Je sais un vieil ermite qui habite la forêt de Dives. Allez à lui, et confiez-lui vos fautes.

Le soir même, le jeune homme, vêtu d'un habit de bure, quittait le camp en grand mys-

tère et allait implorer du pieux solitaire le pardon de sa conduite passée.

— Vous fûtes un grand coupable, mon fils, lui répondit le saint homme, mais si votre repentir est sincère, vous serez lavé de vos péchés. Voici ce que je vous ordonne comme peine : Allez à Paris à la cour du roi de France. Présentez-vous comme un mendiant qui vit de la charité publique, et faites-vous enrôler parmi ses bouffons. Couchez sur la terre nue, revêtez des vêtements misérables, marchez à quatre pattes comme les chiens, vous êtes condamné à leur disputer votre nourriture. Après un an de ces mortifications, vous serez pardonné si vous n'avez failli.

— Ainsi ferai-je, mon Père, répondit Robert.

* * *

Pendant douze mois tout entiers, le jeune duc ne se démentit pas une seconde. Chaque jour étendu sous la table royale, il se battait avec les dogues familiers du souverain et leur arrachait à grand'peine les os dont il se nourrissait.

Les cheveux et la barbe non taillés, les ongles des mains et des pieds d'une longueur démesurée, il allait, mal vêtu, nu-pieds, sans coiffure, courant derrière la litière de Sa Majesté, dans la boue et sous la pluie.

Cependant, malgré cette attitude humble, on le trouvait d'une race différente des autres mendiants du palais, si bien que la jeune princesse Elisabeth l'avait remarqué et qu'elle lui faisait réserver une pâtée de choix, lorsque par hasard elle assistait au repas de son père.

Mais Robert, fidèle au rôle qui lui avait été assigné, ne paraissait pas remarquer la faveur dont il était l'objet, et continuait à lutter d'adresse, avec les molosses du chenil royal, afin de ne pas mourir de faim.

* * *

Le temps de pénitence touchait à sa fin, lorsque le roi de France fit annoncer dans les rues de sa capitale un tournoi de haute lice.

C'était le jour fixé pour l'expiration de la peine du jeune duc. Sans perdre une minute, il alla se faire inscrire parmi les combattants, et sous le nom de chevalier du Repentir, il s'occupa des détails de son costume.

Le matin du grand jour venu, il quitta le palais en cachette et se rendit dans une hostellerie où tout avait été disposé pour sa toilette par les soins de son armurier, et recouvert d'une armure blanche comme neige, il pénétra dans l'arène, visière baissée et lance au poing.

Modestement, il resta dans l'ombre jusqu'à l'appel de son nom, mais alors, bondissant sur la piste comme un lion, il se jeta sur son adversaire et le renversa sous ses pieds.

Tour à tour on lui amena les douze combattants inscrits, et tour à tour ils furent désarçonnés par lui.

— Qui êtes-vous, noble Sire ? demanda le héraut chargé de crier le nom du vainqueur à la multitude assemblée.

Et comme Robert allait répondre, une voix lente, grave et profonde s'éleva dans le silence de la lice, autour de laquelle une foule muette et recueillie attendait le nom du triomphateur.

— Annoncez le duc Robert de Normandie, vers lequel je suis envoyé afin de remettre toutes ses fautes ; je lui apporte le pardon de ses parents !

Et ce vieil ermite de la forêt de Dives se dressa sur les gradins de l'estrade ; puis, prenant le jeune homme par la main, il le conduisit aux pieds du roi.

— Voilà, Sire, celui qui fut jadis un grand coupable devant son prochain, dit-il ; aujourd'hui, je le sais converti et guéri de ses folies. Reconnaissez en lui le fou qui mangeait à vos pieds, par humilité et mortification. Cette con-

duite lui a mérité la clémence et l'indulgence publiques. Il est aujourd'hui l'égal du meilleur, car il a expié ses crimes.

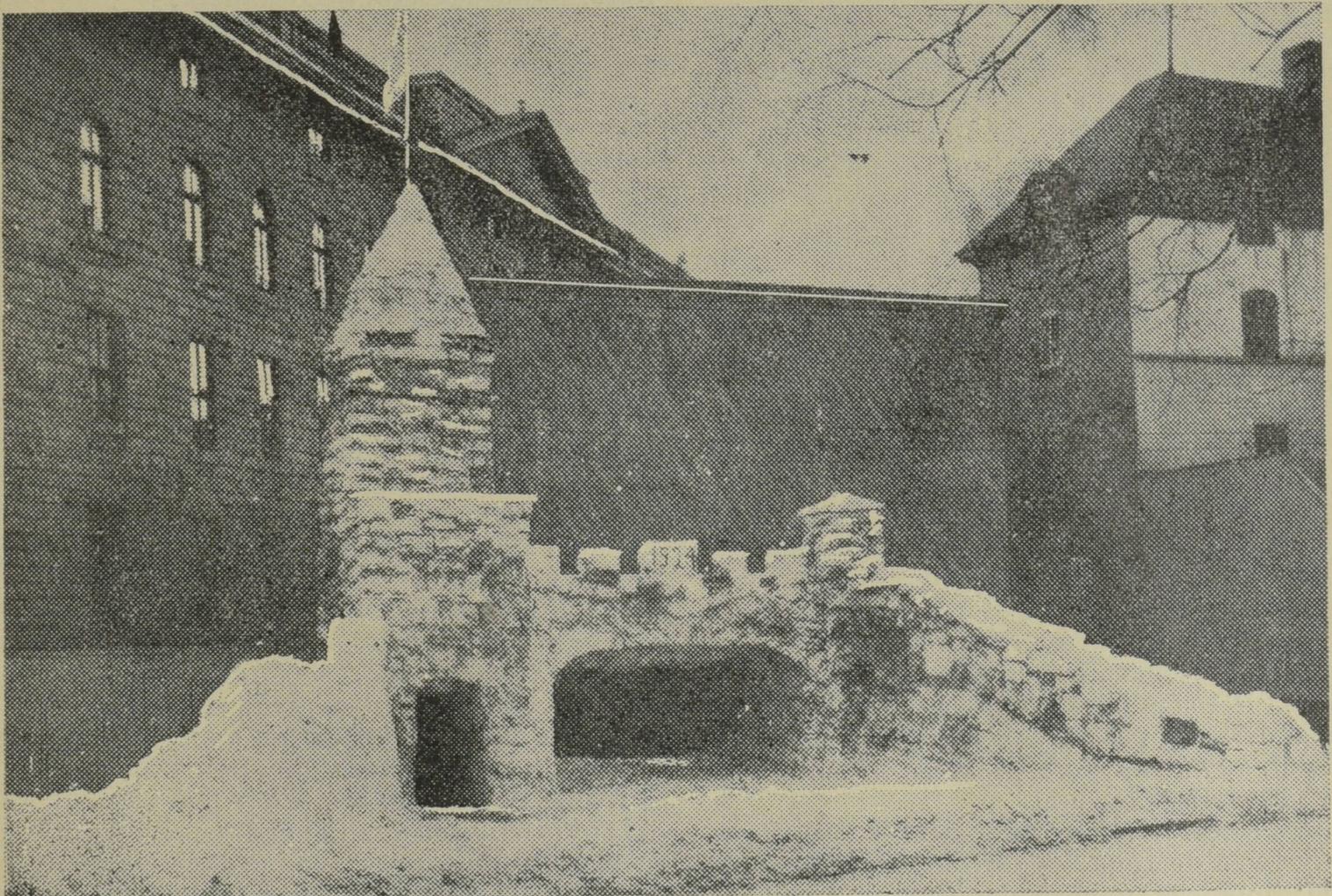
* * *

Deux jours plus tard, Robert quittait la cour de France. Il allait en Normandie retrouver ses parents bien-aimés, mais il ne partait pas seul. La belle princesse Elisabeth l'accompagnait. Ils allaient faire bénir leur union dans l'antique manoir familial, auprès du duc Guillaume et de la duchesse Berthe, enfin consolés.

On raconte que, par la suite, les nouveaux époux furent si heureux, que leur histoire n'est remplie que de beaux faits et de généreuses actions. Ils eurent une nombreuse famille, et moururent dans un âge très avancé, très aimés de leur peuple et pleurés de leurs enfants.

Marcel D'ENTRAYGUES.

[*L'Etoile Noëliste.*]



L'HIVER A QUÉBEC

Vue d'une porte de glace avec tour faite par les élèves de la petite salle du Séminaire de Québec.

Lettre ouverte à M. l'abbé Th. Moreux

DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DE BOURGES
(FRANCE)

MON CHER MAÎTRE,

Votre beau livre intitulé *La Science Mystérieuse des Pharaons*, tout comme l'étude de l'abbé Burque sur notre père Adam, publiée dans le huitième volume du *Naturaliste Canadien*, laisse une impression réconfortante au lecteur. Au milieu des courants nouveaux d'idées, des assauts audacieux contre la vérité révélée, des vents nombreux de doctrine, qui essayent de faire pencher l'esprit humain vers les ténèbres, votre livre est un phare qui relève les courages, éclaire et soutient les convictions.

Si je comprends votre raisonnement, la science des anciens autrement solide que la nôtre, n'ayant jamais eu pour base les tâtonnements de l'expérience, devait nécessairement avoir été révélée.

En effet les générations de nos savants modernes, armés d'instruments perfectionnés, n'ont pas réussi à trouver une unité de longueur aussi parfaite que la coudée pyramidale égyptienne basée sur la valeur du rayon polaire ; leurs observations séculaires n'ont pas abouti à une mesure de parallaxe solaire plus juste que celle que connaissaient les Pharaons ; nos savants modernes ne nous ont pas donné une mesure de temps comparable au cycle que le prophète Daniel exprimait par ses mots : " Un temps, un demi temps et deux temps — 1260 années " ; ils ont cependant pris connaissance d'une certaine relation entre la production du blé dans le monde et la variation des taches solaires, mais Joseph, l'intendant de Pharaon, bien avant eux avait prédit les années d'abondance et les années de disette. A force d'études, de comparaisons faites et refaites entre les différentes couches de terrains et chaînes de montagnes on a pu reconstituer tant bien que mal l'histoire de la création et des générations ; mais Moïse dans la Genèse avait déjà écrit tout cela avec exactitude, etc., etc., etc.

Ah ! les Anciens ! ils savaient, et sans le secours d'instruments. Ils savaient de la science de leurs pères . . . " *quæ fuit Isaac, quæ fuit Abraham, quæ fuit . . . Adæ, quæ est Dei. Deus pater scientiarum.*"

Que l'inspiration de nos Saints Livres est bien vengée de tous ces farceurs d'astronomes et de tous ces paléontologistes et géologues fantaisistes qui fouillent les entrailles de la terre et la profondeur des cieux avec la seule intention de démolir l'enseignement de la Bible ! Ils ne réussissent qu'à confirmer ses dires, dans le

domaine scientifique. Encore une fois *salutem ex inimicis.*

Nous vous devons, cher maître, une vive reconnaissance pour tous vos travaux qui portent en eux-mêmes une force d'apologétique extraordinaire capable de figer dans un étonnement stérile, et, Dieu le veuille, peut-être salutaire, les présomptueux qui prétendent à une victoire définitive de la science sur la bible.

Puisse votre beau livre " *La science mystérieuse des Pharaons* " passer par les mains de quarante mille autres lecteurs sérieux ! Nos élèves de l'enseignement secondaire devraient être de ceux-là. Qu'ils ne se fassent pas scrupule de le lire. Cela remplacera avantageusement pour leur formation tant d'autres lectures peu utiles.

Dans ce champ de l'antiquité savante, permettez-moi, cher maître, de vous signaler les horizons nouveaux qui s'ouvrent pour les archéologues passionnés sur notre terre d'Amérique, au Mexique, au Yucatan, au Pérou et dans l'île de Pâques. Ne pourrait-on pas trouver dans les ruines si étonnantes de ces pays et dans leur histoire, qui se prolonge dans la nuit des temps, de quoi porter encore quelques bons coups dans le camp des Philistins ?

En attendant avec impatience votre prochain livre, je me souscris avec respect,

Votre bien dévoué,

Joseph-B. MIGNAULT, ptre.

[*Les Annales térésiennes.*]

Le petit improvisateur

AU commencement du XVIII^e siècle vivait dans une échoppe adossée à l'un des palais de la place du Peuple, à Rome, un honnête savetier nommé Trapassi. Toute la journée on le voyait l'alène au poing, un vieux soulier sur le genou, et tirant des deux mains le fil goudronné. Gai comme un pinson avec les pratiques, ayant toujours à la bouche quelque bon mot ou quelque chanson joyeuse, mais dur avec les siens, il faisait trembler ses trois enfants quand il grossissait sa voix ou prenait en main son tire-pied de cuir . . . dont il ne les frappait jamais.

L'aîné de ces enfants, Piétro, avait huit ans, et le plus jeune en avait cinq à peine, lorsque leur mère s'en était allée avec le bon Dieu. Piétro s'employait déjà dans la maison, il veillait sur ses jeunes frères, faisait les commissions, allait chercher et reporter les chaussures. Déjà même il cousait assez proprement une pièce de cuir. Mais son père voyait avec chagrin qu'il ne

prenait pas goût à son métier. Ce que l'enfant désirait avant tout, c'était d'apprendre à lire. Quand on lisait devant lui, il restait comme en extase, et, quand on avait fini, il serait demeuré des heures entières à examiner ces petits points noirs qui disaient tant de choses curieuses, tant d'histoires amusantes. . .

Mais Trapassi connaissait à peine les lettres de l'alphabet et n'avait pu donner d'autre science à son fils. Quant à l'envoyer à l'école, il n'y fallait pas penser ; l'enfant lui rendait trop de petits services, pour qu'il consentit à s'en priver.

Avec cette simple connaissance des lettres, Piétro s'exerçait à lire les enseignes des boutiques et les vieilles inscriptions tracées sur les ruines. Il profitait pour cela des courses que son père lui donnait à faire ; mais il lui fallait se hâter, car Trapassi savait au juste combien de minutes étaient nécessaires pour aller de la place du Peuple au Ghetto, et du Vatican à la porte Saint-Paul ; aussi, lorsque l'enfant s'était oublié dans ses études sur la voie publique, il se prenait à courir pour regagner le temps perdu et s'estimait heureux d'en être quitte pour une réprimande.

Mais Piétro faisait peu de progrès, malgré ses efforts. Un jour qu'il s'évertuait à déchiffrer une enseigne, un petit mendiant s'approcha de lui et se prit à le railler de ce qu'il ne savait pas lire. — "Veux-tu me l'enseigner, toi qui sais si bien ?" lui demanda Piétro.

— Volontiers ; mais qu'est-ce que tu me donneras ?

Le pauvre Piétro n'avait rien à donner. Après avoir réfléchi, il pensa qu'il lui serait possible de se passer de son maigre déjeuner.

"Je te donnerai tous les jours un bon morceau de pain, lui dit-il.

— Tout sec ? fit dédaigneusement le petit mendiant.

— Oh ! tu verras comme il est bon ! dit Piétro craignant de se voir refuser.

— Tu n'as rien autre chose ? — Hélas ! non.

— Va pour le morceau de pain ! Tu te trouveras ici tous les jours, et nous étudierons ensemble."

Piétro lui serra la main avec reconnaissance, et la première leçon fut prise séance tenante sur la boutique d'un limonadier, qui avait fait écrire sur ses volets le détail de ce qui se vendait dans son établissement.

Le lendemain et les jours suivants, Piétro exécuta fidèlement sa promesse. Au moment du déjeuner il trouvait un prétexte pour ne pas manger en même temps que le reste de la famille et, dès qu'on l'envoyait en course, il allait porter son pain à son petit professeur. Il eut plus d'une fois les oreilles tirés au retour pour avoir trop tardé, mais il se consolait en songeant qu'il lirait bientôt couramment.

En effet, cela ne tarda pas à arriver. Mais ce n'était pas tout de savoir lire, il fallait se

procurer au moins un livre pour user de son savoir, et pour lui ce n'était pas chose facile. Il s'arrêtait parfois de longues heures aux vitres des librairies, admirant tous ces livres réunis dont il ne pouvait lire que les titres. Combien il enviait les enfants qui pouvaient entrer dans ces boutiques, et plus encore ceux qui se rendaient à l'école ayant sous le bras un paquet de livres qu'il leur était permis de feuilleter tout à leur aise ! Mais il ne trouva personne qui fût disposé à lui en prêter en échange de son déjeuner.

Son père lui donnait parfois quelque menue monnaie, le dimanche, lorsqu'il avait été bien content de lui. Jusque-là Piétro en avait acheté des joujoux ou quelque friandise, pour se dédommager de la maigre chère qu'il faisait pendant la semaine. Mais quand le désir de s'instruire se fut emparé de lui, il se priva de ces petites satisfactions, et entassa soigneusement ses quatrini(1). A chaque petite pièce qu'il ajoutait à la précédente, Dieu sait comme le cœur lui battait. Un jour enfin, il crut en avoir assez pour entrer, lui aussi, dans la boutique du libraire, et acheter un de ces volumes qui lui faisaient tant d'envie. Son choix était fait du reste. Entre tous les titres qu'il avait lus, il en était un qui lui plaisait singulièrement, et, en entrant dans la boutique, il demanda la *Jérusalem délivrée*.

Malheureusement le livre coûtait plus qu'il ne possédait. Il s'en retournait le cœur gros, lorsque le libraire le rappela. Il avait vu sur la figure de l'enfant de si bons sentiments qu'il lui permit d'emporter le livre désiré, à la condition qu'il achèverait de le payer quand il le pourrait.

Inutile de dire combien ce livre fut choyé, comme il partagea le lit de son jeune possesseur, comment il fut feuilleté et médité. Piétro ne le comprenait pas tout entier, tant s'en faut, mais ce qu'il en comprenait, il le relisait sans cesse, il l'apprenait par cœur, il le déclamait, il le chantait.

Un jour, — c'était en hiver, — une pauvre petite fille, les mains et le visage bleus de froid, s'était blottie au pied d'un des arbres qui bordent le *Corso*, grande promenade de Rome, attendant tristement qu'on lui jetât une aumône. Personne ne semblait l'apercevoir, et elle n'avait pas encore reçu un quatrino. Piétro en avait grand pitié, mais il ne pouvait lui donner ce qu'il n'avait pas. Après avoir longtemps hésité, il se décida à monter sur une borne et à déclamer un passage de son livre dans lequel on déplore le sort d'une pauvre jeune fille. Puis, bientôt, trouvant que ces vers n'expliquaient pas suffisamment la situation, il y en ajouta d'autres qu'il improvisait à mesure. Des promeneurs furent bientôt réunis autour de lui, et, comme il savaient pas cœur les vers de la *Jérusalem délivrée*, ils n'eurent pas de peine

(1) Quatrini : pièce de monnaie valant un centime.

à reconnaître ceux que le petit poète y ajoutait de lui-même. Ils l'interrompirent plus d'une fois par des applaudissements et firent pleuvoir la menue monnaie dans sa coiffure qu'il avait placée devant lui. Piétro s'empessa d'aller la vider sur les genoux de la petite fille, qui ne s'attendait guère à une quête si abondante. On applaudit encore ; mais le petit poète embarrassé se hâta de s'esquiver pour se dérober à ce triomphe.

Le succès de ce premier essai l'enhardit. Depuis lors, il s'amusa à faire des vers sur tous les sujets qui le frappaient. Quand il en avait composé un certain nombre, il montait sur une borne, comme la première fois, et les déclamaient ou les chantait ; il en improvisait même, quand ses auditeurs lui semblaient satisfaits ; mais il se gardait bien d'en rien dire à son père qui aurait trouvé fort mauvais qu'il se donnât ainsi en spectacle aux Romains.

Bientôt on ne parla plus à Rome que de l'improvisateur de dix ans qui chantait sur le Corso. Un célèbre écrivain et jurisconsulte du temps, Gravina, voulut en juger par lui-même, et un jour que Piétro déclamaient, il alla grossir son auditoire. Les vers du petit garçon n'étaient pas toujours conformes aux lois de la versification mais ils étincelaient d'images brillantes et se faisaient remarquer par leur douceur musicale. Gravina s'approcha, ravi, de l'improvisateur ; il l'accosta, le félicita sur ses vers en lui glissant une pièce d'or dans la main.

Piétro la refusa avec dignité. Quand il s'était agi de secourir une pauvre enfant abandonnée, il avait fait payer ses improvisations, mais depuis lors il n'avait rien voulu recevoir pour lui-même. La fierté du petit déguenillé enchanté encore plus le jurisconsulte, qui l'interrogea sur les livres qu'il avait lus, et, pour mettre son savoir poétique à l'essai, lui demanda une pièce de vers sur le Campo Vaccino. L'enfant, qui connaissait fort bien le signor Gravina, s'empessa de satisfaire à cette demande, et le désir de plaire au savant écrivain l'inspira heureusement. Gravina le serra dans ses bras en pleurant de joie.

— Tu feras ce que je n'ai pu faire, lui dit-il, tu seras le grand poète dramatique de l'Italie.

Il lui offrit ensuite de se charger lui-même de son instruction. L'enfant, au comble de la joie, écoutait avec enthousiasme son protecteur, lorsqu'il s'entendit tout à coup apostropher par une voix qu'il connaissait bien. C'était Trapassi qui venait vers lui, armé du terrible tire-pied et lui ordonnait de rentrer dans l'échoppe.

Gravina s'interposa ; Trapassi n'osa répliquer, mais il murmura tout bas les épithètes de *pecorone*, *bruta bestia*, les appliquant à son fils, qui, pouvant devenir un bon savetier, s'amusa à faire et à chanter des chansons. Le jurisconsulte coupa court à tous ces reproches en renouvelant

au père l'offre qu'il avait faite à l'enfant ; il ajouta qu'il prendrait chez lui le petit Piétro et que pour dédommager l'honnête savetier d'être privé de son fils, il lui ferait une petite pension.

Trapassi se garda de refuser des propositions aussi avantageuses ; l'arrangement fut conclu sur le lieu même ; l'enfant, placé tout le jour auprès de Gravina, eut des livres à discrétion et reçut une éducation complète.

Piétro avait dix ans alors ; à quatorze il composa une tragédie *Giustino*, qui fut couverte d'applaudissements, et quelques années après il était salué du titre de premier poète de l'Italie. C'était Métastase, né à Assise en 1698, et mort en 1782, et qui a laissé des tragédies remarquables, écrites dans un style aisé et harmonieux.

[*L'Ami des Enfants.*]

L'avenir de Willy

WILLY, treize ans, traits fins et teint mat sous cheveux noirs ; rieur, remuant ; chic dans son costume bleu-marin ; l'oncle Octave en raffole.

Willy est le troisième de sa classe ; il est servant de messe : très pieux, dit M. le vicaire. Et c'est vrai. Maman est fière de son Willy ; papa ne dit rien, il écoute.

Qu'est-ce que nous ferons de Willy ? Un honnête homme, déclare le père ; quelque chose, dit la mère ; un gros quelque chose, reprend l'oncle.

L'oncle a des ambitions démesurées ; peu d'instruction, mais du flair et de l'audace ; ça lui a réussi ; il est jovial, encombrant ; le père le subit, la mère l'écoute et le seconde. Or, son expérience profitera à son neveu . . .

— Mon garçon, tu feras ce qu'on te dira : quelque chose de pas banal ! du positif, entends-tu ?

Et l'on échafaude des plans, l'on bâtit des châteaux en Espagne qui font pouffer de rire l'aimable enfant.

L'on réfléchit, l'on discute, l'on contesta ; sur le que si, sur le que non, l'on s'arrêta enfin.

C'est trouvé : Willy réussira très bien dans les sciences.

— Qu'est-ce que c'est ça, les sciences, maman ?

— Demande à ton oncle Octave, mon chou.

— Mon oncle, qu'est-ce que c'est que les sciences ?

— Mon garçon, tout le monde ne parle que de ça, aujourd'hui. Il y a là de l'avenir et de l'argent. Tu vas te mettre là-dedans. Tu vas

devenir un magnat de la science comme d'autres deviennent magnats de la finance ; même, tu seras les deux. J'ai du flair, tu sais... Un magnat, entends-tu ?

En attendant de devenir un magnat, Willy fréquente sa classe, et chaque matin, pieux et sage, sert la messe.

M. le vicaire, en visite, s'était informé : "Que ferez-vous de votre Willy ? Ne le mettez-vous pas au collège ? Cet enfant ferait peut-être un prêtre... un missionnaire... Certaines paroles me laissent croire que Dieu a déjà frappé à la porte de ce bon cœur. Voyez-y donc. Chose importante : c'est l'avenir, le bonheur d'un enfant ; c'est le salut d'une âme... Voyez-y, n'est-ce pas ? Surtout priez."

Le père dit oui, la mère pencha la tête, l'oncle Octave était absent.

En apprenant la chose, l'oncle monta aux nues : "Non ! mais ç'a-t-il du bon sens, des idées pareilles !... L'avenir de Willy !!!... Les sciences sans Willy, ah ! ce vicaire !!!..."

Sur ce, le père bat déjà en retraite, la mère relève la tête. L'oncle, tambour battant, donne l'assaut avec tant de vigueur qu'il rentre dans la place, à demeure.

Un soir, Willy apprit qu'on l'aiguillait sur la chimie : "Tu étudieras la chimie, mon garçon." Le père y consentit, la mère s'enthousiasma.

— Willy étudie la chimie, ma chère !... L'amie la félicita.

— Willie étudiera dans une institution anglaise, ma chère !

— Y penses-tu ? Institution anglaise, institution protestante !

— Madame, c'est là qu'on enseigne le mieux les sciences, pardessus tout, la chimie, insista l'oncle.

— Vous ne le croyez pas, sérieusement. Nos institutions catholiques ?...

L'oncle s'emballa : "Mon neveu, Madame, doit tendre à un brillant avenir. Il faut que toutes les portes s'ouvrent devant lui... Et puis, vous savez, j'ai du flair..."

Et puis, l'enfant est bon, roucoula la mère. Un ange, ma chère ! Il a servi la messe pendant deux ans... pensez donc ! Même il a parlé un temps de devenir missionnaire... pensez donc ! Heureusement que l'oncle Octave a pris l'avenir de Willy en main.

En attendant l'ouverture des cours, Willy sert la messe comme un ange et croit dans le silence de son cœur, nourri d'Eucharistie, entendre les mots de sacrifice, de dévouement et d'oubli de soi.

* * *

Cinq ans plus tard, M. le vicaire visite les parents de Willy : l'oncle est mort, la mère soupire, le père souffre et se tait. Willy, beau et

grand garçon, diplômé en chimie, pose et persifle : il assure à M. le vicaire que toutes les religions sont bonnes, que les commandements sont bien vieillis, y compris le quatrième ; il ridiculise les pratiques religieuses du servant messe qu'il fut. On l'a éclairé, c'est heureux !

Et l'insolent insulte Dieu et baffoue ses parents. Comme M. le vicaire s'interpose, Willy, réformé "esprit large", prend son chapeau et passe la porte... On pleure.

En s'en retournant, M. le vicaire songe à quelle responsabilité courent les parents qui n'ont cure de la vocation de leurs enfants, qui demandent aux institutions protestantes leur instruction. Ils oublient qu'ils sont catholiques, justement dans les décisions les plus importantes de la vie.

Pleurez, se dit-il, pleurez, mère légère, père faible. Puissent vos larmes ramener l'enfant égaré, et votre malheur inspirer à d'autres la sagesse.

[*Le Voyageur catholique.*]

Pédagogie en action

"Se faire aimer pour faire aimer Dieu."

UNE MÉTHODE TROP SÉVÈRE



ÉTAIT en 1858. Pour la première fois Don Bosco se trouvait à Rome, appelé dans la ville éternelle par de pressantes affaires. Il était descendu chez le Comte Rodolphe de Maistre, qui se faisait un plaisir, chaque matin, de l'accompagner ou de le faire accompagner par ses fils à travers les splendeurs de la cité des Césars et des Papes. Un jour — c'était exactement le 6 mars — le programme de la matinée comportait la visite à l'*Institut St-Michel in Ripa*, où de jeunes romains sans fortune suivaient des cours réguliers d'apprentissage. L'établissement comptait une série d'ateliers professionnels, les uns consacrés aux arts mécaniques, les autres aux arts libéraux, qui se partageaient, selon ses talents, cette remuante jeunesse. Les principaux corps de métier y paraissaient représentés : menuisiers, mécaniciens, tailleurs, cordonniers, teinturiers, chapeliers, selliers, ébénistes ; comme aussi quelques arts de choix : sculpture sur bois, peinture, fabrication de simili-gobelins, taille de camées, gravure sur cuivre, frappe de médailles, etc. Maison bien tenue, figures réjouissantes de santé, surveillance sérieuse, instruction soignée, piété bien réglée, trop peut-être, — et discipline d'airain.

C'est ce point surtout qui frappa Don Bosco.

Il n'avait pas traversé trois ateliers, qu'il avait senti la qualité de l'éducation distribuée

dans la maison : on y pratiquait à outrance le système répressif. L'arrivée d'un supérieur faisait trembler les enfants, et la crainte était l'unique auxiliaire de l'éducateur. " Quel dommage, pensait Don Bosco ! Ces petits romains sont si affectueux, si pétulants, si prompts à l'abandon ! Pourquoi les replier ainsi sur eux-mêmes ? Ah ! Si je pouvais faire entendre à ces bons prêtres qu'ils se trompent ! "

A deux minutes de là la Providence lui en fournit l'occasion. En compagnie du Cardinal Tosti, protecteur de l'Institut, et d'un des supérieurs de la maison. Don Bosco allait traverser un palier pour passer d'un atelier à un autre, quand, à cette seconde précise, un élève tomba sur le groupe sans y prendre garde. Il descendait quatre à quatre de l'étage supérieur, chantant et sifflant à bouche que veux-tu. A la vue des trois personnages son air lui resta en gorge, et il demeura là, honteux, casquette en main, tête basse. S'il eut pu rentrer en terre, il l'eût fait.

" Quelles sont ces manières ? C'est cela qu'on vous apprend ici, lança d'un ton courroucé le directeur ? Rentrez à l'atelier, vous aurez bientôt de mes nouvelles ! "

Et tourné vers Don Bosco : " Excusez-moi, Don Bosco, si... "

— Mais de quoi, coupa le bon père, en regardant s'éloigner l'enfant : oui, de quoi ? Non, vraiment, je ne saisis pas bien en quoi cet enfant m'a manqué.

— Mais ce sifflement mal élevé n'est-ce pas un manque de respect ?

— Peut-être, mais si léger ! Et en tout cas bien involontaire ! S. Philippe de Néri, vous le savez, avait coutume de dire aux enfants de ses patronages de Rome : " Demeurez tranquilles, si vous pouvez ; si vous ne le pouvez pas, criez, sautez, mais de grâce, ne péchez pas : c'est cela qui importe. Moi aussi, à Turin, j'exige à certains moments de la journée, un silence parfait. Mais je ferme volontiers les yeux sur les petits écarts de la légèreté. Par ailleurs je laisse à mes fils pleine liberté de chanter et de crier dans les cours, et de haut en bas des escaliers : tout ce que je leur recommande c'est de respecter au moins mes murs. Croyez-moi, un peu de tapage est bien meilleur qu'un silence sournois et hypocrite. — Mais ce qui m'ennuie maintenant, c'est que ce pauvre petit doit se morfondre à cause de moi ; la rancune va envahir son cœur... Si nous allions le consoler ! "

Quelques minutes après les trois visiteurs étaient dans l'atelier de l'enfant. Don Bosco le fit approcher, il arriva l'air gêné, les yeux obstinément fixés au sol, tout confus de sa faute.

— Mon petit ami, dit Don Bosco, j'ai une bonne nouvelle à te donner ; approche, approche, n'aies pas peur : ton supérieur le permet." Et quand il l'eut près de lui : " Tu sais, j'ai tout arrangé, mais à une condition, que tu demeures

un bon enfant et me gardes ton amitié. Entendu, n'est-ce pas ? Allons, prends cette petite médaille en souvenir de moi, je te la donne contre un *Ave Maria*."

Profondément touché l'enfant lui prit la main, la baisa avec effusion, et, redressant son front dont les yeux disaient maintenant tout l'abandon de son âme : " Je me la mettrai au cou, et je la garderai toujours en souvenir de vous."

Ses camarades, déjà mis au courant de l'incident, souraient à contempler ce dénouement inattendu, et saluaient affectueusement Don Bosco passant à travers leurs rangs, tandis que le bon directeur se jurait, mais un peu tard, de ne plus sévir pour des riens.

TOUT A TOUS

A quelques jours de là Don Bosco avait accepté l'offre du cardinal Tosti de l'accompagner dans sa promenade matinale à travers Rome. A l'heure dite il monta dans la voiture du bon cardinal, et, de suite, la conversation tomba sur la façon d'élever la jeunesse. Don Bosco qui se rappelait encore sa récente visite à l'*Institut St-Michel* et les regrettables procédés d'éducation qui y étaient en honneur, ne pouvait s'empêcher de déplorer qu'une pareille méthode éloignât du prêtre le cœur de l'enfant. Or sans le cœur de l'enfant que peut-on réaliser en éducation ? Et il le disait tout haut :

— Voyez, Éminence, impossible de bien élever l'enfant, si l'on n'a pas sa confiance, son amour.

— Mais comment la gagner, interrogeait le Cardinal ?

— En faisant l'impossible pour les approcher de nous, en brisant tous les obstacles qui les tiennent à distance.

— Et comment faire pour les approcher de nous ?

— En nous approchant d'eux, Éminence ; en essayant de nous plier à leurs goûts, de nous rendre semblables à eux. Tenez, voulez-vous qu'après la théorie nous passions à la pratique ? Dites-moi à quel endroit de Rome trouver réunie une belle troupe d'enfants ?

— Place des Thermes, ou Place du Peuple.

— Eh bien, allons Place du Peuple.

On passe l'ordre au cocher, et dix minutes après on est Place du Peuple. Don Bosco descend du carrosse et le Cardinal reste en observation l'œil à la portière.

Un groupe de gamins est sur la place, en plein jeu. Don Bosco s'en approche, et tous de s'enfuir. Pour un succès c'est un succès, pense l'Éminence derrière sa vitre.

Mais Don Bosco ne se tient pas pour battu D'un geste plein de bonté, avec des paroles tout affectueuses il appelle ces enfants. Après quelque hésitation plusieurs viennent lentement à lui. Don Bosco leur fait un petit cadeau,

les interroge sur eux, leur famille, leur école, leur jeu. A voir ce prêtre débonnaire au milieu de leurs camarades les plus sauvages rapploient. Alors Don Bosco : " Allons, mes petits, reprenez maintenant votre jeu, et laissez-moi m'y mêler." Et, la soutane légèrement retroussée, le voilà tout entier à la partie reprise. Spectacle peu banal, qui attire des quatre coins de la place d'autres jeunes gens flânant par là. Don Bosco les accueille tous avec bonté, leur dit un mot aimable, leur offre une médaille, et, en douce, leur demande si parfois ils prient et s'ils se confessent.

Quand il quitte la partie, tous essaient de le retenir ; mais il ne veut pas faire trop attendre le bon cardinal qui observe : l'épreuve a été suffisamment concluante. Alors ces enfants gagnés en un quart d'heure par la charité de l'humble prêtre, lui font un cortège d'honneur jusqu'à la voiture ; et quand elle s'ébranla, ce fut entre deux haies de petits romains applaudissant et acclamant à tout rompre Don Bosco.

— Vous avez vu, dit alors l'homme de Dieu au cardinal ?

— Mais oui ; et j'ai même compris. Votre système, allez, est le meilleur.

UNE TASSE DE CAFÉ PROVIDENTIELLE

Lorsque Don Bosco voulait mettre à jour sa volumineuse correspondance il s'y prenait ordinairement comme ceci. Sachant très bien qu'au milieu de ses enfants il serait dérangé tous les quarts d'heure, il prenait son chapeau, ramassait le paquet de lettres qui attendaient une réponse, et partait par Turin. La plu art du temps il allait frapper à la porte d'un de ces grands amis, lui demandait un petit coin pour écrire, travaillait paisiblement jusqu'au soir et revenait avec sa correspondance expédiée. Parfois aussi, pris de court, il ne faisait que deux pas hors de son patronage et s'arrêtait au premier café venu. Ce jour-là il s'était réfugié à l'abri des importuns dans l'arrière-boutique du *Café de la Consolata*, situé en face du célèbre sanctuaire turinois et avait commandé une tasse de café.

Le garçon qui reçut l'ordre de le servir était un enfant de treize ans, fixé à Turin depuis trois mois, en rupture de banc avec sa famille. Il s'était enfui de la maison paternelle pour échapper aux reproches mérités de ses parents. A tout hasard, en débarquant à pied à Turin, il était venu s'offrir à ce café, et on l'avait accepté. Petit apache en herbe il avait déjà au moins le ton de la corporation.

— Porte une tasse de café au prêtre qui est là, lui dit le patron.

— Moi, porter une tasse de café à un prêtre ! Non, mais vous ne m'avez pas regardé.

— Va-z-y, quand même, te dis-je, ordonna le patron.

Alors, d'un air gouailleur, abordant Don Bosco :

— Que désirez-vous, espèce de raticchon ?

— Une tasse de café, mon petit ami, répond Don Bosco d'un ton plein de bonté. Une tasse de café, mais à une condition.

— Et laquelle ?

— Que tu me la serves toi-même.

Ces simples paroles, murmurées avec bonté, accompagnées du plus affectueux des sourires eurent de suite raison de moi, avouait à cinquante ans de là l'enfant devenu vieillard.

— Curieux ! Voilà un prêtre qui n'est pas comme les autres, pensait-il en rentrant prendre la tasse de café ?

Et quand il la lui eut servi, Don Bosco poursuivit ses amabilités. Il s'informa du pays de l'enfant, de sa famille, de ses occupations, et surtout des raisons de sa fugue. Puis, paternellement :

— Veux-tu venir avec moi ?

— Où ça ?

— Au Patronage de Don Bosco, à cinq minutes d'ici. Tu n'es fait ni pour ce métier, ni pour cette boutique.

— Et que ferai-je chez vous ?

— Si tu veux, tu pourras faire tes études.

— Vous vous montrerez gentil pour moi ?

— Peux-tu en douter ? Allons, viens. Chez Don Bosco on ne s'ennuie pas, on s'amuse, on joue, on chante...

— Bien, bien, j'irai.

— Mais quand ?

— Quand voulez-vous ?

— Ce soir même, dit Don Bosco ?

De fait, le soir même, il couchait sous le toit de son bienfaiteur.

A quelques jours de là Don Bosco fit venir ses parents et discuta avec eux le prix de la pension. Sans être riches ces villageois vivaient dans une certaine aisance. Don Bosco leur dit : " Donnez-moi douze lires par mois, et je me charge du reste." Ils consentirent, et, pendant deux ans, payèrent à peu près la modeste pension. Mais au début de la troisième année ils cessèrent net d'en adresser le montant. Le pauvre petit l'ayant appris tremblait à la pensée de se voir congédier. Mais Don Bosco le rassura d'une phrase : " Ne crains rien, mon petit Jean, lui dit-il, je suis toujours là. Et tant que je serai là, tu ne me quitteras pas. Poursuis paisiblement tes études, comme si tes parents continuaient de payer."

L'enfant resta encore un an à l'*Oratoire*. Après sa troisième latine il sortit et trouva un emploi en ville. Mais il sentait si profondément sa dette de gratitude envers Don Bosco que, mois par mois, au prix de dures privations, il économisa le montant de l'année non soldée, et, triomphant, un beau matin, vint l'apporter au bienfaiteur de sa vie.

Par la suite il vécut en parfait chrétien, fut un des premiers à s'inscrire à l'Association des Anciens Élèves, se montra tout au long de sa vie, qui fut longue, un ardent propagateur des publications salésiennes, et pour s'endormir à la terre voulut à son chevet le premier successeur de Don Bosco, le bon Don Rua, à qui il raconta ce que je viens de raconter.

[*Le Bulletin Salésien.*]

Eugène Labiche

(suite)

VIII.— LA PHILOSOPHIE DE LABICHE

Il y a donc une philosophie dans l'œuvre de Labiche. Oh ! il ne prêche pas ; il ne s'attribue point un rôle de réformateur universel, comme Dumas fils, et ne pose point au "mage effaré" comme V. Hugo. Il sent bien qu'il n'en a point l'étoffe, et cela ne rentre pas dans ses goûts. Mais il a du sens, quelques idées assez simples et courantes, et il voudrait bien nous en faire profiter.

Le caractère de cette philosophie est qu'elle est avant tout très pratique, d'application quotidienne, immédiate. Il l'a frappée en formules nettes et précises comme des médailles en relief. Écoutez cette conclusion du *Voyage de M. Perrichon* :

"Les hommes ne s'attachent point à nous en raison des services que nous leur rendons, mais en raison de ceux qu'ils nous rendent."

Et M. Perrichon, qui a eu tout au long des trois actes une si étrange attitude à l'égard du jeune homme qui l'a sauvé, se charge de tirer lui-même la philosophie de sa situation :

"Il n'y a que les imbéciles qui ne savent pas supporter cette charge écrasante de la reconnaissance."

Cela revient à dire que si nous avons un bienfait à accomplir ou un service à rendre, il serait peut-être bon de nous assurer que l'obligé ne sera pas un imbécile et qu'il ne trouvera pas dans notre dévouement à lui une raison de nous en vouloir.

Ceci est peut-être un peu cruel. C'est un conseil de prudence dont les égoïstes pourraient bien abuser. Labiche n'aime pas l'égoïsme ; si ses bourgeois ont parfois quelque chose d'odieux dans leurs attitudes, c'est surtout par là, par leur manie d'ambition et l'hypertrophie de leur

"moi". Le *moi*, ce moi hautain, avare, qui se retire dans ses rentes et ne vit que pour lui-même est le grand ennemi de Labiche. Il lui plairait que nous fussions tous des dévoués, que nous eussions tous le sens du devoir social et de cette solidarité qui s'appelle de son vrai nom la charité chrétienne. Il a écrit toute une comédie sur ce thème, le plus grave de son répertoire ; elle est intitulée *le Moi*, et elle est une satire piquante du bourgeois qui ne comprend rien aux lois de la vie collective. Il place en face de l'autre un rentier égoïste, Dutrécy, et son neveu, un marin, au cœur large. Le rentier célèbre en métaphores savoureuses son dilettantisme grossier :

— Qu'est-ce donc que votre *moi* ? lui demande le marin

Et le rentier répond :

— "C'est un composé de tous les organes qui peuvent m'apporter une jouissance... C'est ma bouche, quand elle savoure une truffe moelleuse... mon oreille, quand elle m'apporte l'écho d'une musique digestive et peu savante... Le cœur n'est pas de la maison. C'est un invité, un noble étranger qu'il est impossible de jeter à la porte, malheureusement, mais qu'il faut rigoureusement surveiller, sans quoi il nous ôte le pain de la bouche et jette par toutes les fenêtres notre argenterie aux passants..."

Et le marin s'indigne de cette philosophie odieuse. Il répond :

— "Alors, si je vous comprends bien, vous faites de l'homme, de l'individu, une espèce de fort blindé et cuirassé, sur la porte duquel vous écrivez : "Moi, moi seul !" Eh bien ! nous autres marins, c'est d'un autre œil que nous voyons les choses. Vous dites : *moi* ; nous disons : *nous* ; De tous nos organes — je prends votre mot — celui que nous estimons le plus, c'est le cœur. Et ce n'est pas un hôte que nous surveillons, mais un maître à qui nous sommes fiers d'obéir. C'est ce maître qui nous enseigne la religion du dévouement, qui nous dit que Dieu ne nous a créés faibles que pour nous forcer à nous rapprocher, à nous aimer, à nous secourir... Les sauvages, les sauvages eux-mêmes ont la conscience de cette solidarité humaine. Oui, jugez-en !... C'est au milieu d'eux que nous avons été débarqués, mon cher malade et moi. Accueillis d'abord avec défiance, quand ils virent que l'un de nous souffrait, poussés par la sainte loi de la compassion, ils vinrent à nous, ils nous ouvrirent leurs cabanes. Lorsque plus tard, enfin, je voulus remercier le chef de cette petite tribu, il me répondit : "L'homme se doit à l'homme ; autrefois, nous vivions isolés et nous dormions sous le ciel. Un jour, l'un de nous voulut se bâtir une cabane. Il abattit un chêne ; quand le chêne fut à terre,

il s'aperçut qu'il était trop faible pour le soulever ; au autre homme passa, il l'appela et lui dit : " Aide-moi à porter mon arbre, je porterai le tien."

Il y a sans doute, dans les deux tirades de l'oncle et du neveu, beaucoup de métaphores un peu usées, pas mal de rhétorique et de déclamation. Mais la pensée est noble, juste ; elle est même chrétienne dans son expression.

Labiche avait fait mieux. Dans *les Petits oiseaux*, sans tirades déclamatoires, par le seul moyen d'un symbole gracieux, poétique même, il avait traduit sa philosophie de la charité fraternelle, du dévouement réciproque jusqu'à l'oubli de soi. L'intrigue est connue ; je me contente d'extraire de la pièce l'idée dominante et la conclusion.

Blandinet est un propriétaire comme on n'en voit plus ; il a des locataires qui le payent en promesses ou autrement. Nizabran, son bottier, le solde en nature, et cela fait que Blandinet a au moins soixante paires de bottes neuves dans son armoire, et quand on le lui fait remarquer :

— "Que veux-tu, répond-il à sa femme, je n'use pas... Et puis, c'est votre faute... si vous vous faisiez chausser par lui, il s'acquitterait plus vite... Il ne demande qu'à travailler, cet homme."

Il n'y a qu'une femme qui comprenne bien Blandinet, c'est Laure Aubertin :

— "Continuez à croire le bien, continuez à le faire ! Soyez du côté de ceux qu'on attrape... c'est le bon, quoi qu'on dise..."

BLANDINET.— A la bonne heure.

LAURE.— Que vous importe la reconnaissance ?... Le bienfait n'est pas un placement... Tenez ! moi, je nourris tous les petits oiseaux de mon quartier.

BLANDINET.— Vraiment ?

LAURE.— Oui, je leur jette du pain tous les matins sur mon balcon... L'hiver, j'écarte avec soin la neige pour les préserver du froid... l'été, je dépose des arbustes qui les protègent contre le soleil... Et vous croyez qu'ils m'en savent gré ?... du tout !... dès que j'ouvre ma fenêtre, les ingrats s'envolent... quelques-uns même me donnent des coups de bec.

BLANDINET, *révolté*.— Ah !

LAURE.— Mais je ne leur demande pas de reconnaissance... ils ne m'en doivent pas... ce sont des créatures de Dieu qui ont faim, et je suis trop heureuse de pouvoir les nourrir... Vous avez vos petits oiseaux... chacun a les siens."

Tout le monde déclare la guerre à Blandinet, son frère François surtout, qui est pratique, et qui parvient à la fin à le faire entrer dans ses idées d'économies. Blandinet devient donc à son tour défiant, soupçonneux, avare. Mais ce n'est pas dans sa nature, et voici la conclusion :

"BLANDINET.— Voyez-vous mes enfants, j'ai bien réfléchi, je connais le monde à présent... depuis cinq minutes ! Eh bien ! en supposant qu'il y ait quelques hommes qui ne soient pas complètement parfaits... c'est une supposition ! pour être heureux, il faut savoir faire deux choses..."

FRANÇOIS.— Ouvrir les yeux et fermer les serrures.

BLANDINET.— Non !... fermer les yeux... et ouvrir les mains."

Il y avait des conseils de défiance dans la conclusion du *Voyage de M. Perrichon*. On dirait que Labiche a peur qu'on ne le prenne au mot et qu'avant de se dévouer à quelqu'un on ne s'inquiète d'abord si celui-ci en est digne. Il se corrige cette fois : " Fermer les yeux, ouvrir les mains " ; c'est le dernier mot de la charité toute simple et du dévouement sans réserves.

Est-ce à dire que le théâtre de Labiche est un manuel à l'usage des hommes d'œuvres ?... Dieu me garde de le dire, de le penser même ! Il ne visait pas si haut ; il lui suffisait d'avoir jeté à la foule quelques bonnes pensées de réconfort et d'encouragement, quelques formules brèves, pittoresques, contenant un grain de sagesse et dignes d'être méditées. Faire réfléchir en riant, c'est peut-être un effort difficile ; Labiche l'a tenté, et il a réussi.

IX.— L'ESPRIT DE LABICHE

C'est qu'il avait de l'esprit, beaucoup d'esprit. On a dit que le mot *esprit* comporte cinquante-deux définitions dans le dictionnaire français. Labiche, à lui seul, en accapare une dizaine. Il a plus d'esprit qu'il n'en peut mener, et il obéit sans scrupule à sa verve entraînée, débridée.

Une forme de l'esprit lui manque, celle qui est amère, qui affecte la plaisanterie saignante, et qui taille, comme on disait hier en une langue prétentieuse, " dans les intimités sanglantes de la vie ". Il n'a pas l'esprit de Dumas fils et de Henry Becque, qui furent des pince-sans-rire, des misanthropes macabres, et jetaient l'insulte au genre humain avec une sérénité hautaine, dédaigneuse. Labiche est un bon enfant, jamais lugubre ni raffiné.

Il a l'esprit délicat quand il lui plaît de faire dans la délicatesse. Ses " petits oiseaux " gazouillent des choses délicieuses, exquis ; c'est le marivaudage de la charité. Les traits justes, les répliques légères, les saillies de bon aloi pétillent dans ce théâtre, au milieu du gros rire. Il y en a pour tous les goûts. On raconte que Bersot, le plus grave des hommes, pendant une maladie cruelle, feuilletait avec délices le *Théâtre de Labiche*. Les extravagances l'irritaient bien un peu ; mais les délicatesses faisaient passer le reste. L'esprit fin était la rançon du gros esprit.

Mais ce qui domine chez Labiche, c'est l'esprit drôle, cocasse, "l'esprit au kilo", comme on a dit, celui que ne rebute ni le calembour ni le coq-à-l'âne. Il écrivait un jour : "La gaieté est dans l'estomac"; à ce compte, il devait avoir un estomac splendide un estomac de héros. Sa gaieté va jusqu'à la bouffonnerie extrême, jusqu'à la dernière limite, après laquelle elle ne serait plus que du délire et de la simple folie. Elle imagine des alliances de mots qui déconcertant : *Cléopâtre qui s'est poignardé... avec un aspic ! — les tigres, ces reptiles, qui viennent déposer leurs œufs dans le nid des colombes ! — ces traits énormes ne la rebutent pas. Elle imagine des aphorismes de cette taille : Les femmes aiment à s'appuyer sur un bras qui porte une épée à sa ceinture.*

Tout lui est bon, pourvu que l'éclat de rire monte, bruyant jusqu'à étourdir, et les tendresses paternelles elles-mêmes s'oublient dans le vocabulaire de M. Prudhomme :

"Mes enfants, dit un vieux papa à l'heure où il va marier sa fille, c'est un moment bien doux pour un père que celui où il se sépare de sa fille chérie, l'espoir de ses vieux jours, le bâton de ses cheveux blancs !"

Et l'on a beau dire que cette verve est épaisse, que cet esprit est à la portée de toutes les bourses. On ne s'en aperçoit qu'à la réflexion, et l'on rit de bon cœur devant ces scènes où tout le monde se bouscule et devant ces phrases qui sont un défi à toutes les logiques.

L'esprit de Labiche, l'esprit copieux, tout en saillies imprévues et d'une gaieté sans mesure, est le remède au spleen, aux mélancolies romantiques et à toute cette sombre tristesse que déversent sur nos âmes les poètes et les dramaturges du Nord.

X. — LA MORALITÉ DE LABICHE

John Lemoine disait que si la comédie de Labiche est légère, "il y a quelque chose qui l'empêche d'être immorale : elle n'est pas sentimentale". Et, de fait, les malheurs domestiques qu'il met en scène sont des malheurs pour rire. Il circule à travers ces inventions burlesques un tel courant d'air, qu'il pourrait emporter tout ce qu'il y a de malsain. Et c'est si vrai que la comédie de Labiche se prête à toutes les transformations ; on lui emprunte ses pièces, on en fait disparaître la péripétie scabreuse. On remplace la fille de M. Perrichon par un fonds de commerce à reprendre ; les deux compétiteurs deviennent deux commis rivaux.

Il est donc facile d'expurger Labiche. Mais il faut l'expurger. Il a vu gai, c'est entendu. Je ne crois pas qu'on ait le droit de toujours voir gai ni que la bonne humeur suffise à purifier toutes les situations. Labiche se plaît à traîner sur les planches des irréguliers de la famille, de vieux messieurs qui vivent en marge du Déca-

logue, et même de l'ordre social, des jeunes gens qui font bon marché de la loi divine et de la loi morale, toute une collection de bohêmes à la conscience leste et aux propos grivois, qui vivent dans le mal comme le poisson dans l'eau. Ils en sont punis, je le sais bien ; Labiche leur fait expier dans le grotesque tous les péchés qu'ils commettent. Mais le grotesque n'est pas la rançon suffisante du péché. On rit d'eux ; ce n'est pas assez, à moins que ce ne soit trop, car il y a des choses dont on ne doit par rire. Labiche a le tort de donner au crime la figure de la farce. Sa conclusion est toujours : "Riez ! Égayez-vous !" et, devant ces spectacles, la loi chrétienne nous commanderait plutôt de pleurer.

Et puis, il aime le mot propre, — même quand ce mot est malpropre. Il abonde en sous-entendus scabreux, il prodigue les allusions et les insinuations qui blessent les oreilles délicates. La gauloiserie est une de ses innombrables formes d'esprit ; ses héros lâchent des mots à effaroucher les consciences les moins scrupuleuses. Ses bons vivants ressemblent à de gros viveurs, et ils parlent une langue très spéciale, qui souvent n'a rien de commun avec celle des honnêtes gens. On a dit qu' "on peut mettre Labiche en bouteilles et en expédier aux malades et aux mélancoliques". Grâce à Dieu, il n'y a pas sur la terre que des malades et des mélancoliques. Il y a des gens bien portants, bien sains, qui se respectent et veulent être respectés. Ceux-ci ne rient pas toujours de bon cœur des plaisanteries de Labiche ; elles les agacent ; elles les irritent même à la longue, et il leur arrive de dire que le rire n'est vraiment et tout à fait hygiénique qu'à la condition d'être toujours convenable.

(Le Noël)

C. LECIGNE.

(à suivre)

SELON LA TAILLE

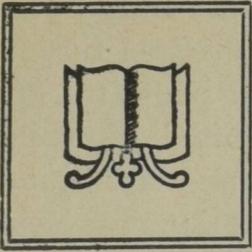
Charles, trois ans, joue au bouvier avec ses deux cousins, beaucoup plus âgés, qui font toujours les bœufs. La maman arrive et lui dit :

— Enfin, Charles, laisse un peu la place du bouvier à tes cousins.

— Ah ! non, répond Charles, puisque l'homme est plus petit que la bête, c'est moi qui dois le faire.

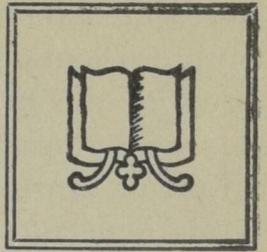
— Il y a beaucoup à craindre dans les querelles, même pour ceux qui ont raison.

NICOLLE.



CHRONIQUE LITTÉRAIRE

“L'EXPIATION”



MONSIEUR Henri Gaillard de Champris, docteur ès-lettres et professeur de littérature française à l'Université Laval, a publié, à Québec, récemment, un volume de nouvelles, *Les Héroïques et les Tristes*. Parmi ces récits, *L'Expiation*, qui fut, d'abord, présenté au public lettré par les *Etudes*, a retenu particulièrement mon attention. L'auteur y présente, à la faveur d'une fable de bel intérêt psychologique et d'une grande puissance d'émotion, la thèse si importante de la responsabilité littéraire.

* * *

Un écrivain, Louis Dorfeuill, aimable, spirituel, suffisamment libertin, presque respectable, ancien élève des Dominicains, mais grand ami du gouvernement et du boulevard, se présente à l'Académie française. A ce personnage, la fortune jusqu'ici n'a pas ménagé ses plus beaux sourires. Aumônier mondain de dames très laïques, directeur spirituel des salonnards, il a réuni en volume et distribué à un tirage énorme, presque scandaleux, des lettres de direction épicées avec distinction. Cependant, il a toujours réussi à éviter le scandale souvent côtoyé. Imaginez un autre Marcel Prévost.

Cet homme — qui vient de contracter, à l'église, un joli mariage selon le monde, — a eu, d'une première femme, un fils. Enfant d'une mère chrétienne, celui-ci reçoit son éducation chez des religieux, et, à quatorze ans, garde son innocence première et la plus édifiante dévotion. Or, voici qu'à l'occasion de la candidature de Louis Dorfeuill à l'Académie française, des adversaires dénoncent certain mauvais livre qu'il a commis quand il était jeune et plutôt mauvais diable. L'affaire se corse, fait du bruit dans le Landernau littéraire. Et des compagnons envieux révèlent au fils la véritable personnalité du père. François Dorfeuill achète *Dames et demoiselles*, s'enferme dans sa chambre, dévore le volume. Mais son innocence

se trouble, et son âme devient le champ clos de rudes combats.

* * *

Il ne sait plus quelle conduite tenir envers son père. Puis il s'échappe du foyer, révolté contre l'écrivain qui a jeté dans son âme le semence du mal. Il accourt chez son ancien préfet de congrégation. Son père a parlé de l'envoyer au lycée, il le fuit et fuit le lycée. L'affaire s'arrange. François, du consentement paternel passera sa vacance en Angleterre, dans une colonie de vacances, que dirige précisément les Jésuites français, et il continuera ses études avec ses anciens professeurs. Il vaincra l'esprit du mal, mais il veut expier pour son père et se faire religieux. Celui-ci veut bien accepter cette vocation religieuse qu'il ne comprend pas, mais non sans la combattre de façon détournée. François Dorfeuill devra avant d'entrer chez les Jésuites, où il se croit appeler, passer deux ans, dans le monde. Il fera, devant l'appel, son service militaire.

* * *

Ce grand jeune homme distingué, sous-officier que tout le monde remarque, traverse les salons sans se souiller. Pour tous il est une énigme vivante.

Mais ses deux ans de service terminés, il se fait religieux, et l'on comprend mieux quel était son originalité, sans comprendre cependant la sublimité de cette vocation. François veut expier le mal commis par son père; il demande à partir pour les terres lointaines et le monde comprend de moins en moins. Cependant la guerre éclate qu'il ramène en France. Courageux officier, il entraîne ses hommes avec une maîtrise sans égale, et récolte à la fois les blessures, les citations et les décorations. Et il continue d'expier durement, pour son père et son pays, les fautes nombreuses causées par la lecture des œuvres de Louis Dorfeuill. A la fin il donne sa vie pour compléter cette expiation: il meurt en

héros au milieu de ses soldats. Et Louis Dorfeuil toujours aussi insolemment heureux se propose d'écrire son chef-d'œuvre : un livre consacré à la gloire déjà si éclatante de son fils François Dorfeuil. Il lit les notes de l'officier. Mais il découvre le mystère de la vie de son enfant. Il comprend. Son deuil sera discret, il n'écrira rien. Et quelquefois, révèle l'auteur, à l'ombre d'un pilier, dans une église solitaire, Louis Dorfeuil "prie pour le P. François Dorfeuil, S.J., son enfant et son martyr".

* * *

Depuis quelque mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent, on a rarement présenté d'une façon plus dramatique, la thèse de la responsabilité de l'écrivain.

Autrefois on n'était pas écrivain pour vivre. On avait le loisir de penser, de réfléchir, de méditer, de corriger. Aujourd'hui il faut souvent écrire pour vivre, couvrir pour gagner le pain quotidien une page quotidienne. Le plaisir d'écrire, c'était de vivre avec une pensée, de la mûrir, de la vêtir, de la rendre forte et belle. La profession est tombée. Le journalisme a tout gâté. Et devant la nécessité du gain, l'esprit de lucre a recherché la production d'une marchandise payante. C'est ainsi que nous avons eu, tour à tour, pour satisfaire le goût d'un public dépravé, la littérature voltairienne — Voltaire connaissait à merveille le marché littéraire — la littérature individualiste d'un Rousseau, et descendant toujours, la littérature naturaliste d'un Zola, puis, enfin, la littérature putride des juifs Francis de Croisset, Henry Bataille, Henry Bernstein, etc. Nous sommes au fond de l'égoût et l'égoût est profond, et l'on aime l'égoût. Songez un peu que cette putréfaction ne gêne pas même nos honnêtes gens d'ici, qui encouragent, à l'occasion, de leur argent, de leur présence, et souvent de leurs applaudissements, de pareilles saletés.

* * *

Mais il semble que, précisément, à mesure qu'il fréquentait davantage les bas fonds de l'humanité, l'écrivain déclina davantage aussi ses responsabilités. Et nous eûmes la théorie édifiante de "l'art pour l'art". L'artiste pouvait se permettre toute les libertés pour attein-

dre à l'idéal de beauté dont était hanté son cerveau. Les "tranches de vie" de Zola furent l'application de cette doctrine, et peut-être M. Victor Marguerite et sa "Garçonne" n'ont-ils d'autre justification. La critique catholique désirait bien que l'art et la morale, le vrai et le bien, eussent ensemble quelque parenté. Mais on s'en moquait fort. Et la critique catholique était timorée. Seul, Louis Veillot, qui n'eut guère le loisir de fréquenter ce terrain, et un peu plus tard, le Père Longhaye se montrèrent intransigeants. La coutume voulait que les catholiques n'eussent pas à se mêler de cette histoire, et les catholiques se gênaient.

* * *

Cependant il devait y avoir une réaction. Elle est commencée depuis quelque temps déjà. Il se produisit, en effet, à l'occasion du *Jardin sur l'Oronte* de Maurice Barrès une polémique courtoise entre le maître écrivain et quelques-uns de ses amis catholiques. M. José Vincent dans *La Croix* se permit certaines restrictions sur les libertés que devait s'accorder un écrivain catholique conscient de ses responsabilités. Cet incident donna lieu à des interrogations précises de Barrès à la critique catholique. Et l'on eut cette fois de franches explications. En outre, un jeune écrivain d'une grande fermeté de style et d'idées, M. Henri Massis, a commencé de nous donner dans la *Revue universelle*, puis en volumes, des *Jugements* qui s'appuient à la fois sur l'art et la morale. M. Massis est catholique et l'on s'en aperçoit. C'est une originalité presque dans la critique littéraire.

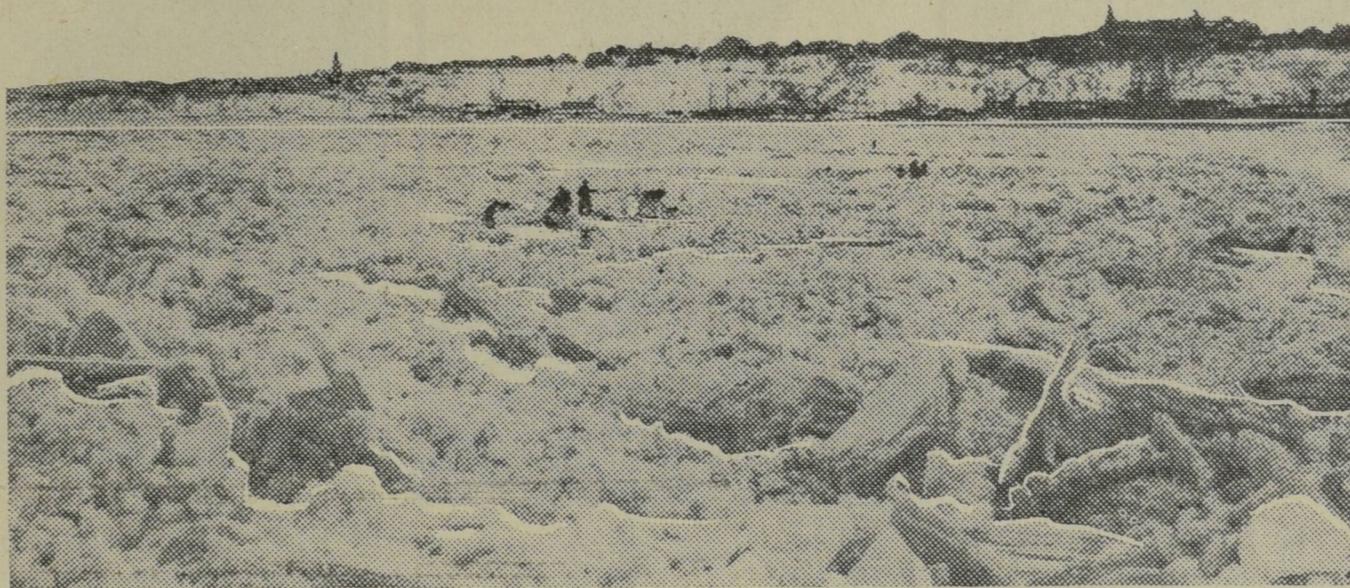
La responsabilité de l'écrivain, si vigoureusement dramatisé par M. Gaillard de Champis dans *L'Expiation*, devient donc un principe que la critique ne négligera plus. La langue française y gagnera de continuer, comme au temps de Bossuet, sa mission apostolique dans le monde. Et nous n'y perdrons rien...

Ferdinand BÉLANGER.

CHEZ LE PHARMACIEN

TOTO (*dix ans*).— Monsieur le pharmacien, je viens chercher dix sous d'huile de ricin. Mais n'en mettez pas beaucoup... C'est pour moi.

EPHÉMÉRIDES CANADIENNES



VUE DU PONT DE GLACE QUI S'EST FORMÉ DEVANT QUÉBEC

FÉVRIER 1924

1 — Sir Henry Thornton, président de la Commission des Chemins de fer nationaux, arrive à Québec accompagné de sa famille. Le distingué visiteur passera deux jours dans notre ville.

— L'hon. juge Ernest Roy démissionne en qualité de président de la Commission royale provinciale qui étudie le régime des compensations dans les cas d'accidents du travail. Le programme de la Commission se trouve suspendu en attendant le nouveau titulaire.

2 — Un groupe de journalistes américains visite la ville de Montréal. Ils y passeront quelques jours à se renseigner sur nos sports d'hiver.

— L'hon. E.-M. MacDonald, ministre de la Milice au Parlement fédéral, visite Québec et passe en revue le 22^e Régiment Canadien français. L'hon. Ernest Lapointe, le nouveau ministre de la Justice au Parlement fédéral, est également en notre ville pour quelques jours.

4 — Le premier ministre du Canada adresse des condoléances à Mme Wilson à l'occasion de la mort de son époux, M. Woodrow Wilson, ex-président des États-Unis, survenue hier, à l'âge de 67 ans.

— A Montréal décède M. l'abbé Charles Laforce, ancien curé de Chambly, à l'âge de 62 ans.

— M. L.-P. Geoffrion, vice-président de l'Institut Canadien de Québec, devient président de cette société en remplacement de M. Dubé, dont le terme d'office était expiré.

5 — Le contrat pour la section VIII du canal Welland est accordé à A.-W. Robertson & Co., de Montréal, au prix de \$10,528,215.00.

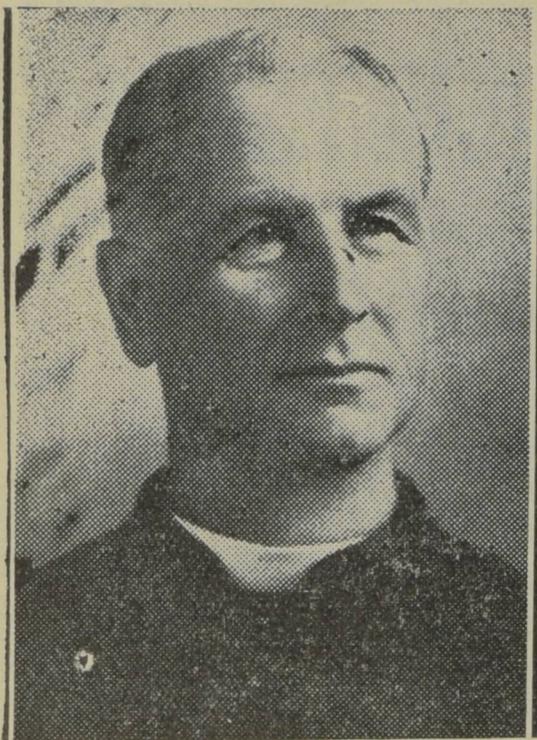
6 — Le gouvernement d'Ontario présente un bill pour créer un Secrétariat législatif en faveur du Nouvel-Ontario. Le titulaire, avec le rang de sous-ministre, aura un traitement de \$6,000 par année.

— Un éboulis de charbon se produit dans une mine du Cap Breton, et ensevelit dans la mort quatre mineurs.

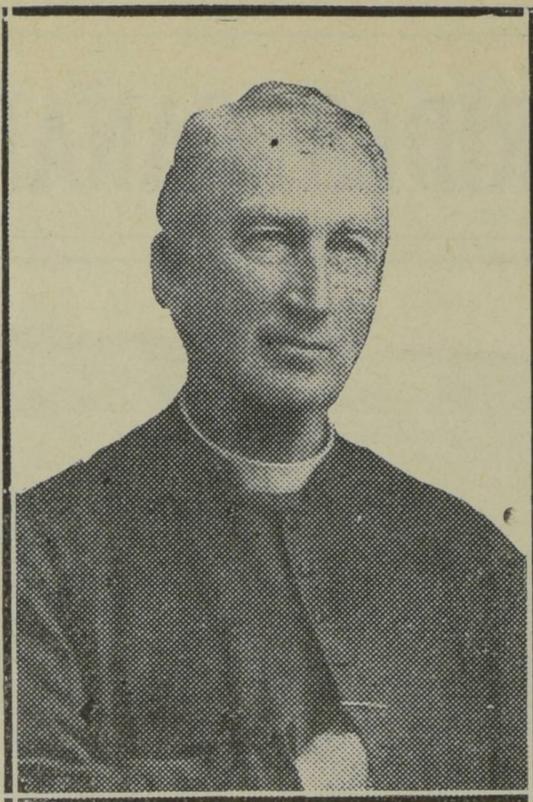
7 — Un pont de glace se forme sur le fleuve en face de Québec. Immobilisées vers dix heures de l'avant-midi, les glaces deviennent assez fermes pour que dans l'après-midi plus de trois cents personnes puissent traverser à pied. Vers six heures, avec le montant, le pont cède et remonte vers Sillery. Les quinze personnes qui se trouvent à ce moment sur la glace peuvent se sauver mais avec grandes difficultés.

8 — Par les soins du ministère de la Colonisation, à Québec, un laboratoire pour l'essai du minerai, extrait dans les cantons du Témiscamingue-Abitibi, que l'on dit receler de l'or, va être établi à Angliers, terminus actuel de l'embranchement "Interprovincial et Baie James", du Pacifique Canadien. Le ministère accorde ce gage de confiance aux rapports optimistes de ses ingénieurs, MM. Denis et Dufresne, surintendant et assistant-surintendant du Bureau des mines de la Province.

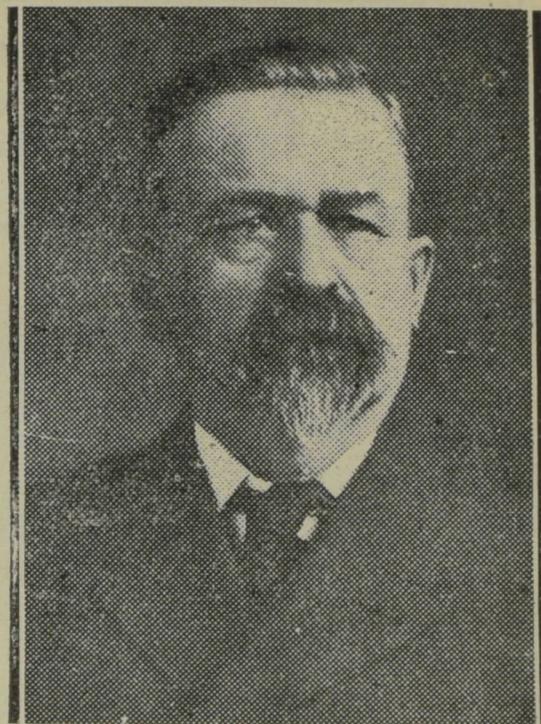
10 — A leur tour, S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique de Montréal, et S. G. Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, publient chacun une lettre pastorale



FEU L'ABBÉ L.-A. GRENIER



FEU L'ABBÉ O. CANTIN



FEU F.-X. DROLET

défendant les danses lascives, les théâtres et cinémas mauvais, les modes indécentes et la fabrication clandestine de l'alcool.

— A Montréal décède M. l'abbé John-G. Brophy, curé de Sainte-Agnès, à l'âge de 58 ans.

11 — A Ottawa, le Prince Erik de Danemark épouse Mlle Lois Booth, petite fille de M. J. Booth, grand marchand de bois et industriel de cette ville. C'est la première fois qu'une canadienne épouse un homme de sang royal.

— L'église et le presbytère de Val-Jalbert sont détruits par les flammes. Les pertes se chiffrent à peu près à \$35,000.00, et les assurances à \$23,000.00.

12 — Le gouvernement fédéral vient d'élever au poste d'ingénieur en chef, intérimaire, du ministère des canaux et chemins de fer du Canada, M. le lieutenant-colonel A.-E. Dubuc, déjà surintendant du même service et un vétéran de la Grande Guerre.

— M. Thomas Robb, secrétaire et gérant de la Fédération des Armateurs du Canada, déclare, à Montréal, que le plan de créer un chenal maritime du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs ne sera point praticable. Non seulement il faut renoncer à voir jamais les transatlantiques pénétrer si profondément dans les terres, mais la navigation maritime jusqu'à Montréal se verrait, par l'exécution de ce projet contre nature, très considérablement gênée.

— Il est annoncé, à Montréal, que la Chambre Syndicale Pharmaceutique de France, à la demande de M. le professeur Pautrier, qui visita récemment notre pays, accorde huit nouvelles bourses au profit de jeunes médecins canadiens qui iraient étudier en France.

14 — S. G. Mgr T. O'Donnell, évêque-élu de Victoria, C.-A., reçoit la consécration épiscopale en la cathédrale de Toronto. L'évêque consécrateur est S. Ex. Mgr Pietro di Maria, Délégué Apostolique, assisté de Mgr N. McNeil, archevêque de Toronto, et A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg. S. G. Mgr J. O'Brien, évêque de Peterborough, prononce le sermon.

— M. McDougald, un homme d'affaires de Toronto, est désigné par le cabinet fédéral comme successeur de M. Gough, démissionnaire, au bureau de direction du Réseau National Canadien.

— Une nouvelle compagnie "The Confederation Canal and Power Co." demande son incorporation fédérale avec un capital de \$500,000,000. Cette compagnie projette de créer un chenal maritime entre Montréal et Ottawa par la rivière Outaouais.

16 — A Montréal, à l'âge de 77 ans, décède M. Charles Langlois, président de la maison Gunn, Langlois et Cie, et président de la "Dominion Furniture Mfg Limited", de Sainte-Thérèse de Blainville.

— A Saint-David, Lévis, décède M. l'abbé Onésiphore Cantin, ancien curé de Saint-Nicolas, à l'âge de 66 ans et sept mois.

18 — M. Joseph Samson est réélu maire de Québec pour un troisième terme par une majorité de 585 voix, sur son adversaire M. le Dr V. Martin.

20 — A l'Hôpital de Saint-Ferdinand décède M. l'abbé L.-A. Grenier, ancien curé de Sainte-Julie, au diocèse de Québec, à l'âge de 64 ans et 4 mois.

— Une violente tempête de neige que poussait un vent dont la vitesse atteignait à Québec

près de 50 milles à l'heure, s'abat sur toute notre province. Il tombe quatorze pouces de neige à Montréal, et près de douze à Québec.

21 — A Québec, décède subitement M. F.-X. Drolet, fondateur de la Cie F.-X. Drolet, ingénieurs-mécaniciens et fondeurs, à l'âge de 75 ans.

— A Québec, s'ouvre le grand carnaval qui durera quatre jours. Il y aura courses de chiens, sauts en skis, parade, concours de patinage et joutes de hockey. Des prix de valeur seront distribués aux vainqueurs.

— Une délégation des citoyens du comté de Labelle, accompagnés de leurs députés fédéral et provincial, MM. Fortier et Lortie, vient demander au gouvernement de Québec de prendre les mesures nécessaires pour décider le Pacifique Canadien à allonger de 27 milles son embranchement des Laurentides, qui aboutit présentement à Mont-Laurier, et à le prolonger jusqu'à Sainte-Anne du Lac Tapani.

— Par une résolution adoptée à l'unanimité, la Législature de la Saskatchewan décide de représenter au gouvernement fédéral et à Sir Henry Thornton l'urgente nécessité de parachever, sans retard le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

23 — Bridges, conduisant l'attelage de la Ontario Pulp Co., gagne le grand derby d'attelages de chiens organisé à Québec à l'occasion du carnaval. Le vainqueur est arrivé bon premier dans les trois épreuves et son équipe a parcouru les 114 milles de la course en 18 heures 44 minutes et 15 secondes.

24 — M. l'abbé Théophile Paravy, le prédicateur du prochain carême à l'église Notre-Dame de Montréal, arrive dans cette dernière ville. Il est venu de France par voie d'Halifax.

25 — Un bureau de placement gratuit est établi à Montréal, par le Réseau National Canadien, lequel permettra aux cultivateurs en quête de main-d'œuvre agricole de pouvoir embaucher de nouveaux immigrants, à leur arrivée au pays.

— Un incendie détruit l'édifice de la "Banque Union", rue Saint-Pierre, Québec. Les pertes sont estimées à près de \$500.000.

27 — On mande de Toronto qu'une épidémie de variole d'un caractère assez malin, menace la province d'Ontario. Il y a même eu quelques décès à Windsor.

— On inaugure à Ottawa par un magnifique concert le puissant poste radiographique érigé par le Réseau National Canadien sur le toit de l'édifice Jackson. Ce poste portera les initials C K C H.

28 — A Ottawa a lieu l'ouverture des Chambres fédérales. Le discours du Trône laisse entrevoir un régime d'économie qui assurerait le retour à l'équilibre budgétaire qui ne s'est pas vu au Canada depuis les années 1912-13.

29 — A Nicolet, à l'âge de 75 ans, décède M. le chanoine Elzéar Bellemare, ancien curé de la Baie du Febvre.

Avocat et enfant de chœur

Ces deux personnages voyageaient ensemble dans le même compartiment d'une voiture publique ; on vint à passer devant une église, et l'enfant ôtant sa casquette, fit le signe de la croix.

L'avocat lui dit :

— Sans doute, mon ami, tu es enfant de chœur ?

L'enfant répondit :

— Oui, Monsieur, et je me prépare à ma première communion.

— Que t'enseigne ton curé ?

— En ce moment, il explique les mystères.

— Dis-moi un peu quels sont ces mystères ? J'ai oublié tout cela, ce qui t'arrivera à toi-même dans quelques années d'ici.

— Non, Monsieur, je n'oublierai jamais les mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

— Qu'est-ce que la Trinité ?

— C'est un seul Dieu en trois personnes.

— Comprends-tu cela, mon petit ami ?

— En fait de mystère, il y a trois choses : savoir, croire et comprendre. Je sais et je crois, mais je ne comprends pas, ce n'est qu'au ciel qu'on doit comprendre.

— Ce sont des contes que tu me dis-là ; pour moi, je ne crois que ce que je comprends.

— Et bien, Monsieur, puisque vous ne croyez que ce que vous comprenez, dites-moi pourquoi votre doigt remue quand vous le voulez ?

— Il remue parce que ma volonté imprime un mouvement au nerf qui correspond au doigt.

— Mais comment se fait-il que votre volonté agisse sur ce nerf ?

— Cela se fait... cela se fait ?

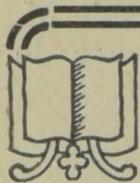
— Enfin, comprenez-vous comment cela se fait ?

— Eh oui, je comprends.

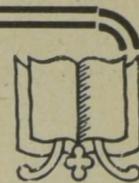
— Eh bien, puisque vous comprenez, dites-moi pourquoi en le voulant, vous pouvez remuer votre doigt et non votre oreille ?

L'avocat, à court d'arguments, balbutia :

— Laisse-moi tranquille, mon petit ami, tu es trop jeune pour me donner une leçon.



Gauserie scientifique



La machine humaine

LES CHEVEUX

NOUS avons vu le mois passé ce que sont les cheveux.

Comme toutes les autres parties de la machine humaine, ils sont sujets à des détraquements, spéciaux va sans dire. Les principaux sont les changements de couleur, et la chute.

Lorsqu'il est laissé à lui-même le cheveu n'a qu'une façon de changer de couleur ; il devient blanc, c'est-à-dire que le pigment qui le colore est remplacé par de l'air. Mais c'est alors que sa couleur passe le plus fréquemment au variable ; car il en est un grand nombre qui ne peuvent se résoudre à porter sur leur tête cette preuve qui accuse leur âge. Les teintures les plus diverses sont mises par eux à contribution.

Le nitrate d'argent forme la base de celles qui teignent en noir ; on l'emploie en solution, parfois avec un mordant, parfois seul. Pour empêcher la peau de se tacher en même temps, on la lave, une fois l'opération faite, c'est-à-dire la solution appliquée régulièrement à l'aide d'une brosse à soies très courtes, avec une solution de sel de table. On peut substituer au nitrate d'argent l'acide pyrogallique, mais les effets ne sont pas aussi bons.

Les solutions saturées de permanganate de potasse donnent aux cheveux une belle nuance châtain.

Pour teindre en blond, on se sert le plus souvent d'eau oxygénée ; mais elle rend les cheveux cassants.

* * *

Ceux qui se teignent sont astreints à se surveiller constamment. Le cheveu qui pousse n'a pas été atteint par la teinture. Aussi, après quelques jours, on commence à percevoir une ligne blanchâtre à sa base, près de la peau. Il faut reteindre avec précaution, pour recommencer la semaine suivante, etc.

La jeunesse ne se laisse pas emprisonner, même dans les cheveux, sans que cela coûte.

* * *

Mais les cheveux ne font pas seulement que changer de couleur ; ils tombent aussi. C'est la calvitie.

Nous ne parlons pas de cette maladie spéciale, d'origine plutôt nerveuse, et qui fait tomber tous les poils du corps, y compris les cheveux. Contre celle-là, il n'y a rien à faire... qu'à recourir aux perruquiers.

Pour les chutes de cheveux qui suivent les maladies graves, et où il y a eu beaucoup de fièvre, il n'y a pas non plus à s'en préoccuper trop. C'est la patience à haute dose qui est le meilleur remède. Pour ceux surtout qui ont eu le courage de se faire couper les cheveux, et plutôt ras, la guérison est presque toujours certaine. Il arrive cependant, mais le cas n'est pas fréquent, que les cheveux repoussent d'une autre couleur ; comme il peut arriver aussi qu'ils peuvent devenir ondulés, après avoir été lisses, ou vice versa.

Il y a des familles où il est de tradition de devenir chauves à un âge relativement peu avancé. Dès vingt ou trente ans les cheveux commencent à se faire rares sur le sommet de la tête ; il se forme une couronne, ou le front grandit jusqu'à se confondre avec le sommet du crâne dénudé.

* * *

Le surmenage physique et intellectuel, les veilles prolongées, les régimes alimentaires où dominant les aliments fortement épicés, les poissons et fromages fermentés favorisent cette calvitie. L'habitude de se tenir la tête trop couverte y conduit aussi. Mais une de ses causes les plus fréquentes est la maladie, absolument bénigne au point de vue de la vie mais beaucoup plus grave au point de vue cheveux, et qui a nom *séborrhée*.

Cette maladie est excessivement répandue, et ceux qui la portent la négligent trop.

Elle est produite par une affection des glandes de la peau, qui produisent en excès un liquide huileux, ou bien des squames plus ou moins grasses. On la désigne très souvent sous le nom de *pellicules*. Et en effet, elle est caractérisée par des squames de petites dimensions, sèches et fines, blanchâtres si leur porteur fait des lavages fréquents de son cuir chevelu, grisâtres dans le cas contraire, qui occupent surtout la partie supérieure du crâne.

Le chapeau des enfants, que des mères heureusement de moins en moins nombreuses craignent d'enlever, est tout simplement de la séborrhée précoce.

* * *

D'autres ennemis des cheveux, et de plus redoutables ceux-là, sont les teignes de diverse nature, qui sévissent surtout dans la classe pauvre et plutôt dans le jeune âge. Comme ces maladies sont dues à un microbe, elles sont très contagieuses.

Le favus, une des plus graves parmi ces maladies, car sa durée est très longue, a cette particularité de toujours respecter la bordure du cuir chevelu, de sorte qu'il donne aux têtes de ceux qui en souffrent l'apparence de certains religieux, dont les Français ou les Dominicains, qui se rasent le sommet de la tête, ne laissant qu'une bordure de cheveux.

Les tricophyties, autres maladies du cuir chevelu, tondent la tête par plaques arrondies.

Dans la pelade, les cheveux tombent par plaques aussi arrondies sans que la peau sous jacente paraisse le moins du monde malade.

Toutes ces maladies demandent, pour guérir, des soins minutieux et prolongés, car elles sont longues et tenaces. Elles exigent aussi une prudence qui ne se relâche jamais, de la part de tous ceux qui approchent les malades, car il ne faut pas un long contact pour les communiquer. Souvent les enfants s'infectent en changeant de coiffures au cours de leurs jeux ; et une fois infectés, ils entretiennent leur maladie et la propagent en se grattant continuellement.

Mais la cause des calvities de plus en plus fréquentes tient aussi beaucoup aux habitudes de vie, qui s'éloignent constamment de la

normale, gaspillent les forces et entretiennent une excitation nerveuse fatale aux bulbes pileux.

* * *

Car l'état général a quelque chose à voir avec la beauté et la vigueur de la chevelure. Cette relation entre la santé et l'état des poils se remarque très facilement chez les animaux. Un cheval fourbu ou mal nourri n'a jamais un poil fin et luisant. On sait que dans toutes les maladies graves, les cheveux tombent, c'est-à-dire se détachent avec tant de facilité qu'il n'en reste bientôt plus. Ils participent tout simplement à la faiblesse générale ; ils sont ternes à cause de l'anémie, et tombent parce qu'ils n'ont plus la vigueur nécessaire pour tenir en place.

Et donc, si l'on veut conserver cette belle et abondante chevelure, qui est une couronne, il faut aussi ménager sa santé, éviter les excès de tous genres, et mener autant que faire se peut, une vie régulière.

LE VIEUX DOCTEUR.

TROP VIEUX

Un enfant entre dans une pâtisserie, demande un gâteau et y mord à belles dents... Il fait la grimace.

— Il n'est pas bon, votre gâteau, dit-il au pâtissier.

— Mon gâteau, pas bon ! réplique celui-ci avec suffisance... Apprenez, jeune homme, que je faisais des gâteaux avant que vous fussiez au monde !

— Je ne dis pas, mais ce n'est pas un de ceux-là que je vous demandais !...

LA HERNIE GUÉRIE

par les PLAPAO-PADS ADHESIFS DE STUART signifie que vous pouvez jeter au loin les bandages douloureux, parce qu'ils sont faits pour guérir et non seulement pour retenir la hernie. Mais s'adaptant justement ils sont aussi un facteur important pour retenir des hernies qui ne se peuvent retenir par les bandages PAS DE BOUCLES, COURROIES OU DE RESSORTS. Doux comme le velours, facile à appliquer, pas dispendieux. Action continue jour et nuit. Obtint grand prix à Paris et médaille d'or à Rome. Nous prouvons nos avancés en vous envoyant PLAPAO D'ESSAI et le livre de M. Stuart sur la hernie ABSOLUMENT GRATIS. N'envoyez pas d'argent. Ecrivez aujourd'hui à : PLAPAO Co., 2613, Stuart Bldg., St-Louis, Mo., E.-U.

RADIO

COMMENT SYNTONISER

*** La syntonisation d'un appareil récepteur est chose très facile à la condition que l'on connaisse le pourquoi de chaque contrôle en particulier. Nous donnons ci-dessous la description des contrôles d'un appareil à circuit simple régénératif.

I. LE CONTRÔLE DES LONGUEURS D'ONDES

Sur tout appareil régénératif il y a deux contrôles principaux : la longueur d'ondes et la régénération. Le contrôle de la "longueur d'ondes" est constitué par un disque gradué seul, ou, sur certains appareils, par un disque gradué et un commutateur en relation avec six ou huit points de contact. On distingue ce disque gradué des autres qui se trouvent sur l'appareil par le fait qu'en le tournant on entend des petits cris sur divers degrés, cris qui indiquent une station de transmission. Par conséquent autant de cris, autant de stations qui transmettent en ce moment et que l'on peut syntoniser.

Si le contrôle de la longueur d'ondes est fait au moyen d'un commutateur de plusieurs contacts et d'un disque gradué il suffit de placer ce commutateur sur le premier contact de tourner ensuite le disque gradué jusqu'à ce qu'on entende les cris mentionnés plus haut. On en fait autant avec le second contact et ceux qui suivent, et autant de cris entendus avec les divers points de contacts en fonction avec le disque gradué, autant de stations.

On remarquera que les cris qui indiquent une station ont un caractère particulier. En effet, en tournant très lentement le disque gradué, on constatera que ce cri commence très aigu et baisse peu à peu pour redevenir très aigu, au fur et à mesure que l'on avance le disque. A ce moment il disparaît pour faire place à un autre. Pour syntoniser, il faut placer le disque à l'en-

droit où le cri est le plus bas, c'est-à-dire dans le milieu entre les deux côtés aigus de ce cri.

II. LE CONTRÔLE DE LA RÉGÉNÉRATION

La régénération consiste à faire revenir sur le courant de l'antenne une partie du courant de la lampe afin d'augmenter la force et le volume de ce premier. Le but de la régénération, c'est donc d'augmenter la force et le volume du son ; c'est comme la pédale forte du piano.

Ce contrôle est fait par un disque gradué placé à l'extérieur de l'appareil et la plupart du temps semblable à celui de la longueur d'ondes. On le distingue de ce dernier par le fait qu'en le tournant on n'entend pas comme avec l'autre des petits cris à différents degrés de sa circonférence. On constate cependant qu'en le tournant de 0 à 100 il augmente considérablement la force des cris donnés par le contrôle de la longueur d'ondes.

Pour syntoniser, on place généralement le contrôle de la régénération à 50, d'après le disque gradué. Puis on tourne le disque de la longueur d'ondes jusqu'au point le plus bas d'un cri indiquant une station. On diminue ensuite la régénération jusqu'à ce qu'on entende la voix très clairement. Enfin on retouche légèrement le disque des longueurs d'ondes afin d'obtenir une syntonisation plus exacte. A ce moment on contrôle le volume du son uniquement par la régénération. Si l'on veut une musique faible mais très distincte on baisse la régénération vers zéro, si au contraire on veut une musique forte, mais plus ou moins contrefaite, on monte la régénération vers le No 100 du disque gradué.

On aura soin de ne pas faire crier inutilement l'appareil et surtout de ne pas le laisser crier pendant plus de quelques secondes. Ces cris sont excessivement ennuyeux pour ceux qui écoutent votre appareil, ils le sont encore da-

vantage pour les propriétaires d'appareils récepteurs qui sont dans votre voisinage. Eux aussi entendent vos cris. C'est une règle de politesse élémentaire que celle de ne pas chercher son plaisir au dépens de celui des autres. Au reste un bon opérateur de radio prend vite l'habitude de trouver ses stations avec tellement peu de régénération que l'appareil crie à peine.

III. LES CONTRÔLES SECONDAIRES

1° Le rhéostat de la lampe détectrice : Ce rhéostat contrôle le degré d'allumage de cette lampe et il est très important qu'il soit bien réglé. Une fois réglé, ce rhéostat, du moins sur la plupart des appareils, ne demandera que très peu d'attention durant toute cette soirée ; c'est-à-dire qu'il faut régler ce rhéostat d'après la qualité de la réception. Si la réception est très bonne il faudra peu de rhéostat, si elle est mauvaise ou si la station est faible, il en faudra un peu plus. Sans doute si la batterie du filament est très basse il faudra dans ce cas aussi donner plus de rhéostat.

Quoiqu'on ne puisse pas donner de règle absolument fixes et uniformes sur le réglage de la lampe détectrice, voici cependant un moyen qui réussira dans la plupart des cas :

Mettez la régénération à 50 et le rhéostat au milieu de la course de son aiguille indicatrice. Puis tournez le disque des longueurs d'ondes : a) Si vous entendez les "squeals" très fort et sans cet autre bruit qui ressemble à celui de l'eau en ébullition, votre rhéostat est bien réglé et vous n'aurez qu'à le retoucher légèrement durant toute cette période ; d) Si avec des "squeals" très forts vous entendez le bruit d'ébullition votre rhéostat est trop haut ; c) Si, au contraire, vous n'entendez pas de "squeals" ou encore que des "squeals" très faibles, le rhéostat est trop bas, et il faut le monter.

Mais en réalité il n'y a qu'une règle fixe et commune à tous les appareils c'est qu'il ne faut pas monter le rhéostat plus haut qu'il est nécessaire pour avoir de la bonne musique.

2° Les rhéostats des amplificatrices peuvent être réglés une fois pour toutes. S'il y a lieu de les changer une fois ou l'autre, ce sera uniquement à cause de l'état de la batterie. Pour les bien régler il faut les monter jusqu'au point où l'appareil donne un rendement maximum en volume et en qualité.

3° Le couplage du primaire et du secondaire : Quelques appareils, tels les "honeycombs" et les appareils à variomètre ont un disque spécial pour contrôler le couplage du primaire avec le secondaire. Quand la musique est faible le couplage doit être maximum, quand la musique est forte et qu'il y a de l'interférence, le couplage doit être minimum.

IV. UNE MÉTHODE

Voici, comme résumé de ce que nous avons dit précédemment, une méthode de syntonisation qui sera utile, nous l'espérons, à ceux qui commencent.

1° D'abord allumez les lampes au moyen des rhéostats, ou préférablement au moyen d'un coupe-circuit qui les allume toutes simultanément. Placez le rhéostat de la lampe détectrice suffisamment pour entendre un léger bouillage dans l'appareil.

2° Mettez le disque du "tickler" ou de la régénération à 50 environ.

3° Tournez lentement le disque des longueurs d'ondes jusqu'à ce que vous entendiez un cri d'abord aigu puis baissant graduellement pour redevenir aigu et enfin disparaître au fur et à mesure que vous avancez le disque.

4° Maintenant faites revenir le disque au point où le cri est le plus bas, c'est-à-dire entre les deux côtés aigus du cri. Le disque des longueurs est alors syntoniser sur la station indiquée par ce cri.

5° Tournez le disque de la régénération vers zéro. Toujours lentement cependant. La musique qui était d'abord toute embrouillée devient plus claire. Arrêtez le disque à un moment où la musique est faible mais nette.

6° Tournez, encore lentement de quelques degrés seulement vers 100, le disque des longueurs d'ondes. La musique sera plus forte en restant aussi claire et distincte.

7° Enfin, tournez, mais à peine, vers 100, le disque de la régénération. Le maximum sera atteint au moment précis où l'appareil est sur le point de crier, à cause d'un excès de régénération.

8° Comme réglage final il sera bon d'aller toucher légèrement, les rhéostats de la détectrice et des amplificatrices, afin d'obtenir mieux si possible.

V. CALIBRAGE D'UN RÉCEPTEUR

On peut après quelques jours de pratique sur un appareil récepteur arriver à syntoniser sur une station donnée ou sur une longueur d'ondes déterminée sans recherches et sans tâtonnements. Il suffit pour cela, d'avoir pris quelques notes sur la manière dont a été réglé l'instrument lorsqu'on avait cette station ou cette longueur d'ondes.

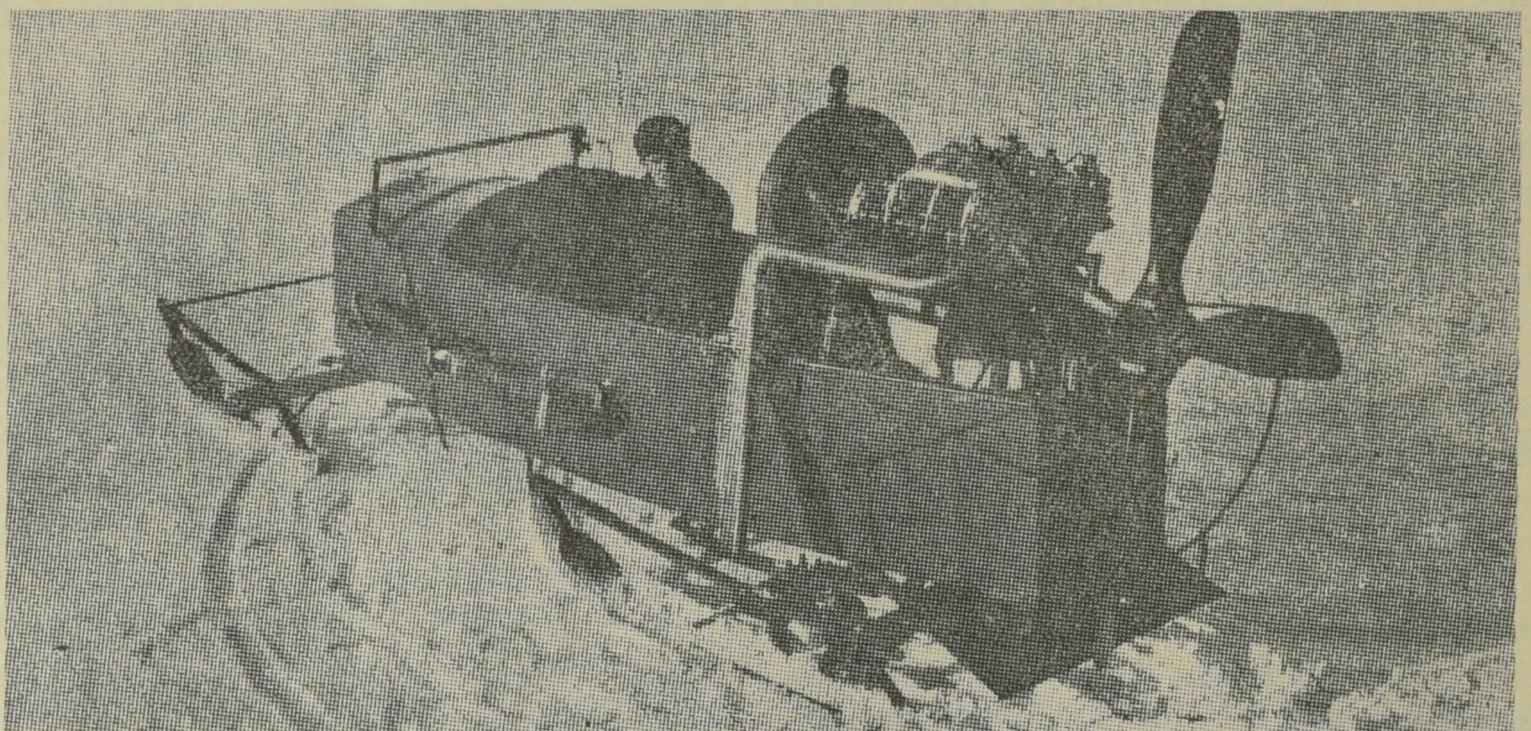
Pour aider à prendre ces notes de façon à pouvoir les utiliser, nous publions le tableau ci-dessous. Nous y voyons les noms des principales stations dans l'ordre de leur longueur d'ondes à partir de 275 mètres jusqu'à 546 mètres.

Les deux colonnes en blanc sont : l'une pour indiquer le numéro du point de contact du commutateur d'inductance, s'il y en a un ; l'autre colonne comportera le numéro indiqué par le disque des longueurs d'ondes.

Il n'y a rien à indiquer pour la régénération, le couplage et le détecteur que l'on trouvera facilement après avoir fixé le disque des longueurs d'ondes.

275	Elgin	WTAS
278	Boston	WNAC
309	Cincinnati	WLW
319	Buffalo	WGR
326	Pittsburg	KDKA
337	Springfield	WBZ
360	Chicago	WDAP
380	Schenectady	WGY
390	Cleveland	WTAM
395	Philadelphie	WFI
400	Kentucky	WHAS
405	Newark	WOR
411	Kansas	WHB
429	Atlanta	WSB
430	La Presse	CKAC
435	C. N. R. (Ot.)	CKCH
448	Chicago	WJAZ
455	New-York	WJZ
469	Washington	WCAP
486	Davenport	WOC
492	New-York	WEAF
500	Memphis	WMC
509	Philadelphie	WIP
517	Détroit	WWJ
526	Omaha	WOAW
536	Chicago	KYW
546	St-Louis	KSD

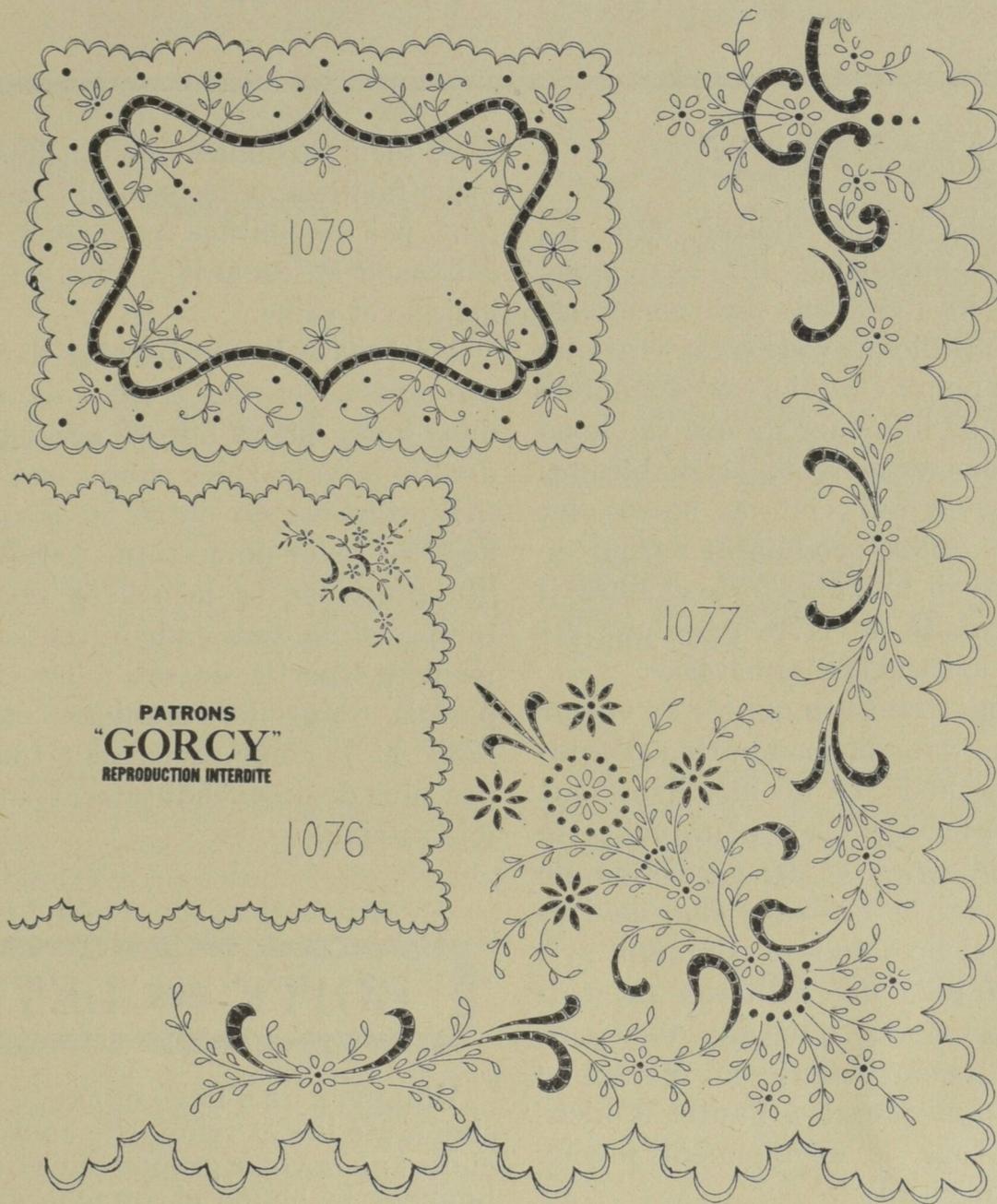
L.-M. BOLDUC, ptre.



UNE NOUVELLE INVENTION

Un nouveau traîneau automobile mis en mouvement par une hélice d'aéroplane. Ce véhicule peut aller à une vitesse de 70 milles à l'heure. Cette invention a été faite à Saint-Ignace, Michigan, E.-U.

Patrons de broderie, marque "Gorcy"



PATRONS
"GORCY"
REPRODUCTION INTERDITE

- 1076 — Serviette, 17 x 17. Patron à tracer 15 cts. Décalquable au fer chaud, 3 patrons 30 cts. Étampé sur coton fini toile, 29 cts. Coton à broder C. B. 15 cts.
- 1077 — Feston, hauteur 3 pcs. Patron à tracer 15 cts. Patron décalquable au fer chaud, bleu, 3 vgs. 25 cts.
- 1077A — Motif, patron à tracer 20 cts. Décalquable au fer chaud, bleu, 4 coins et 4 motifs de côté, 80 cts. Étampé sur coton fini toile, 2½ x 2, \$5.98. Coton à broder C. B. \$1.98.
- 1078 — Centre, 21 x 15. Patron à tracer 15 cets. Décalquable au fer chaud, bleu, 25 cts. Étampé sur coton fini toile 49 cts. Sur toile écrue 59 cts. Coton à broder C. B. 40 cts.

SERVICE DE PATRONS DE BRODERIE

"L'APOTRE", - 103, rue Sainte-Anne, - QUEBEC

FEMINA

L'ORDRE

UN philosophe qui se figurait être un moraliste parfait a dit que nous étions "les esclaves de toutes les choses sensibles". Ceci n'est vrai que jusqu'à un certain point. Ce qui n'est pas contestable c'est la grande influence qu'ont sur nous les objets qui nous entourent, les habitudes morales et physiques qui sont les nôtres, les petits événements qui se produisent autour de nous, aussi pour avoir une âme forte et libre, il est d'absolue nécessité de vivre dans une atmosphère d'ordre spirituel et immatériel.

L'être humain n'atteint son apogée de valeur et de bonheur que dans la modération, l'équilibre et la sage méthode, en un mot dans tout ce qui contribue à l'ordre. C'est pourquoi cette vertu est l'ordonnatrice et la gardienne de toutes les autres vertus qui sans elle, deviendraient exagérées et hors du sens commun.

Quelle difficulté pour une maîtresse de maison de veiller à la douce quiétude des siens, de maintenir la bonne entente au Foyer, de donner à l'un l'appui moral, à l'autre le bien-être matériel, à tous, le dévouement joyeux et l'affectueuse sollicitude !

Quel problème angoissant pour la jeune fille privée du secours maternel de garder en ordre son imagination, son cœur aussi bien que sa chambre et sa santé ! Et cependant chacune doit connaître sa puissance de résistance et doit faire un emploi judicieux de ses forces, de ses talents, de ses aptitudes. Ordonner son travail ne suffit pas, il faut encore s'y donner entièrement de tout cœur. Le devoir devient facile quand l'âme y est toute, puis après le travail bien ordonné vient la détente.

Le repos est nécessaire, il est une question d'équilibre; qui épuise ses forces déroge à la loi universelle et s'expose à ne pas remplir jusqu'au bout la tâche imposée. L'usure s'empare bientôt d'un être qui ne se repose jamais.

Se bien persuader que du désordre extérieur vient facilement le désordre des idées, il n'en faut pas davantage pour bien organiser son existence et ce qui s'y rattache d'une façon logique et saine.

Mettons de l'ordre partout, dans nos affections nos espérances, nos projets, dans notre travail, dans notre piété, l'ordre agrandit, enrichit et double la valeur des choses et de nous-mêmes.

L'ordre est en outre la gardienne du bonheur au foyer domestique, ornée de cette qualité précieuse la ménagère saura le prix du temps et ne sera jamais tentée de perdre la meilleure partie de ses jours et de ses nuits parfois, dans les réunions mondaines d'où l'âme et le cœur reviennent toujours avec un peu plus de désenchantement, un peu moins de joie sereine.

Jeanne LE FRANC.

BOÎTE aux LETTRES

VIOLETTE DE L'IMMACULÉE.—Votre jolie missive a été lue et relue, elle contient de si jolies choses pour votre grande amie qui accepte avec bonheur la bonne et franche amitié offerte si gentiment. Je suis certaine que vous n'êtes pas tout à fait aussi inutile... que vous semblez le croire, le rôle de la jeune fille à la maison, est si grand et si doux à remplir et vous le comprenez si bien !

Et les défauts mignons, qui n'en a pas quelques-uns, ils seront notre plus "beau titre de gloire" à condition n'est-ce pas que nous travaillions généreusement à les mettre à la porte... c'est une étude intéressante et une lutte sans merci...

Et la fillette? les orphelines m'intéressent beaucoup, parlez-m'en encore sur la longue lettre que j'espère prochaine.

HIRONDELLE DE MER.—Comme la gentille Grasiella de Lamartine, Hirondelle fera sûrement le bonheur de ceux qui lui sont chers. Les premiers gazouillements me font avoir hâte

d'entendre mieux les ramages printaniers. A bientôt ?

ALICE DE VALCOURT.— Votre jolie "audace" m'enchanté, je voudrais beaucoup, beaucoup de petites "audacieuses" comme vous au joli "Coin", en amèneriez-vous quelques-unes ? Votre constante amitié me fait plaisir.

IRÈNE.— Vous aurez ce renseignement en vous adressant au Secrétariat des Œuvres, 103, rue Ste-Anne, Québec.

Le long retard est involontaire, croyez-le, gentille amie.

Jeanne LE FRANC.

MÉLANCOLIE

Avez-vous quelquefois, le soir, en cueillant de petites violettes le long d'une haie, en effeuillant de belles marguerites sur le bord du chemin, avez-vous, au milieu d'une tiède nature qui vous berce et s'endort, rêvé de l'Idéal, de l'Infini ? Et alors, n'avez-vous pas entrevu, dans une vision bien rapide, hélas ! la Souveraine Beauté, la Divine Grandeur ? n'avez-vous pas enfin entrevu le Ciel ?

Puis, lorsque, avec stupeur, vous êtes retombé dans le marais boueux de la réalité, avouez donc que vous avez souffert de cette souffrance propre aux grands cœurs qui aspirent à s'élever ; de cette souffrance très profonde et cependant toute délicate, je veux dire d'une amoureuse mélancolie.

Je vous plains, et je vous admire !

Semblable à un oiseau blessé, vous devrez vous traîner, avec un effort douloureux, au milieu des eaux infectes de ce bas-monde ; mais prenez garde que votre tristesse ne devienne malsaine à force d'être rêveuse : chantez, avec un voluptueux déchirement, chantez quand même un délirant Alleluia, car vous avez connu votre noble héritage, l'héritage commun des chrétiens, là où la souffrance est supprimée au profit de l'amour.

Confiance, ô âmes généreuses qui vous êtes données pour ne plus vous reprendre, confiance en l'Infinie Beauté qui ne change point. Aimez, aimez beaucoup : la souffrance devient délicate dans le martyre de l'amour. Résignez-vous : l'exilé, pour plaire à son Bien-Aimé, endure avec joie le mal du pays.

Un jour, — jour qui tarde trop à votre gré — vous direz en contemplant face à face le Christ qui a souffert pour vous et pour lequel vous aurez souffert : Bénie soit l'immolation qui m'a valu une gloire sans fin.

VIOLETTE DE L'IMMACULÉE.

LA CUISINE

LES RAGOUTS.— LES BRAISÉES.— LES SAUTÉS

Le ragoût est un mets avec une sauce et différents ingrédients, mets qui plaît et qui excite l'appétit.

MORCEAUX EMPLOYÉS

Le ragoût est la méthode la plus pratique et la plus économique de faire cuire les viandes et les légumes. Avec cette préparation toutes les viandes dures, de bœuf, de mouton, de veau, d'agneau, de porc, et les morceaux de qualité inférieure sont utilisés ; la cuisson lente et soutenue du ragoût les rend sains, tendres et appétissants.

Ce sont surtout les morceaux maigres que l'on met en ragoût et la ménagère doit éviter de trop charger son ragoût de farine, de corps gras.

On met encore en ragoût les poissons et les crustacés ; les morceaux de viande froide déjà cuite, les légumes riches en féculents et les légumes frais.

VALEUR NUTRITIVE

Les ragoûts sont des aliments de digestion relativement facile si on a soin de les dégraisser et de n'y pas faire entrer de farine. En outre, ils sont avantageux, économiques, puisqu'ils présentent à la fois dans un repas la viande et les légumes.

PRINCIPE DES RAGOUTS

La préparation de ces aliments qu'on nomme ragoûts repose sur le principe suivant : Les sucres des légumes et des viandes, en se caramélisant sous l'action de la chaleur (quand on les fait revenir) ont un goût plus développé et un arôme plus délicat, et c'est cette propriété qu'on utilise dans la préparation des ragoûts. Pour cela il faut :

1° Obtenir la caramélisation des sucres à la surface des légumes ou de la viande qu'on accomode.

2° Dissoudre le caramel ainsi formé pour achever la cuisson dans la sauce.

CUISSON

Le ragoût doit cuire dans une petite quantité d'eau, dans son jus pour ainsi dire, car les sucres de la viande ne s'échappent que pour servir d'aliment à la sauce. La durée de la cuisson est généralement de 2 à 4 heures.

Le ragoût doit cuire sur un feu doux mais assez élevé pour vaporiser le liquide et remplir le chaudron de vapeur, autrement les aliments ne cuiraient pas.

LÉGUMES PARTICULIERS AUX RAGOÜTS

Les oignons, carottes, navets et patates sont les légumes plus habituellement employés dans les ragoûts. Les tomates, haricots verts, petits pois entrent également dans les ragoûts. Les légumes sont coupés en cubes de $\frac{1}{2}$ pouce, en morceaux ou tranches de $\frac{1}{4}$ pouce. Les patates toutefois, avant d'être incorporées au ragoût, devraient bouillir pendant cinq minutes et cuire encore vingt minutes.

ASSAISONNEMENTS

Les assaisonnements habituels sont le sel et le poivre. Pour varier on peut y ajouter des herbes aromatiques, le persil, un fragment de laurier, quelques clous de girofle, du sel, du céleri ou de la sauce tomate. Des boulettes ou du riz bouilli sont souvent servis avec le ragoût.

(*La Cuisine à l'Ecole primaire.*)

L'ÉTAGE QUI DESCEND

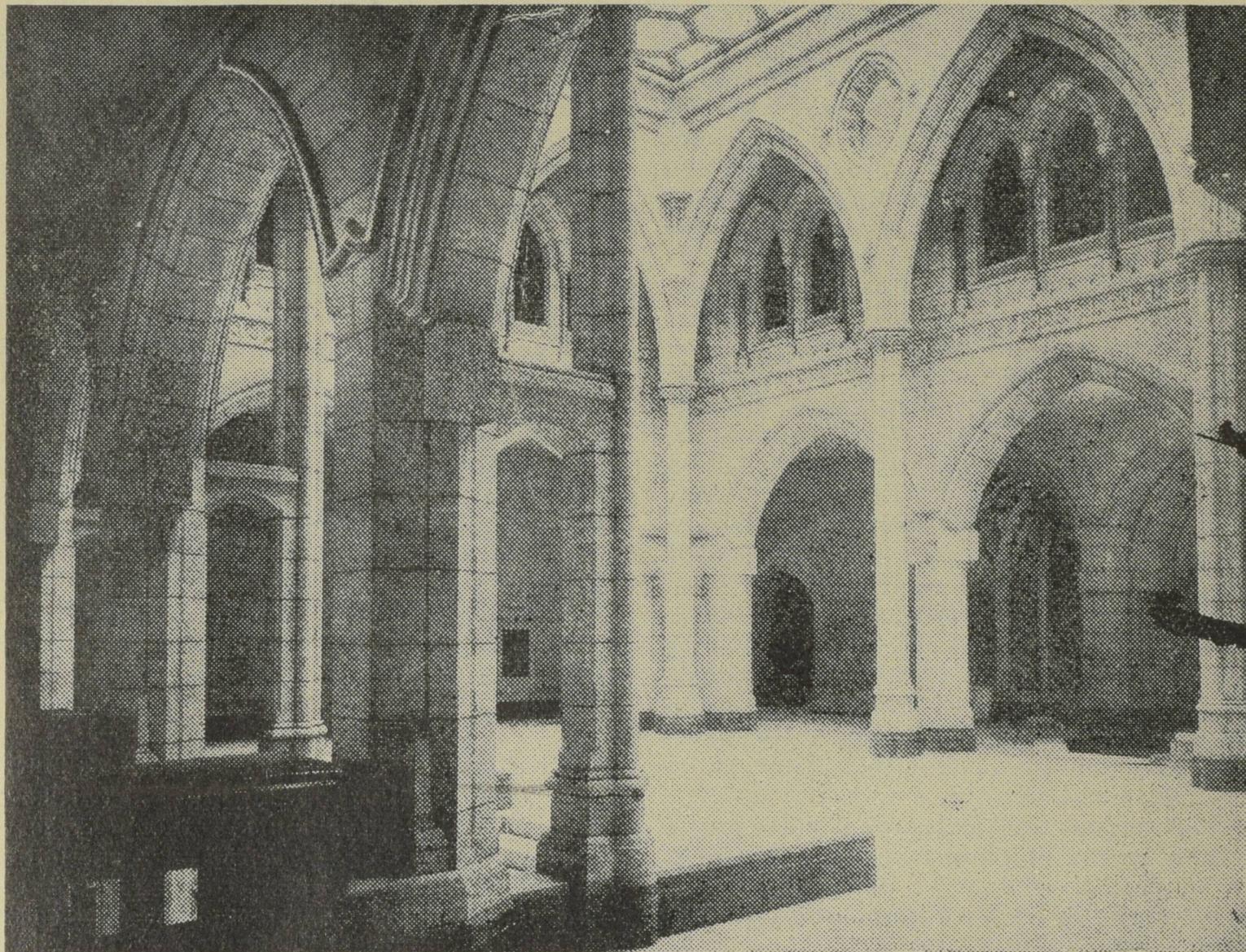
Toto est allé dans un grand magasin et, pour la première fois, y est entré dans un ascenseur. Le soir, au souper, il dit à son père :

“ Si tu savais comme c'est drôle, papa !... On entre dans une petite maison, et l'étage descend sur nous !... ”

LES
VÉRITABLES CONNAISSEURS
NE BOIVENT QUE LE



OU VERT
POUR SA QUALITÉ ET SA FORCE
PAQUET DE $\frac{1}{2}$ ET 1 LIVRE
J.-B. RENAUD & Cie Inc.



VUE DU COULOIR DE LA SALLE DU SÉNAT À L'HÔTEL DU PARLEMENT FÉDÉRAL

Coin de l'Ouvrier

Une enquête intéressante sur la participation aux bénéfices en Norvège

LE secrétaire de la Commission du Travail, désigné en 1918, pour ouvrir une enquête sur la question de la participation aux bénéfices, M. Inge Debes, a rédigé un rapport sur l'état de cette question en Norvège et à l'étranger. Ce rapport renferme notamment les renseignements suivants relatifs à la Norvège : la question de la participation aux bénéfices a été soulevée pour la première fois en Norvège, lors de la tentative, faite en 1870, d'introduire le système des fermes Aadal. Toutefois, c'est en 1918 seulement que la publication d'un certain nombre d'articles de M. Gierlof éveilla vraiment l'intérêt du public et suscita l'enquête engagée par M. Debes. En ce qui concerne l'industrie, dix-huit entreprises qui appliquent actuellement le système de la participation aux bénéfices et dix qui y ont renoncé, pour une raison ou une autre, envoyèrent des réponses. Dans l'une des dix-huit entreprises où la participation aux bénéfices est en usage, le système a été appliqué pendant trente-quatre ans ; dans deux, pendant quatorze ans ; dans une, pendant neuf ans ; dans deux, pendant huit ans ; dans deux, pendant six ans ; dans deux, pendant cinq ans ; dans deux, pendant quatre ans ; dans quatre, pendant trois ans ; dans deux, pendant deux ans.

En tout, onze fabriques et industries, cinq banques et deux compagnies d'assurances ont introduit la participation aux bénéfices, tandis que huit fabriques et industries, une banque et les chemins de fer de l'État y ont renoncé.

On ne connaît pas de cas où la participation aux bénéfices ait été appliquée à des entreprises commerciales. Onze des rapports adressés insistent sur les heureux résultats dus à l'introduction de ce système ; deux déclarent que ses

effets sont restés peu sensibles ; un affirme que les résultats n'ont pas été satisfaisants et quatre n'expriment aucune opinion à cet égard. Les conditions d'admission des ouvriers à la participation aux bénéfices varient considérablement d'une entreprise à l'autre. En général, l'ouvrier doit avoir travaillé dans le même établissement pendant un certain laps de temps, variant entre une année à cinq années. Le plus souvent la part de l'ouvrier est fixe. Quelquefois, cependant, elle est constituée par un pourcentage des bénéfices nets. Dans douze des entreprises considérées, la répartition a lieu sur la base des salaires des ouvriers et, dans un cas, en tenant compte, en outre, des années de service et de la situation personnelle de chacun. Dans d'autres cas, la somme due à l'ouvrier dépend uniquement soit de son temps de service, soit de son salaire, avec majoration pour chaque trimestre de travail, soit même de la situation personnelle de l'ouvrier. Dans seize entreprises, les ouvriers reçoivent leur part en espèce ; dans une, sous forme de livret de caisse d'épargne et dans une, sous forme d'actions. Enfin, une maison verse aux ouvriers la moitié de leur part de bénéfices en espèces et constitue l'autre moitié en fonds de réserve. Dans l'industrie de la pêche, il existe depuis longtemps une forme spéciale de participation aux bénéfices qui est la suivante :

La somme réalisée par la vente d'une pêche sert tout d'abord à payer les dépenses communes de l'équipage ; ensuite le propriétaire du bateau reçoit une part fixée généralement d'avance et qui correspond plus ou moins à l'intérêt du capital investi par lui. Il arrive ainsi, en cas de pêche infructueuse, que la part des pêcheurs dépasse de beaucoup les sommes qu'ils auraient pu recevoir sous forme de salaires.

Les équipages des vaisseaux qui s'adonnent à la pêche de la baleine ou à la recherche du guano reçoivent, en Norvège, un salaire mensuel fixe, plus une prime pour chaque sac de guano ou barrique d'huile embarqué. Il y a

lieu de remarquer, à ce propos, qu'il ne s'agit pas vraiment ici d'une participation aux bénéfices, mais plutôt d'une prime à la production.

Dans l'agriculture, la participation aux bénéfices a existé dès le XVIII^e siècle sous la forme la plus simple, soit une rémunération du travailleur constituée par une partie de la récolte. Au cours des dernières années, cependant, la participation aux bénéfices a pris, même dans l'agriculture, une forme plus moderne.

Un règlement d'apprentissage

LE groupe Nord-Ouest de l'Association des industries allemandes du fer et de l'acier a passé, avec les syndicats ouvriers correspondants, une convention réglementant l'apprentissage. Cette convention ne concerne que les futurs ouvriers avec lesquels doit être conclu, non pas un contrat de travail, mais un contrat d'apprentissage.

DURÉE DE L'APPRENTISSAGE

En principe, l'apprentissage doit durer trois ans. Dans les exploitations où le métier est complexe, ce temps peut être porté à quatre ans. Pour donner à l'apprenti une instruction sérieuse, il faudrait quatre ans. La durée de l'apprentissage dépend du plan de travail de l'usine. Un atelier dans lequel les fonctions sont spécialisées à l'extrême est impropre au dressage des apprentis. Il convient de les mettre d'abord pendant dix-huit mois ou deux ans, dans les ateliers de réparation, par exemple, où ils pourront être initiés à de multiples tâches et recevoir une instruction étendue. Pendant les deux dernières années, ils passeraient dans les autres ateliers, où ils apprendraient diverses fonctions spéciales avant de se fixer définitivement à l'une d'entre elles.

DURÉE DU TRAVAIL

Aux termes de la convention, le travail ne doit pas dépasser huit heures par jour, et quarante-huit heures par semaine, y compris le temps que l'apprenti doit passer obligatoirement à l'école, en dehors de l'atelier. Les heures passées à l'école sont payées. Les employeurs ont accepté cette clause, en considération de l'heureuse influence que peut avoir le cours professionnel sur la formation de l'apprenti.

SALAIRE

Le salaire est payé à l'heure et déterminé par les contrats de tarif. Le salaire aux pièces n'est autorisé que dans le dernier tiers de la période d'apprentissage. Des exceptions à cette règle seront tolérées, à condition que l'éducation de l'apprenti n'en souffre pas. Les syndicats ouvriers avaient d'abord demandé le salaire à la journée. Les industriels ont fait savoir qu'avec un tel mode de paiement, les instructeurs n'auraient presque aucun moyen d'action sur les apprentis, car ils ne peuvent faire un usage fréquent des pouvoirs paternels de correction que leur confèrent les règlements industriels. Le fait que les heures perdues ne seront pas payées suffira à maintenir l'apprenti dans le devoir.

INSTRUCTION

Cette instruction doit être pratique ; mais elle doit être complétée, autant que possible, par des notions théoriques. Dans chaque exploitation importante, un ingénieur ou un contremaître éprouvé doit être préposé aux questions d'apprentissage, et en être responsable. L'apprentissage est conduit mécaniquement ; on renonce à la mauvaise habitude d'abandonner les apprentis à quelques ouvriers habiles ; l'habileté dans un métier ne suffit pas à rendre apte aux fonctions d'instructeur.

NOMBRE ET ÉPREUVE DES APPRENTIS

Toute exploitation qui en a le moyen est tenue de faire des apprentis. Mais leur nombre ne doit pas dépasser, en principe, un tiers des ouvriers de métier. Il y aura lieu de prévoir une période d'essai pendant laquelle les deux parties auront le droit de rompre le contrat d'apprentissage. L'apprentissage sera terminé par un examen.

La prescription relative au nombre des apprentis doit s'entendre au sens large. Dans certains cas, la proportion d'un tiers pourra être dépassée, par exemple, dans la fabrique de machines d'une forge, si elle forme des apprentis pour les forges et les mines du même groupe.

VISITE MÉDICALE

Avant d'être embauché, l'apprenti doit être examiné par un médecin qui décide s'il est apte physiquement et intellectuellement au métier qu'il a choisi.

COMMISSION SPÉCIALE

L'instruction relève exclusivement des directions d'usine. Mais, pour le règlement des autres questions concernant l'apprentissage et, pour la solution des conflits il est formé, dans chaque

usine, une Commission spéciale composée de représentants de la direction et d'un à trois ouvriers anciens et expérimentés, pris autant que possible dans le Conseil ouvrier. Cette Commission aura notamment à juger de l'épreuve finale et n'a pas à se mêler de l'instruction proprement dite des apprentis, car elle ne pourrait que troubler l'œuvre des chefs responsables de l'usine.

La Convention de Dusseldorf a déjà été appliquée dans toute une série de grandes usines avec d'heureux résultats.

APPRENONS A NOS ENFANTS

Les commandements de l'hygiène, afin qu'ils n'oublient jamais :

1.— De respirer de l'air frais partout ;

2.— De rester au grand air autant que possible ;

3.— De dormir les fenêtres ouvertes ;

4.— De respirer par le nez et non par la bouche ;

5.— De prendre un bain au moins une fois par semaine

5.— De conserver leurs vêtements propres et bien tenus ;

7.— De se tenir toujours droit à l'école ;

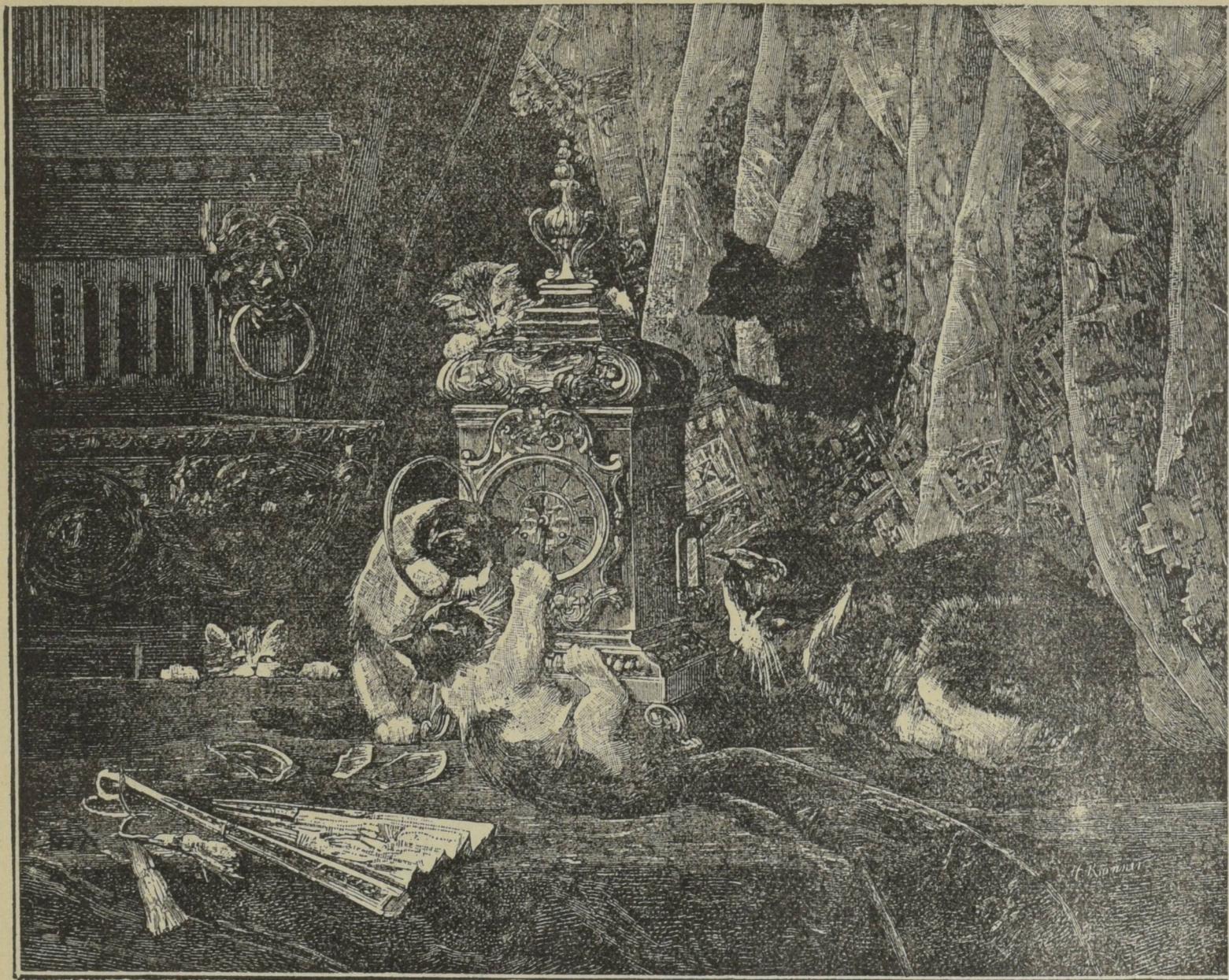
8.— De ne salir ni la classe, ni la maison ;

9.— De se brosser les dents surtout le soir avant d'aller se coucher ;

10.— De ne pas cracher à terre ;

11.— De ne pas porter à la bouche les objets sur lesquels la salive des autres a pu se poser ;

12.— De se laver les mains souvent.



DES PARTISANS DE L'AVANCE DE L'HEURE

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE FÉVRIER

QUESTION LITTÉRAIRE

Thomas Corneille dans *Le comte d'Essex*, acte IV, scène III.

PROBLÈME ALPHABÉTIQUE

Les deux lettres à ajouter étaient N E, formant les mots suivants : Tenu, Rène, Mine, Fane, Selon, Elan, Sien, Onde.

CHARADE

Char — i — table — ment — Charitablement.

ENIGME

Crêpe.

REBUS NO 47

L'intérêt de chacun, c'est l'intérêt de tous.

Mot à mot : Lin — terre — haie — 2 chats
KUN — selle — ain — T — rêts — 2 tousse.

Ont trouvé des solutions partielles : Mlle Benoîte Rouleau, Makamic, Abitibi ; Mlle Henriette Alain, 5, rue St-Olivier, Québec ; M. Paul Bernard, Lotbinière ; Mlle Marie-Jeanne Plante, Couvent des Sœurs de la Charité, Saint-Raymond ; Mlle Marie-Anna Moisan, Saint-Raymond ; Mme A. Asselin, St-Ambroise, Chic. ; Melle D. Génois, St-Raymond ; Melle J. Delisle, Ste-Marie ; M. C.-E. Leclerc, Melles Jeanne et Cécile Leclerc, Loretteville ; M. L.-P. Leclerc, 70½, St-Joachim, Québec.

Ont trouvé toutes les réponses justes : Mlle Georgianne Lavoie, Saint-Georges-Est, Beauce ; M. Louis Filteau, Neuville, Portneuf ; Mlles Marcelle Pelletier et Gabrielle Pelletier, St-Raymond, Portneuf ; Mme Philomène Bergeron, Saint-Raymond ; Mme Siméon Matte, Saint-Raymond ; M. C.-Sylvio Lévesque, 46, Montmagny, Québec ; Mme Hervé Blanchette, 227, Prince-Edouard, Québec ; Hiram Saindon, 395, La Canardière, Limoilou, Québec ; Mme J.-E. Drolet, 81, St-Pierre, Québec ; Melle Lucienne Reinhardt, 509, rue St-Jean, Québec ; Mmes V.-J. Rochefort, 516, rue Notre-Dame, et A.-L. Dumas, 409, rue Kelly, Manchester, N. H.

Le sort a désigné : Mlle Marcelle Pelletier et M. C.-Sylvio Lévesque

JEUX D'ESPRIT No 58

QUESTION LITTÉRAIRE

Quel est l'auteur de la phrase suivante, et dans quelle œuvre se trouve-t-elle : " Une femme doit savoir filer, se cacher, se dévouer, et se taire " ?

ÉNIGME

Lorsqu'on m'a, l'on me cherche, et quand on ne m'a pas, on ne me cherche pas, nil'on ne me désire.

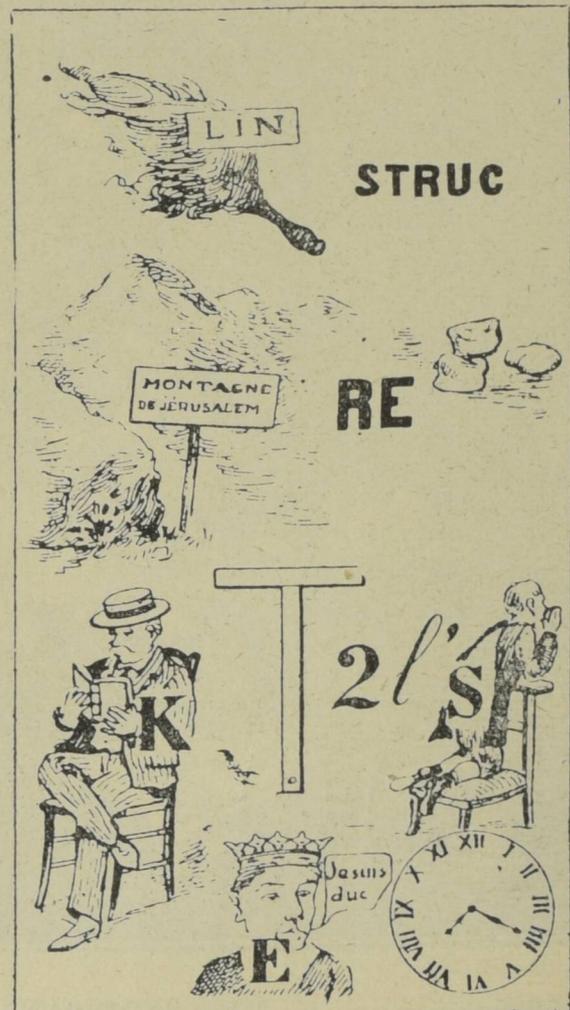
CARRÉ SYLLABIQUE

Un jeu d'esprit — Piège pour les... Irrégulier.

CHARADE

Mon premier dans les airs, lève sa noble tête.
Mon second, y demeure, et mon tout y voltige.

REBUS NO 48



LE PREMIER MOT

Premier mot que murmure
L'enfance faible et pure,
Instinct de la nature,
Écho secret du cœur,
Mot que le ciel envoie
A l'enfant qui l'emploie
Pour exprimer sa joie
Ainsi que sa douleur.

La limpide fontaine
Qui serpente et promène
Dans les bois, dans la plaine,
Ses frais bruissements ;
Les oiseaux du bocage
Qui, mêlant leur ramage,
Offrent dans leur langage
Une aubade au printemps ;

La chanson du zéphire
Qui rit ou qui soupire,
Enseignant à la lyre
Ses chants mystérieux ;
Les harpes d'or des anges,
Les hymnes, les louanges
Que leurs saintes phalanges
Exhalent dans les cieux ;

Toute cette merveille
Est moins douce à l'oreille
De la femme qui veille
Près d'un berceau charmant
Que la voix faible et pure
Qui, dans la nuit obscure,
En bégayant murmure
Ce premier mot : " Maman ! "

Ch. LAFONT.

La belle histoire de Jean Nicolet

PARMI les héros dont les annales canadiennes nous conservent les noms et qui, nourris et formés par l'ancienne France, eurent le privilège d'asseoir notre domination au long des rives du Saint-Laurent, se détache la figure, très simple et très haute, de ce " découvreur " qui fut l'ami de notre grand Champlain.

Jean Nicolet, originaire de Cherbourg, était fils d'un messager de cette ville. Sa mère portait un nom qui s'harmonisait avec la presque île cotentine, enserrée de toutes parts et sans cesse rongée par le flot : elle s'appelait Marguerite de la Mer. D'humeur aventureuse, le jeune homme s'embarqua dès sa vingtième année

pour Québec, où il arriva en 1618. Samuel de Champlain qui avait fondé là, dix ans auparavant, un petit poste de trafiquants pour le commerce des fourrures et s'efforçait de faire pénétrer l'influence de la France à l'intérieur du pays, remarqua vite ce grand garçon intelligent, courageux, plein d'exubérance. L'initiant à ses vastes projets, il s'efforça de lui communiquer un peu de son enthousiasme, et sut prévoir, avec l'intuition prophétique du véritable " chef ", tous les services qu'une aussi riche nature pouvait rendre à la cause française. Une même foi ardente les animait tous deux et donnait à leurs efforts un double but : l'évangélisation des Indiens qui peuplaient ces vastes territoires, et la fondation d'un empire colonial français qui étendrait la domination des rois chrétiens des rives du Saint-Laurent " jusqu'au confins du Mexique ".

* * *

En 1620, Nicolet s'établit pour un temps au milieu des sauvages de l'île des Allumettes, située sur le Saint-Laurent au-delà de l'embouchure de l'Ottawa, afin de se familiariser avec leur langue. Il les suivait dans leurs courses interminables en canots, sur les rivières coupées de grands rapides, ou dans leurs randonnées à travers la forêt mystérieuse, demeurant parfois sept ou huit jours sans trouver d'autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois. Une telle endurance et un si grand mépris du danger excitaient l'admiration des Algonquins qui l'entouraient de respect et lui témoignaient la plus absolue confiance.

Pendant de longues années, ce Normand fin et brave erra de tribu en tribu. Peu à peu, d'autres " interprètes " ou " voyageurs ", pour employer les termes de l'époque, désignés par Champlain, avaient également accepté la rude tâche de gagner à la France et à la civilisation les Indiens du Canada. Bien vite leur action s'étendit de l'Atlantique aux Grands Lacs et du Saint-Laurent à la baie d'Hudson tandis que les colons anglais, débarqués presque en même temps que nous sur le Nouveau Continent " n'osaient se risquer à plus de dix arpents de leurs cabanes ! " Devenue l'objet de la convoitise des Anglais, Québec tombait entre leurs mains en 1629. Brisé de douleur, Samuel de Champlain obtint de ramener en France tous les colons, mais il dût abandonner ses interprètes, disséminés au loin dans le pays.

Deux alternatives s'offraient à ces hommes : rejoindre Québec et pactiser avec l'ennemi ce que quelques-uns firent, ou bien, et c'est à quoi presque tous se résignèrent et parmi eux Nicolet, demeurer au fond des bois, renoncer pour jamais à la vie civilisée, mais conserver sur les territoires conquis l'influence française, avec le vague espoir qu'un jour, peut-être, le drapeau blanc fleurdelisé flotterait de nouveau sur les

rives du Saint-Laurent. Ces héros obscurs ont écrit l'une des plus belles pages, et des moins connues, de l'Histoire de la Nouvelle-France. Prenant l'ennemi à revers, ils annihilèrent tout essai de pénétration anglaise et s'efforcèrent de garder fidèles à nos intérêts les grandes tribus indiennes qu'un abandon de quelques années eut amenées à l'envahisseur.

* * *

Québec, enfin rendue à la France au printemps de 1632, vit accourir le bon Samuel de Champlain et un groupe de Français pour lesquels cette terre était devenue le prolongement de la patrie. Bien vite les projets d'autrefois furent repris. Avec l'ardeur généreuse qui semble avoir été le trait dominant de son caractère, Jean Nicolet accepta de compléter l'œuvre de Colomb et de Jacques Cartier en cherchant à travers le continent la route de la mer de l'Ouest, et quitta Québec le 1er juillet 1634.

Parvenu au lac des Illinois, aujourd'hui Michigan, il entra en plein inconnu. Aucun Européen ne s'était jamais aventuré sur les flots capricieux de cette immense mer intérieure. Quelques jours de navigation assez mouvementée le conduisirent au fond de la baie Verte, puis il s'enfonça résolument dans la direction où il devait trouver, lui affirmaient les peuplades voisines, le pays des "Gens de la Mer". D'après la description qu'ils lui faisaient d'une grande étendue d'eau, le courageux explorateur espérait atteindre les rives du Pacifique. A travers la plaine immense, ou dans la forêt aux abris secrets tout frémissants d'une vie primitive et brutale, il allait, guidé par son rêve, laissant aux populations émerveillées l'impression d'un demi-dieu, et s'efforçant de recueillir les renseignements qui devaient éclairer par la suite les expéditions de Louis Jolliet, du père Marquette et de Cavelier de la Salle vers le Mississipi, aussi bien que celles des deux La Vérendrye vers l'Ouest.

Parvenu à la rivière du Wisconsin, affluent du Mississipi, il comprit aux explications des riverains que les "grandes eaux" — *Mississipi* — dont on lui parlait, désignaient non la mer, mais un fleuve majestueux lequel, d'après ce qu'imaginait Nicolet, devait se jeter dans l'océan Pacifique, et, se voyant isolé, à plus de quatre cents lieues de Québec sa base d'opérations, il jugea plus sage de prendre le chemin de retour.

A la fin de l'automne 1635, Nicolet rentra à Québec et rendait compte de sa mission au chef aimé qui en avait été l'inspirateur. Peu après, il épousait Marguerite Couillard, petite-fille de Louis et Jeanne Hébert, les premiers colons français venus avec Champlain sur la terre canadienne, auxquels fut élevé, sur une des places de Québec, en 1917, un monument com-

mémorant le troisième centenaire de leur arrivée.

* * *

Un soir d'octobre 1642, on vint avertir l'interprète que les Alconquins des environs des Trois-Rivières s'étaient emparés d'un sauvage de la Nouvelle-Angleterre et le martyrisaient cruellement avant de le mettre à mort. L'intervention de Nicolet, très aimé des Alconquins, pouvait sauver la vie du malheureux. Sans perdre un instant, il dit adieu à sa femme et à sa fillette, et, par un froid très vif, s'embarqua, vers sept heures du soir, dans la chaloupe de M. de Chavigny et remontait aux Trois-Rivières.

L'embarcation avançait lentement dans la nuit opaque. Chaudement enveloppés de fourrures et bercés par la cadence du flot, les hommes qui n'étaient pas nécessaires à la manœuvre s'étaient assoupis. Nicolet récitait son chapelet. Soudain, une bourrasque du nord-est, comme il s'en élève fréquemment en ces parages, agita en tous sens l'énorme masse d'eau ; les vagues profondes déferlaient "semblables à de petites montagnes" ; l'une d'elles s'abattit sur la chaloupe qui, remplie jusqu'aux bords, coula à pic, puis revint sur l'eau, après avoir fait deux ou trois tours sur elle-même. Instinctivement les passagers s'étaient cramponnés à la coque renversée et Nicolet dit avec grand calme à M. de Chavigny : "Monsieur, sauvez-vous, vous savez nager ; . . . moi, je ne le sais pas. Pour moi, ne m'en vais à Dieu . . . Je vous recommande ma femme et ma fille !" Le mugissement ininterrompu qui semblait monter des profondeurs mêmes de l'abîme couvrit sa voix. Bondissant au gré des flots, la chaloupe demeurait accrochée à l'arête d'une roche à demi submergée, mais un à un les malheureux rescapés, engourdis par le froid et meurtris par la violence du courant, desserrèrent leur étreinte. Seul, M. de Chavigny parvint à gagner la terre ferme, et se traînant le long de la berge, dans la brume glacée, arriva à demi mort à Sillery, une petite résidence de Jésuites près de laquelle s'était déroulé le drame.

On explora minutieusement le cours du fleuve, mais sans succès : le Saint-Laurent ne rendit pas sa proie. Peu de jours après, le sauvage pour lequel le bon Nicolet avait si simplement donné sa vie fut miraculeusement délivré par quelques Français et devint par la suite, auprès des siens, l'un des plus chauds avocats de la cause française.

De tels exemples font comprendre comment la France a toujours su s'attacher ceux qu'elle a conquis.

René CLEM.

(*L'Action française.*)

FEUILLETON DE L'APÔTRE

Quand l'âme est droite ...

PAR MAURICE RIGAUX

No 7

CHAPITRE TROISIEME

DANS LA LUMIÈRE

L'âme sincère est vivement troublée par l'incertitude de la route à suivre. Une fois éclairée, elle peut encore ressentir, même à un haut degré, les répugnances humaines en face du sacrifice : du moins trouve-t-elle dans le sentiment du devoir une paix profonde, et par là même que ce sentiment ôte toute raison d'être aux prétextes, une réserve permanente de force morale.

Ainsi en fut-il pour Vera. Oh ! sans doute, loin de s'atténuer, les difficultés ne faisaient que croître et ce n'est pas sans un frisson que par avance, timidement, elle essayait d'entrevoir le conflit prochain. Mais en même temps elle expérimentait en elle un indéniable apaisement. La décision nette, fondée en droit, prononcée d'autorité, que ni la réponse d'Argentaria Polla, ni la lecture de Tullius Cicero, ni ses réflexions antérieures n'avaient pu lui procurer, ne l'avait-elle pas reçue de ce chrétien, plus artiste que philosophe, mais sûr de son enseignement, et sans contradiction de vie avec lui ? N'ayant pas fléchi sous l'arrêt, si considérable qu'il fût pour l'avenir, elle continuait, non sans un étonnement mêlé de joie, à constater le raffermissement progressif de son énergie.

Les jours qui suivirent lui donnèrent occasion de plus de solitude, car Polybius, prétextant le travail croissant de son élection, se montra moins ardent pour les fêtes et les promenades, tout en trouvant moyen d'allonger ses visites personnelles.

Là, il y avait un calcul très réfléchi. Du Vesuvius, il était revenu mécontent de lui, plus encore fâché des intentions de la jeune fille et de l'influence qu'elle subissait.

Mais le soir, lorsqu'il reçut le rapport de son affranchi, et qu'il apprit la venue du Galate chez Mamia, le brusque départ de Vera, sa visite à l'esclave de Julia Felix, et surtout sa longue, trop longue conversation avec cet homme sur le banc du Forum grec, côte à côte avec lui, penchée sur lui, acceptant au départ qu'il lui baisât la main, ce fut une colère furieuse, dont les éclats blessèrent le trop curieux Dipilus accouru au bruit. Il n'y avait plus de doute : ce misérable Asiatique était parvenu à capter la confiance de la naïve enfant, et il lui faisait

la cour pour mieux accaparer ses dons. Mais comment donc Vera permettait-elle d'aussi basses, d'aussi méprisables familiarités ? ...

A la réflexion, sa colère s'était apaisée. Il commençait à connaître la jeune fille et se rendait bien compte que la violence, avec elle, ne serait pas de mise. Sûr qu'il ne lui était pas indifférent, presque certain qu'elle l'aimait, il jugea plus opportun, plus habile de ne pas la heurter de front, mais de multiplier les égards, et d'attendre ainsi, pour la séparer de ses faux amis, le proche retour du chevalier. Il se réservait d'ailleurs de creuser plus avant ce mystère, au hasard des événements.

Il mit donc à plaire davantage l'incroyable souplesse de son tempérament : fleurs rares, bijoux de prix, nouvelles de Rome et d'Herculaneum, douces paroles, regards passionnés, il n'oublia rien de ce qui pouvait toucher l'orgueil et le sentiment féminins. Sous cet assaut, qui prenait l'apparence d'une réparation pour l'incident brusque du Vesuvius, Vera se sentait mal à l'aise. Puisque leur union ne pouvait se faire, elle comprenait d'instinct qu'il eût mieux valu réduire au strict minimum les occasions de se revoir. Mais elle n'y pouvait rien et chaque visite laissait autour d'elle comme une vapeur amollissante qui pénétrait ses sens et risquait d'énerver ses forces.

Elle avait prié Caesius de mettre sa mère et sa sœur au courant du secret qu'elle lui avait confié. Bien que l'on évitât d'y faire allusion, la jeune fille voyait bien qu'elle était encore plus tendrement aimée. Paula la recevait comme une enfant de la maison et Syra, toute simple dans la fraîcheur de ses quinze ans, s'attachait à elle comme à une aînée deux fois chère et par sa douceur et par sa confiance.

Quand elle arrivait, Caesius cessait son travail. Elle le questionnait alors, ou bien de lui-même il développait quelques nouveaux traits de la doctrine du Christ, ou racontait les scènes de sa vie, telles que les premiers disciples les avaient transmises aux frères. Sa naissance virginale, la protection évidente du ciel sur ses premières années, sa longue retraite à Nazareth si contraire aux impatiences ordinaires des chefs d'École, ses prodiges effrayants pour l'esprit, touchants pour le cœur, la succession douloureuse de ses souffrances, ses apparitions après sa mort, tout ce qui montrait en lui la puissance supraterrrestre, le rayonnement de la divinité, il le disait

peu à peu dans le silence de l'atelier, d'une voix ardente où passait l'élan de sa foi.

Elle en était ravie. Elle admirait cette bonté toujours en éveil, cet amour des petits, l'indulgence à toute faiblesse, le pardon à toute faute, l'incroyable mélange du sublime et de l'humain... Comme tout cela dépassait, écrasait les rêveries stupides, les sensuelles aventures de la mythologie officielle ! Comme Jupiter, Vénus, Apollon, dont les temples se dressaient là, tout près, lui paraissaient maintenant de triste héros ! Toujours à la recherche de leurs intérêts, et des moins louables ; toujours en quête de nouveaux plaisirs, de vengeances absurdes ; incapables de légiférer, sinon pour sauvegarder leurs amours ou pour spolier leurs concurrents ; malpropres apothéoses des vices de l'homme et qui ne comportaient aucun rayon d'idéal...

Quels rapprochements et quels contrastes !

Un jour, c'était le bref énoncé des sources du bonheur : "Heureux les doux, les dolents, les affamés de justice, les purs de cœur..." Et Caesius, commentait : douceur, épreuve, droiture, pureté, il expliquait les mots, il éclairait l'idée, il montrait la justesse de la doctrine, prenant ses exemples dans le monde inquiet dont les vagues de tristesse venaient battre leur pauvre demeure.

C'était le pardon des injures, l'appel sublime à faire autrement que la foule : "Si vous aimez ceux qui vous aiment, est-ce donc là une nouveauté ? Tout le monde n'en fait-il pas autant ? Comment donc vous distinguerez-vous des autres ? Moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour vos persécuteurs."

La prière ! Les stoïciens en avaient parlé... mais entre les deux doctrines quelle différence ! L'une toute nébuleuse, tissée de contradictions, déchirée de réticences, conseillant de demander la bonne santé de l'âme et appelant compagnon des dieux celui qui ne s'abaisse pas à les prier ; — l'autre précise, rattachant la supplication à l'ensemble logique d'un système complet de croyance filiale : "Vous qui êtes esclaves du mal vous savez bien répandre vos dons sur vos enfants ; ah ! comme il vous comblera, votre Père du ciel, si vous acceptez de le prier !"

D'autres fois il parlait du but de la vie, de la récompense éternelle obtenue par le concours à la grâce du Christ, de cette entrée dans la maison paternelle avec les prérogatives du fils de Dieu : "A quoi bon amonceler les trésors de la terre que la rouille attaque, que rongent les vers, que les pillards minent et emportent ? Amassez-vous des trésors dans le ciel : ceux-là demeurent et vous les trouverez à votre mort."

Et lorsqu'il rappelait de quelles malédictions le Maître, ordinairement si doux, avait frappé les pharisiens israélites, avec, en leur personne, tous ceux qui bornent la religion à l'observation des rites ; lorsque, voyant au delà des murs la foule égarée, esclave de la routine, soucieuse des liturgies apparentes, insouciante du culte intérieur, hostile ou sourde aux rappels de la conscience, il faisait siennes

les solennelles imprécations : "Hypocrites qui payez les dîmes et qui vous rassasiez de vols et de voluptés, aveugles qui nettoyez le dehors des coupes et qui salissez le dedans, tombeaux plaqués d'or et remplis de hideux débris !" — se sentant atteinte dans l'être qui lui était le plus cher, la pauvre enfant tremblait et pleurait bientôt consolée par les suaves paraboles de la miséricorde...

Lorsqu'il avait parlé il reprenait son labeur : il remettait à l'étau la merveilleuse cornaline qu'il avait déjà travaillée devant elle sans vouloir lui dire à qui il la destinait. Mais maintenant elle savait que le joyau, dès le premier jour, lui avait été réservé, et qu'il représenterait le Christ portant sur ses épaules la brebis perdue. Elle suivait avec une joie naïve les progrès du dessin qui, dégrossi en ovale, puis attaqué dans ses grandes lignes et de jour en jour plus précis, offrait déjà le pur modelé du Pasteur. Encore une semaine et les fins outils, maniés dès lors à la main, auraient achevé l'expression : il n'y aurait plus qu'à polir, et la gemme serait prête à monter sur la bague d'or.

Tandis qu'il poursuivait sa tâche, elle causait avec Paula. Dès le lendemain de sa conversation avec Caesius elle l'avait interrogée sur leur origine chrétienne. C'est en Galatie qu'ils avaient eu révélation de la foi par des frères que Paulus et Silas avaient gagnés en traversant cette province. Une fois débarqués à Pompeia ils s'étaient prudemment renseignés sur l'existence possible de chrétiens dans la ville. Il y en avait eu, d'abord mêlés aux Juifs dont la synagogue était encore debout près du rivage, profitant des avantages que ceux-ci obtenaient des empereurs, avec eux et sans risques s'abstenant d'aller aux théâtres et au cirque et de fréquenter la table des païens, mais dénoncés par eux quand Néron promulgua ses édits de mort et conduits à Rome. Puis on n'en avait plus entendu parler. Un jour que Syra était allée acheter du pain dans une boutique de la demeure de Cuspius Pansa, elle avait aperçu près du trumeau une croix en bas-relief, et quelques paroles adroitement échangées lui avaient permis de reconnaître là des frères. Ainsi avaient-ils pris contact avec les autres, esclaves ou artisans.

Un seul incident marqua cette calme période d'instruction dans la foi.

La veille des ides(1) dans la soirée, accompagnée de la vieille Drauca, Vera était allée se promener sur la route d'Herculaneum. Elle fuyait de plus en plus volontiers la société pompéienne, dont l'étroitesse de vues et l'insatiable vanité lui devenaient insupportables.

Lentement elle remontait la pente, regardant avec curiosité les tombeaux qui bordaient la route. Une à une les épitaphes marmoréennes s'allongeaient et se succédaient, comme dans les collections les inscriptions rappellent le nom du propriétaire et ses titres.

(1) Quatorze mai.

A l'angle d'un mur, une petite pyramide offrait un relief en stuc. La jeune fille le contempla longuement : c'était une femme déposant des bandelettes sur le squelette de son enfant ; l'artiste avait rendu à merveille le geste touchant de la mère, et son expression de douleur en retrouvant, sans doute après le dernier tremblement de terre, le cadavre de la petite victime.

Par un contraste dur, à cette scène recueillie faisaient suite, sur le soubassement du mausolée d'Aulus Umbricius Scaurus, *duumvir*, les épisodes violents des combats de gladiateurs et de bêtes donnés au peuple le jour des funérailles : cruel usage qui sacrifiait au disparu le sang et l'existence des vivants ! Pauvres lutteurs que consolait seule dans la mort la pensée que leur portrait et leur nom, avec le chiffre de leurs victoires, serait gravé sur le marbre et livré à la postérité !

Elle passa rapidement devant la villa de Dipilus. A cette heure les boutiques de pain étaient désertes, les portes closes : sans doute le père et le fils se reposaient, dans la fraîcheur du jardin, après le labeur de la journée. Tout contre la maison un premier hémicycle offrait aux passants le bien-être d'une halte. Il avait été construit par la mère de Mamia, grande prêtresse de la ville. Quelques pas plus loin, s'ouvrait une seconde exèdre, encore plus large, consacré à Aulus Veius dont la statue en marbre s'élevait à l'entrée. Elle était libre : Vera en profita pour s'y asseoir avec Drauca.

Elle avait emporté sous son léger manteau le manuscrit de Tullius Cicero, qu'elle relisait maintenant avec un discernement plus juste de ses erreurs et de ses beautés. Car peu à peu la lumière se faisait en elle. La solidarité humaine lui apparaissait, fondée sur la fraternité — issue de la filiation divine — comme sur une base immuable. Si dans la doctrine du Christ se retrouvaient quelques fragments de l'enseignement stoïcien, ces parcelles, ajustées à l'ensemble et comme serties de nouveau à la parure d'où on les avait arrachées, y prenaient un éclat qu'on ne leur avait jamais vu. Au mépris universel que, dans ses visites récentes, la jeune fille avait constaté, du haut en bas de l'échelle sociale, pour les droits, les mérites ou les fautes d'autrui, elle opposait le respect profond que le Christ assurait à la vie, à l'honneur, à la réputation, à la pauvreté, à la défaillance même ; ce respect, fidèle compagnon de l'amour, son plus sûr garant aussi, et source de quelles touchantes délicatesses !... Sur la paroi intérieure du banc où elle était assise, un passant avait écrit au charbon une strophe qu'elle venait de lire en souriant :

*Alliget Hic Auras Si Quis
Objurgat Amantes et vetet
Assiduas currere Fontis
Aguas. (1)*

Oui, l'amour était chose très douce et très forte ; mais pour garder à ce parfum l'enivrante fraîcheur

(1) " Vous prétendez nous empêcher de nous aimer : ah ! plus tôt aurez-vous fait d'enchaîner la brise et d'arrêter l'élan des sources ! "

du premier arôme, il fallait un gardien discret, et ce gardien, ce respect mutuel, si délicat, si noble à la fois et si prudent, seule, elle le sentait bien, la foi au Christ l'assurerait.

Soudain son visage s'illumina : se dirigeant vers la porte, elle venait d'apercevoir Paula et son fils. Elle se leva pour attirer leur attention. Ils la reconnurent et s'avancèrent vers elle.

— Nous vous saluons, Vera. Comme tout est calme ce soir !

Elle regarda longuement, derrière l'exèdre, la courbe de la mer, les flots pailletés de rouge, le lointain incandescent et démesurément profond...

— Oui, c'est un beau spectacle... Drauca, va donc visiter les boutiques. Je t'y rejoindrai tout à l'heure.

La vieille nourrice obéit passivement, et Vera resta seule avec les Galates. A quelques pas de la villa, c'était une imprudence dont elle n'eut pas le sentiment rien n'ayant pu lui faire soupçonner à quel point Polybius était renseigné sur ses relations ; quant à Caesius, il n'avait jamais demandé le nom du jeune homme qu'elle aimait.

Ils s'assirent. Elle avait encore en mains le rouleau du *De Officiis*. Elle s'en aperçut et rougit un peu :

— Je ne devrais peut-être pas relire ce livre. Et pourtant j'y tiens ! C'est après l'avoir parcouru que sur le Forum grec j'ai voulu vous consoler, ma chère Paula. Je ne me doutais pas que cette pitié je vous la devais, et qu'elle me conduirait à la connaissance de la vérité. Ah ! si j'avais pu vous rendre vos morts !

— Nos morts sont en Dieu, dit gravement Caesius ; ils ont intercédé pour vous, ils veillent sur nous.

Il montra la longue file des mausolées :

— Que de contradictions dans cette nécropole ! Riches ou pauvres, nul n'a l'idée du monde meilleur ; et les savants eux-mêmes traitent de " joli rêve " l'immortalité des âmes... Pourtant l'on rend un culte superstitieux aux Mânes des morts ! Demain on fêtera les *Lemuria* ; les affaires chômeront, les temples seront fermés, les autels éteints, les mariages défendus. Dans chaque foyer, au milieu de la nuit, le père de famille se lèvera brusquement, fera claquer le pouce contre les doigts pour empêcher l'apparition des fantômes et répétera neuf fois en jetant derrière lui des fèves noires : " Je jette ces fèves, et par elles je me rachète, moi et les miens." Puis il fera résonner un vase d'airain et dira encore neuf fois : " Mânes de la famille, sortez." Dans la journée on ira au tombeau familial : on y déposera quelques fleurs, des fruits, du sel... A quoi bon ? puisque, pour eux, des morts rien ne subsiste ! Et si rien n'en subsiste, de quoi donc ont-ils peur ?

Vera hochait la tête. Bien souvent, comme aux esprits cultivés de l'époque, tous ces rites lui avaient semblé ridicules et sans portée. Moins que jamais elle était disposée à les défendre. Mais il y avait si peu de temps qu'elle oscillait elle-même entre les conceptions des philosophes !

— Les stoïciens, dit-elle, ont rejeté beaucoup de ces cérémonies.

— Oui ; mais la masse reste ce qu'elle fut toujours : convaincue que tout finit à la mort, et qu'il n'y a pas de temps à perdre pour utiliser la vie. Ses poètes, les plus sonores et les plus populaires, le lui ont assez répété : voyez Horatius, Ovidius, Catullus... Pauvres humains ! du spectacle de la mort dont ils aiment à s'entourer aux portes de leurs cités, dans leurs cirques, jusque sur l'argenterie de leurs festins, ne trouvez-vous pas qu'il s'élève un chant haletant, au rythme fougueux, aux paroles âpres, aux harmonies capiteuses, dont le refrain reste le même : " Use, abuse de la vie... Les journées sont courtes, les années sont brèves... Pour te frapper le trépas a pris son vol, il vient, et chaque soleil précipite sa course... Hâte-toi, jouis, jouis encore, accumule les plaisirs, entasse les voluptés, sature tes yeux, tes oreilles, tes sens de caresses, de symphonies et de beauté... Dépêche-toi... La pièce se déroule et le dénouement est proche... Et si pour jouir davantage il faut écraser, broyer les autres, écrase et broie ! "

Il parlait avec fougue : esprit supérieur, âme vibrante, apôtre merveilleux et désintéressé.

— Ces pauvres Pompéiens ont vu naguère la soudaineté, l'horreur du tremblement de terre, ses victimes et ses désastres ; et la vision de la mort reste devant leurs yeux. Qui sait si dans dix ans, dans vingt ans, ou plus tôt, demain peut-être, la catastrophe ne se renouvellera pas !

Ils jouissent des heures qui passent. Et par un juste châtement leurs excès même les abrègent, ces heures précieuses ! Ou bien, ayant épuisé trop vite la coupe, ennuyés de voir se répéter sans cesse le même geste machinal des repas, des bains, des voluptés, morts avant la fin de leur vie, ils cherchent dans le suicide l'hypothétique satisfaction du néant.

Il désigna du doigt le manuscrit qu'elle tenait encore à demi roulé :

— Oui, les stoïciens ont voulu réagir contre l'élan du vice. Mais leurs théories d'orgueil les ramènent au même point. Pour eux, l'homme est à lui-même sa fin ; il doit en tout chercher le plein développement de sa raison. Plus il vivra plus il aura d'obstacles à vaincre : ce n'est donc pas pour lui une grande affaire que de vivre, et tous les animaux en font autant ! Rien d'important ne le retient ici... Dès lors, la mort n'est rien, ou plutôt c'est un bien : c'est souvent le seul moyen de faire un beau geste pour finir, de sortir librement, à son heure, du stade où la course est banale !...

Cet homme était vraiment fait pour la conquête : il connaissait à fond son époque et jamais il n'était plus prenant que lorsqu'il l'opposait à la doctrine nouvelle.

— Nous, nous avons un but. Où nous allons, nous le savons. La vie, pour nous, n'est pas une comédie ou une tragédie dont il faut tenir un rôle, voleur ou volé, et qui finit à tout jamais quand le rideau se relève. Non : c'est le temps du concours pour réaliser nous-mêmes en nous le chef-d'œuvre que Dieu attend. Il nous a montré le modèle en son divin Fils ; il nous a donné les instruments du travail : sa grâce et notre

liberté ; il sera juge à la mort, du travail de perfection ou de déchéance que nous aurons accompli. Chez nous, la mort n'est redoutable que pour l'artiste infidèle à son art ; pour les autres, c'est le prix, le triomphe, la joie et la gloire éternellement assurés !

Mais il faut travailler : les yeux devant le Modèle il faut réaliser l'équation de la vie au rêve, il faut faire grand, très grand... Si peu que nous vivions, nous avons le temps : si tous nos actes sont faits pour Dieu, si nous ne cherchons ici-bas, que sa volonté en tout, que sa gloire, comme le Christ, nous sommes maîtres du nombre des coups qui ciselleront le chef-d'œuvre.

Ah ! les riches tombeaux importent peu !...

Avec eux,— et sa main se dressait vers la ville — avec eux nous nous rencontrons sur un point : la mort viendra comme un voleur... Soyons prêts au jugement de Dieu !

Les deux femmes l'avaient écouté en silence, Paula plus recueillie, Vera plus ardente. Comme il se taisait, elle parla :

— Que faut-il donc pour être chrétien ? Suffit-il de croire à la vérité ?

Jusqu'alors, par délicatesse et par prudence tout ensemble, il n'avait pas voulu lui parler du baptême. Il réfléchit un moment et se décida :

— Il faut croire et recevoir le baptême au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et vivre saintement.

— Ce baptême, qu'est-ce donc ?

— C'est la purification initiale : elle nous délivre de l'esprit du mal et nous donne la grâce de Dieu.

— Et moi, ne pourrais-je le recevoir ?

— Oui, si vous le voulez, lorsque vous serez pleinement instruite et que vous serez ferme dans la foi.

— Et si je venais à mourir auparavant ?

— A celui qui aime Dieu par-dessus tout et qui désire la grâce, s'il ne peut être baptisé, la grâce lui est donnée par son désir...

Il s'interrompit et reprit :

— ... ou par son sang s'il meurt pour le Christ.

Elle allait questionner encore lorsque subitement elle pâlit. Dépassant le tombeau de Porcius, Polybius s'avavançait. Elle espéra qu'il ne la verrait point. Mais comme par hasard, ses yeux se tournèrent vers le petit groupe, dont Eupor venait de lui signaler la présence. Il monta les deux degrés et s'avança vers eux.

— Je vous présente mes hommages, ma chère Vera. Vous êtes seule ?

Sa voix tremblait un peu, de colère mal contenue.

Prise au dépourvu, elle répondit embarrassée :

— Non, Drauca est tout près d'ici, dans une boutique...

Elle s'était levée brusquement, ainsi que Paula, si brusquement que le manuscrit avait roulé sur le sol.

Polybius allait se pencher. D'un geste prompt Caesius le prévint et ramassa le livre qu'il tendit à la jeune fille.

Le regard du Pompéien étincela.

— Est-ce là un de vos esclaves ? interrogea-t-il d'un ton âpre.

Elle ne sut que répondre. Presque sans le vouloir elle fit de la tête un signe négatif.

— Alors je me demande vraiment ce que ces gens-là font près de vous. Vous êtes trop bonne de vous laisser ainsi aborder et importuner par n'importe qui. Permettez-moi de vous défendre.

Il se tourna vers les Galates, et, d'une voix méprisante :

— Hors d'ici, à l'instant !

Elle eut peur d'un éclat. Elle ne se rendit pas compte qu'il suffisait, pour le prévenir, d'une parole froide et digne. Ses yeux suppliants rencontrèrent ceux de Caesius. Le jeune homme comprit sa prière. Sans faire aucune attention au fils de Dipilus, et toujours calme, il dit à Paula :

— Venez, ma mère.

Et tous deux, quittant l'exèdre, se dirigèrent vers la porte d'Herculaneum.

— Vraiment, reprit Polybius, si j'avais su que vous étiez ici, je vous aurais invitée aussitôt à vous reposer à la maison. Vous ne nous refuserez pas maintenant, à mon père et à moi, quelques instants.

Il y avait de l'ironie dans sa parole. Elle le sentit ; mais, impuissante à se ressaisir, elle n'osa lui refuser et l'accompagna jusqu'au seuil de la villa.

Le soir même elle envoyait à Caesius, par un messager de confiance, ce court billet :

“ Je sais que votre ordinaire bonté m'aura pardonné, et pourtant il faut que je m'accuse de vous avoir si peu défendus contre les dures paroles de Julius Polybius. J'ai perdu toute présence d'esprit, et ma dignité en a souffert autant que la vôtre. Pardonnez-moi mon peu de courage dès qu'il est question de lutter ; et que vos prières m'obtiennent plus d'énergie. J'en aurai bientôt besoin. Demain arrive chez le père de Polybius le délégué de l'Empereur, chargé de régler les questions territoriales entre la ville et les citoyens. Je suis conviée avec Mamia au repas intime qui suivra son arrivée. Je serai donc avenue des Tombeaux à partir de la neuvième heure(1) : peut-être recevrai-je par ce tribun l'annonce du prochain retour de mon père, car le courrier d'aujourd'hui ne m'a rien apporté. Au revoir, priez pour moi.”

Le lendemain, dès le début de la matinée, elle recevait à son tour un mot par lequel Caesius, en la remerciant, lui annonçait que la réunion à laquelle il l'avait invitée devait avoir lieu le soir même, dans la nuit. Il espérait que, malgré la nécessité du repas chez Dipilus, elle trouverait moyen de les rejoindre à la dérobée. Si toutefois elle ne venait pas, elle était excusée d'avance.

Elle fut d'abord déconcertée. Puis, elle prit son parti : cette réunion pouvait avoir sur l'avenir une influence décisive ; d'un jour à l'autre le retour de Cecilius rendrait impossible toute excursion nocturne. Elle serait donc, à la nuit tombante, exacte au rendez-vous.

(1) Quatre heures et demie de l'après-midi.

(à suivre)

DÉLICATE CHARITÉ

Une pauvre femme s'en va consulter un jour le chirurgien Jobert de Lamballe dans son somptueux appartement de la rue de la Chaussée d'Antin. La consultation terminée, elle glisse timidement sur la table une pièce de cent sous. Soudain Jobert la rappelle de sa voix peu caressante :

— Madame !...

L'infortunée, qui s'était probablement saignée pour amasser cette maigre somme, se retourne convaincue que le chirurgien va lui en reprocher la modicité ; mais lui, toujours brusque :

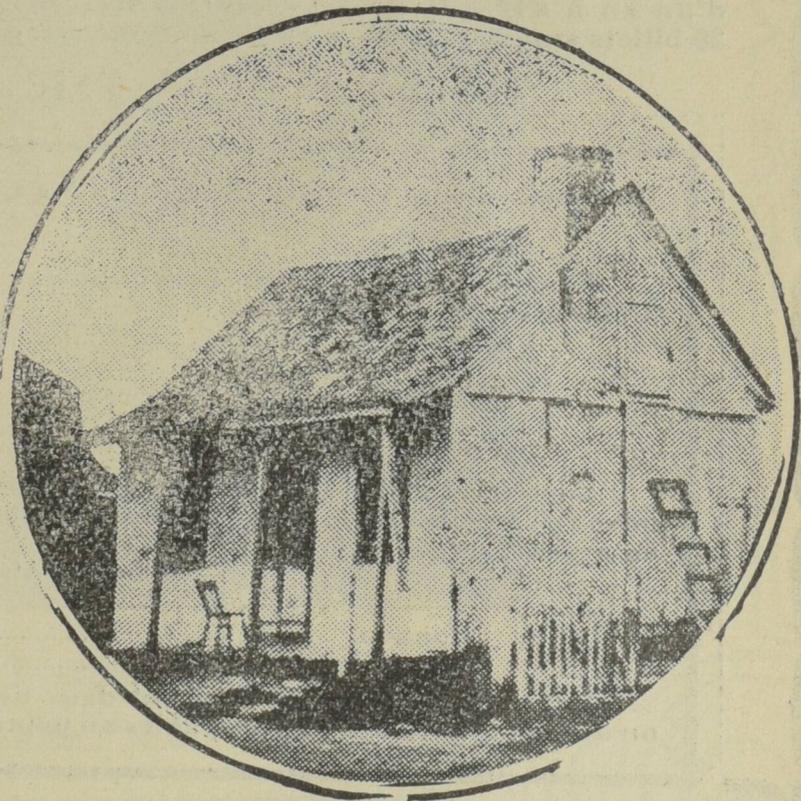
— Qu'est-ce que ça signifie ? Vous me donnez cent francs ; et vous n'attendez pas que je vous rende la monnaie !...

En même temps il lui glisse, bon gré mal gré, quatre louis dans la main et la pousse dehors.

Nos années sont comme une couronne posée sur notre front. Cette couronne est tressée de roses et d'épines, aimons les unes et les autres, elles sont également voulues de Dieu.

Père CH. LAURENT, S.M.

NOS VIEILLES MAISONS CANADIENNES



Aux abonnés de L'Apôtre

LES DIRECTEURS DE NOTRE
MAGAZINE ONT DÉCIDÉ
D'OUVRIR UN

Nouveau Concours

QUI SE TERMINERA LE
15 MAI PROCHAIN

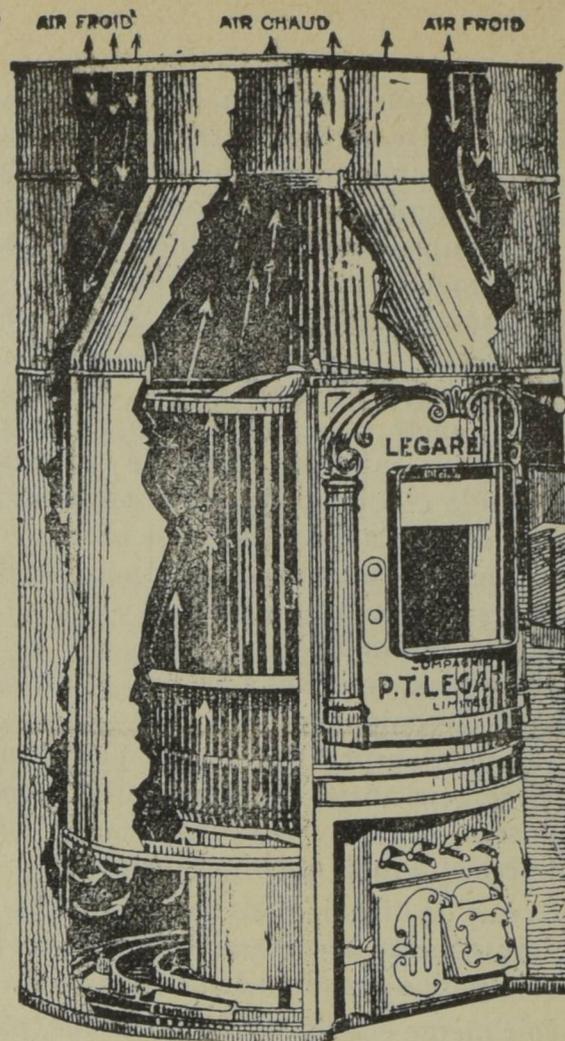
L'objet de notre tirage sera une merveilleuse FOURNAISE SANS TUYAU «LEGARE», tel que décrite ci-contre.

Devant le succès remporté l'an dernier, nous avons décidé de déclencher la présente campagne.

La Fournaise à Air chaud Sans Tuyau, si universellement connue et si renommée aujourd'hui, est une merveille du genre et donne partout la plus entière satisfaction.

C'est une des offres les plus avantageuses faites à nos clients dans nos récents concours. Nul doute qu'elle sera appréciée à sa juste valeur par nos abonnés, et que ce deuxième Concours annuel remportera le plus franc succès.

Remplissez dès maintenant votre bulletin de souscription.
Le concours est ouvert, profitez de l'aubaine.



DISTRIBUTION DES BILLETS DE TIRAGE

Chaque piastre d'abonnement donnera droit à 2 billets de tirage.

Autant de piastres recues, autant de fois 2 billets seront expédiés aux abonnés qui paieront leur abonnement.

A la fin du Concours le numéro gagnant sera publié dans « L'Apôtre », et son propriétaire n'aura qu'à venir réclamer sa marchandise ou son EQUIVALENT en argent, soit \$150.00

OFFRE SPÉCIALE

Tous ceux qui renouvelleront leur abonnement d'ici au 15 avril recevront DIX BILLETS SUPPLEMENTAIRES.

OFFRE TRÈS SPÉCIALE

Ceux qui nous enverront en même temps que leur renouvellement, un nouvel abonnement d'un an à « L'Apôtre », recevront VINGT BILLETS SUPPLEMENTAIRES et autant de fois 20 billets supplémentaires qu'ils nous enverront de nouveaux abonnements.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

(Découpez soigneusement et envoyez à « L'APÔTRE », 103, rue Sainte-Anne, Québec.

Monsieur le Gérant,
Vous trouverez ci-inclus la somme de..... pour..... an.....
d'abonnement à «L'Apôtre».
Signé.....

Paroisse..... Comté.....

Vous voudrez bien m'expédier par la poste, le plus tôt possible, le nombre de billets auxquels j'ai droit pour la merveilleuse fournaise sans tuyau «Legaré» ou son équivalent en argent, soit \$150.00.

— Prix d'Abonnement —

Canada \$2.00 par année
États-Unis 3.00 par année

P. S.— N'envoyez pas d'argent dans une enveloppe. Servez-vous de bons de poste ou de chèques ACCEPTES, payables au pair à Québec.

Pas besoin de deviner. Votre argent seul parlera. Pas de problème à résoudre. Votre argent seul comptera.